L'expérience brésilienne d'alphabétisation des adultes le MOBRAL

Etude préparée par le Bureau régional d'éducation de l' Unesco pour l'Amérique latine et la région des Caraïbes

Publié en 1974 par Les Presses de l'Unesco
7, place de Fontenoy, 75700 Paris (France)

ISBN 92-3-201167-0
Edition anglaise ISBN 92-3-101167-7
Edition espagnole ISBN 92-3-301167-4

Imprimé dans les ateliers de l'Unesco
© Unesco 1974 [B]

Préface

A la suite de la troisième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, qui s'est tenue à Tokyo, du 25 juillet au 7 août 1972, le Secrétariat de l'Unesco a décidé, en accord avec le ministère de l'Education et de la Culture du Brésil, de consacrer une étude au Mouvement brésilien d'alphabétisation (MOBRAL).

Cette étude, qui fournit la matière du présent ouvrage, reflète l'importance de l'oeuvre accomplie par le MOBRAL au Brésil même, ainsi que de ses projections en Amérique latine et dans le monde entier. C'est pourquoi son inclusion dans la collection des Etudes et documents d'éducation vient enrichir la série de publications sur l'alphabétisation des adultes dans le monde, qui comprend déjà les n° 5, 9 et 10, traitant respectivement des expériences d'alphabétisation fonctionnelle en Tanzanie, en Iran et au Mali. L'étude consacrée au MOBRAL intéressera non seulement les spécialistes du développement, les éducateurs et les administrateurs, mais encore tous ceux que préoccupent les problèmes posés par l'élimination de l'analphabétisme dans le monde.

Le Secrétariat de l'Unesco a confié au Bureau régional d'éducation pour l'Amérique latine et la région des Caraïbes le soin de réaliser cette étude. Le Directeur et certains spécialistes du Bureau se sont rendus au Brésil pour prendre directement connaissance du travail effectué par le MOBRAL dans de nombreuses localités du pays. En plus de ces contacts sur le terrain, ils ont eu des entrevues avec les plus hauts dirigeants du MOBRAL ainsi qu'avec les techniciens, aux différents niveaux administratifs, et ils ont pu disposer d'une documentation abondante. Pendant l'élaboration de la présente étude, le Secrétaire exécutif du MOBRAL, M. Arturo Lopes-Corrêa, et ses collaborateurs ont fourni un complément d'informations sur toutes les questions que le Bureau régional a jugé nécessaire de soulever. L'Unesco leur exprime sa reconnaissance la plus sincère pour leur collaboration généreuse, sans laquelle la préparation de la présente étude n'aurait pas été possible.

Les lecteurs qui souhaiteraient compléter les renseignements contenus dans le présent ouvrage pourront s'adresser au MOBRAL, Caixa Postal 56.036, Rio de Janeiro, GB, Brésil.

Table des matières

Préface

Note au lecteur 6

Chapitre 1. LE PROBLEME . . . . .

Le contexte général 7
La situation de l'éducation 8
L'analphabétisme au Brésil 10

Chapitre 2. LE MOBRAL EN TANT QUE REPONSE AU PROBLEME

Les bases juridiques 15
Les bases théoriques 16
La stratégie adoptée 19
L'organisation actuelle 19
Les relations institutionnelles 22
Le financement 25

Chapitre 3. LES PARTICIPANTS

Le personnel 29
La formation du personnel 32
Les enseignés 33
La communauté 36

Chapitre 4. ASPECTS TECHNIQUES

La variété des programmes 39
La technologie utilisée 43
Le matériel didactique 46
La supervision 41
La recherche 49

Chapitre 5. LES RESULTATS

Le rôle de l'évaluation 51
Le rendement quantitatif du programme d'alphabétisation 52
Le rendement qualitatif 53
L'influence sur le plan international 55

CONCLUSION 57

ANNEXES :

1. Texte de la loi n° 5379 du 15 décembre 1967 59
2. Régions, Etats et territoires où le MOBRAL exerce ses activités 61
3. Accord type conclu entre le MOBRAL et les commissions municipales 62
4. Matériel didactique imprimé, utilisé pour les différents programmes du MOBRAL 65
5. Références bibliographiques 68

Note au lecteur

Dans toute la mesure du possible, les données fournies dans la présente étude portent sur les réalisations effectuées par le MOBRAL jusqu'au mois de mai 1973. Pour les indications chiffrées afférentes aux questions financières, le cruzeiro a été calculé au taux de change en vigueur le 3 mai 1973, soit 6,06 cruzeiros pour un dollar des Etats-Unis.

Les sources documentaires sont indiquées par un numéro entre parenthèses et le lecteur trouvera les références correspondantes à l'annexe 5. Les données qui ne sont pas étayées par des citations bibliographiques ont été fournies par les autorités du MOBRAL ou recueillies sur le terrain par les fonctionnaires de l'Unesco.

Chapitre 1

Le problème

LE CONTEXTE GENERAL

Pour comprendre le problème de l'analphabétisme au Brésil et saisir l'importance des efforts accomplis pour le supprimer, il faut situer les deux faits dans un cadre plus général, celui du développement du pays.

Vers la fin de 1972, la population du Brésil a atteint le chiffre de 100 millions d'habitants, soit le tiers de la population totale de l'Amérique latine. Du point de vue démographique, le Brésil est le septième pays du monde. Au cours de la dernière décennie, le taux d'accroissement de la population a été de 2, 9 %. Cette population se répartit géographiquement de façon très irrégulière : tandis que dans les zones amazoniques la densité se situe aux alentours de 1 habitant au kilomètre carré, dans la région du sud-est, la plus peuplée du pays, elle atteint 44 habitants[1].

En 1972, le produit intérieur brut s'est élevé à 300 milliards de cruzeiros (50 milliards de dollars) et le revenu par tête était de 500 dollars par an[2].

Au cours des dernières années, certaines données ont montré que le Brésil a connu une croissance économique peu fréquente dans les pays d'Amérique latine et ont attiré l'attention sur ce que l'on a appelé "le modèle brésilien de développement".

En effet, le produit national s'est accru de 9, 5 % en 1970, de 11, 3 % en 1971 et de 10, 4 % en 1973[3]. L'économiste Mario Henrique Simonsen, président du MOBRAL, expose comme suit les facteurs qui expliquent cette croissance : "D'une façon générale, ce modèle part de l'idée classique que tout processus de développement doit reposer sur trois éléments fondamentaux : économie-confiance-marché. Pour assurer une croissance rapide et durable, il faut, comme première condition, maintenir un taux d'épargne élevé qui permette de financer les investissements nécessaires au développement. Il convient, en second lieu, de favoriser un climat d'épargne rationnelle qui suscite la confiance des producteurs ou des investisseurs. Il est nécessaire, enfin, qu'il existe un marché en expansion qui rende intéressants les nouveaux investissements et assure l'accroissement de la production."[3]

La confiance qu'inspire l'avenir économique du Brésil s'est traduite par le fait qu'en 1972 les capitaux étrangers autonomes qui sont entrés au Brésil se sont élevés, en liquidités, à 3, 8 milliards de dollars. On est parvenu à assurer une complémentarité adéquate entre les entreprises privées, les entreprises publiques, qui ont au Brésil une grande importance économique et stratégique, et les entreprises étrangères.

Dans leur lutte contre l'inflation, les autorités brésiliennes ont réussi à réduire cette dernière à 20 % environ au cours des dernières années et à 15 % en 1972. A cette fin, elles ont suivi une triple politique : ajustement des salaires par application d'une formule mathématique où il est tenu compte de la diminution du pouvoir d'achat que viennent de subir les salaires et du taux d'inflation que l'on prévoit pendant la période pour laquelle sont fixés les nouveaux salaires ; correction monétaire qui permet d'actualiser, en tenant compte du taux d'inflation, la valeur nominale de services d'intérêt public, tels que titres publics et privés, loyers, prêts à long terme, hypothèques, impôts, etc., ce qui fait que les investisseurs ont toujours intérêt à investir ; et, enfin, taux de change flottant qui, par le jeu d'un mécanisme de mini-dévaluations successives du cruzeiro à intervalles rapprochés, a diminué l'impact psychologique négatif des fortes dévaluations et a découragé la spéculation monétaire.

Si l'on analyse les rapports entre l'économie brésilienne et le monde extérieur, on constate que, par suite de l'important afflux de capitaux étrangers, la dette extérieure brute s'est rapidement accrue, pour passer de 2. 942 millions de dollars en 1964 à 10. 170 millions en 1972. Toutefois, les réserves ont, de leur côté, également augmenté (3. 955 millions de dollars en 1972 contre 244 millions en 1964) ainsi que les exportations (3. 900 millions de dollars en 1972 contre 1. 430 millions en 1964). La répartition des exportations a connu des modifications intéressantes : les produits agricoles perdent de leur importance tandis que les produits

manufacturés en gagnent considérablement, pour arriver à représenter, en 1972, 28 % du total des exportations.

Dans une première étape d'application de ce modèle, le gouvernement brésilien a choisi une politique économique visant davantage à augmenter le produit réel qu'à améliorer la répartition du revenu. Les résultats du recensement de 1970 ont montré que les indices de concentration du revenu s'étaient aggravés entre 1960 et 1970, ce qui a suscité des polémiques que Simonsen commente comme suit : "Ce qu'il y a d'important, c'est que le gouvernement, face à ces controverses, a persisté dans sa politique de "productivisme" et n'a pas voulu patronner une amélioration de la répartition du revenu en prenant des mesures salariales ou autres, qui auraient pu compromettre le développement futur de l'économie ; certes, le problème de la répartition préoccupe bien évidemment le gouvernement ; mais l'ensemble des mesures qu'il a prises dans ce domaine vise à apporter des solutions à moyen et à long terme sans compromettre le taux de l'épargne et les possibilités de croissance." (3)

Parmi ces mesures, celles qui visent à favoriser la généralisation de l'éducation se situent au tout premier plan. Au cours des huit dernières années, la part de l'éducation dans le PNB est passée de 2,2 à 3,9 %. Pour que le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire atteigne en 1974 le chiffre de 80 %, ainsi qu'il est prévu, les effectifs devront avoir augmenté de 35 % entre 1970 et 1974. Pour l'enseignement secondaire, l'accroissement escompté pendant cette même période est de 100 % et il est de 90 % pour l'enseignement supérieur.

Devant cet état de fait, l'existence de près de 18 millions d'analphabètes adultes en 1970 constituait un frein puissant, tant pour le progrès de l'individu que pour le développement de la nation. Le Brésil ne peut s'assurer un développement économique soutenu qu'en modifiant l'actuel niveau d'éducation de sa population active et en formant cette dernière, par de multiples moyens, à des fonctions de production de niveaux techniques plus élevés. D'où la décision, appuyée par les plus hautes instances politiques, de ramener en dix ans le taux de l'analphabétisme de 33 à moins de 10 %, tâche qui est l'objectif essentiel du MOBRAL.

Mais le succès incontestable obtenu dans ce domaine ne saurait uniquement s'expliquer ni par la priorité accordée à cet objectif, ni par la conjoncture économique favorable que connaît le pays.

Certes, il subsiste au Brésil des problèmes sociaux aigus dont l'analphabétisme ne représente qu'un aspect. Au lieu d'être caractérisé par une bipolarité sociale, ce qui est souvent le cas des pays d'Amérique latine, le Brésil présente une grande diversité de zones économiques, sociales et culturelles. De longs siècles séparent, par exemple, la culture des aborigènes de l'Amazonie de celle que l'on trouve sur la côte. Mais le pays change à un rythme accéléré. Au cours des dernières décennies, la construction de Brasilia a été la manifestation première d'une politique imaginative et pragmatique face à l'ampleur colossale des transformations à accomplir. L'intégration du territoire national, qui couvre 8.512.000 kilomètres carrés, sera beaucoup plus effective lorsqu'aura été mis en place le réseau routier qui reliera la zone amazonique au reste du pays et dont les deux axes principaux sont la transamazonienne, s'étendant sur plus de 6.000 kilomètres entre la côte atlantique et les Andes, et la route du périmètre nord, longue de plus de 4.500 kilomètres. La mise en exploitation des zones ainsi ouvertes à la production est extrêmement active, sous une forme aussi bien spontanée qu'organisée.

On a prévu qu'en 1974, il y aura 70.000 familles nouvellement implantées le long de la route transamazonienne. En 1980, le barrage de ITAIPU sera le plus grand du monde et atteindra 12 millions de kilowatts. L'industrie automobile brésilienne a produit en 1972 609.330 véhicules : elle est la première en Amérique latine et la 8e dans le monde. On s'efforce d'atténuer les disparités régionales en créant de nouveaux pôles de développement et en encourageant les études et les mesures visant au progrès économique qui incombent aux superintendances régionales de développement.

Dans ce processus, les motivations psychologiques inhérentes à l'esprit créateur, imaginatif et ouvert du peuple brésilien jouent un rôle important. La dynamique du succès est un élément fondamental dans les entreprises ; mais on la retrouve également dans les masses, alimentée par certains triomphes nationaux, tels que la triple victoire du Brésil dans la coupe du monde de football.

Dans ce contexte où tant de problèmes restent en suspens et où tant de progrès ont été réalisés, il importe de s'attaquer à l'analphabétisme - dont la suppression impliquera des dépenses se chiffrant par millions - avec le même esprit de décision qu'il faut pour mener à bien les grandes tâches nationales qui, elles aussi, nécessitent des investissements tout aussi considérables : c'est là une question qui intéresse au plus haut point non seulement l'Amérique latine, mais le monde entier.

LA SITUATION DE L'EDUCATION

L'article 176 de la Constitution de la République fédérative du Brésil stipule : "L'éducation, inspirée du principe d'unité nationale et des idéaux de liberté et de solidarité humaine, est un droit pour tous et un devoir pour l'Etat, et elle sera dispensée dans la famille et à l'école." Le paragraphe 3 de ce même article précise : "L'enseignement primaire est obligatoire pour tous, entre sept et quatorze ans, et il est gratuit dans les établissements publics."

Progrès accomplis et problèmes à résoudre

Simonsen affirme : "Depuis 1964, le Brésil a réalisé des efforts considérables pour améliorer quantitativement et qualitativement son système d'éducation. Les déficiences de l'enseignement ne peuvent être éliminées d'un seul coup dans un pays en voie de développement. C'est pourquoi, malgré tout ce qui a été fait, il est naturel qu'il y ait encore quelques erreurs à réparer et de nombreux motifs de plaintes. Toutefois, il apparaît clairement que le gouvernement a décidé de faire en sorte que l'éducation ne soit plus un secteur retardataire et de lui réserver une priorité préférentielle dans notre processus de développement." (4)

Il est intéressant de passer en revue les principaux résultats obtenus ainsi que les problèmes qui restent à résoudre et dont certains sont à l'origine de l'analphabétisme.

Entre 1960 et 1970, le pourcentage du produit intérieur brut consacré à l'éducation est passé de 2, 4 à 3, 8 %. Cet effort financier majeur s'est accompagné, pendant cette même période, d'une augmentation considérable des effectifs des trois niveaux de l'éducation, ainsi qu'il ressort du tableau n° 1.

Tableau 1. **Effectifs et taux d'accroissement des divers niveaux de l'enseignement entre 1960 et 1970 (par milliers d'enseignés)**

Niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	TOTAL
1960	7 458	1 177	93	8 728
Répartition des effectifs en %	85,4	13,5	1,1	100,0
1970	12 812	4 086	425	17 323
Répartition des effectifs en %	74,0	23,6	2,4	100,0
% de l'augmentation de chaque niveau	72	247	357	98

Source : Doc. 5

Cette extraordinaire croissance, plus nette dans les enseignements secondaire et supérieur, prouve non seulement que la politique en matière d'enseignement a visé à une formation plus poussée de la population scolaire, mais encore que le peuple a pris plus nettement conscience du rôle que joue l'éducation dans le développement individuel et social.

Toutefois, il ressort de certains chiffres que, malgré les progrès réalisés, il reste à résoudre des problèmes importants, ainsi que le montrent les tableaux suivants.

La situation de l'enseignement primaire, la plus intéressante pour une étude sur l'analphabétisme, révèle, comme partout ailleurs dans le monde, des carences plus importantes dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Ainsi, par exemple, tandis que l'enseignement primaire touchait, en 1970, 62, 3 % des enfants de 10 à 14 ans dans les milieux urbains, le chiffre correspondant dans les milieux ruraux n'était que de 43, 5 %. En 1970, 60, 5 % des enfants des zones rurales qui suivaient les cours de l'enseignement primaire le faisaient dans des écoles tenues par un seul maître.

Tableau 2. **Taux de scolarisation par groupe d'âge. 1970**

Groupe d'âge	Population totale (en milliers)	Population scolarisée (en milliers)	Taux de de scolarisation %
5 - 9	13 301	5 822	43,8
10 - 14	11 666	8 066	69,1
15 - 19	10 203	3 675	36,0
20 - 24	8 422	1 229	14,6
5 - 24	43 592	18 792	43,1

Sources : Docs. 5 et 6

L'étude de la répartition des effectifs entre la 1re et la 6e année de l'enseignement primaire donnait, pour 1970, les résultats suivants. (Nous indiquons également les chiffres de 1960 pour faire ressortir la tendance de cette décennie.)

Tableau 3. **Répartition en pourcentage des effectifs par année de scolarité et par zones dans l'enseignement primaire**

	Années			
Milieu	1re et 2e	3e et 4e	5e et 6e	TOTAL
Urbain	60,08	34,23	5,69	100,00
Rural	78,88	19,48	1,64	100,00
Total 1970	67,05	28,75	4,20	100,00
Total 1960*	74,05	25,50	0,45	100,00

Source : Doc. 5
* Revisé par le MOBRAL

Ces données expliquent l'évolution scolaire, pendant la période 1960-1971, d'un même groupe d'élèves d'âge identique :

1960 -	Entrent en première année	1.000
1963 -	Entrent en 4e année	232
1967 -	Entrent en 8e année	86
1970 -	Entrent en 11e année	63
1971 -	Entrent dans l'enseignement supérieur	48

Source : Doc. 5.

Dans un pays ayant les domensions du Brésil, il est intéressant de voir les différences régionales qui, selon certaines données, sont les suivantes (voir tableau n° 4).

Le pays a pleinement conscience de ces faits qui révèlent des progrès réalisés en même temps que des buts non encore atteints. "L'absentéisme scolaire actuel (près de 6 millions d'enfants entre

7 et 14 ans ne fréquentent pas l'école) et la faible productivité du système prouvent qu'il importe de fournir un effort sérieux et continu pour augmenter le nombre des places et élever le taux de scolarisation" (7).

Tableau 4. **Niveau primaire. Possibilités d'éducation et qualifications du personnel enseignant par région. 1970**

Région	Nombre d'élèves par 1 000 hab.	Rapport élèves/ maîtres	% de maîtres sortis d'une école normale d'instituteurs	% de maîtres ayant une formation primaire
Nord	137	32	42,6	44,5
Nord-Est	115	32	41,9	48,2
Sud-Est	140	31	84,1	10,9
Sud	157	28	54,3	25,2
Centre-Ouest	146	34	38,7	39,2
Brésil 1970	135	31	62,9	26,2
Brésil 1960	106	33	55,3[1]	32,2[1]

1. Données de 1964
Sources : Docs. 5 et 6

Réformes récentes

La politique de développement et de réforme de l'éducation a franchi une étape capitale lorsqu'a été approuvée, le 11 août 1971, la loi 5692 fixant les directives des enseignements primaire et secondaire.

Jusqu'à cette date, le système d'éducation brésilien comprenait un enseignement primaire d'une durée de 4 ans et, parfois, de 5 ans, un enseignement secondaire - dispensé dans deux types d'établissement : d'abord le "gymnase" pendant 4 ans, puis le "collège" pendant 3 ans - et, enfin, un enseignement supérieur d'une durée variable. La loi 5692 a remplacé les enseignements primaire et secondaire par le premier degré et le second degré. L'enseignement du premier degré dure 8 ans et la scolarité y est obligatoire entre 7 ans, âge minimal, et 14 ans. L'enseignement du second degré est de 3 à 4 ans et ses programmes doivent comprendre une part croissante de formation spécialisée visant à déceler les aptitudes de l'adolescent et à donner à ce dernier une formation initiale qui le rendra apte à des activités productrices, conformes aux besoins du marché de l'emploi local ou régional. Il est indiqué à l'article 6 que la formation professionnelle pourra être assurée en collaboration avec les entreprises.

Aux termes de son chapitre V, la loi établit l'enseignement supplétif destiné aux adolescents et aux adultes, dont il sera plus amplement question aux chapitres suivants. D'une façon générale, la loi s'est efforcée de rendre plus cohérents les rapports entre la demande croissante d'éducation et les besoins en ressources humaines d'une société en plein processus de développement.

Le plan de l'éducation pour 1972-1974

Le plan sectoriel de l'éducation et de la culture pour 1972-1974 (7), dont les premières pages définissent les bases du rôle de l'éducation dans une société en pleine évolution et projettent l'enseignement au-delà de l'école, doit s'entendre de la manière suivante : "L'éducation qui vise au développement ne saurait être limitée au cadre traditionnel de l'école. Elle devra utiliser tous les moyens, traditionnels ou autres, pour atteindre les adolescents qui n'ont pas eu la possibilité d'étudier et qui vivent oubliés dans des secteurs deshérités du milieu urbain ainsi que les enfants des zones rurales dont la population vit dispersée, perdue et isolée."

Ce plan, résultat de la coopération entre le Conseil fédéral de l'éducation et le ministère de la Planification et de la Coordination générale, comprend 33 projets spécifiques qui devront être appliqués entre 1972 et 1974. Ils visent à relever le niveau du corps enseignant, à améliorer sa condition économique, à augmenter les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur, à intégrer les universités dans les communautés, à implanter un système avancé de techniques pédagogiques, à équiper l'enseignement secondaire, à réformer l'administration de l'enseignement, à stimuler la recherche dans le domaine de l'éducation, à développer la culture, etc.

Deux de ces projets concernent plus directement l'analphabétisme. L'un s'intitule "Opération école" et l'autre "Programme national d'alphabétisation". L'interdépendance de ces deux projets est évidente : l'Opération école tend à élargir le réseau scolaire, particulièrement dans les zones rurales, pour faire en sorte qu'en 1974, 80 % au moins des enfants entre 7 et 14 ans puissent fréquenter l'école ; le programme d'alphabétisation est la raison d'être du MOBRAL.

L'ANALPHABETISME AU BRESIL

Qu'est-ce qu'un analphabète ?

Il est difficile de définir ce qu'est un analphabète parce que ce terme n'a pas partout une portée bien déterminée. Dans de nombreux pays, on considère que le seul fait de pouvoir lire et écrire un texte simple est loin de constituer une preuve d'alphabétisation ; dans les pays développés, des études ont révélé qu'un grand nombre de personnes qui sont recensées comme alphabétisées n'ont pas la formation nécessaire leur permettant de faire un usage normal de la lecture. Ce phénomène est sans aucun doute beaucoup plus aigu dans les pays en voie de développement où les recensements laissent à désirer et où il est pratiquement impossible de vérifier d'une façon ou d'une autre la validité de l'information recueillie. Il faut donc reconnaître que, d'une façon générale, les données quantitatives dont nous disposons sur l'analphabétisme sont en deçà de la réalité.

Le Brésil a effectué régulièrement ses recensements démographiques décennaux en appliquant le critère suivant, fixé par l'Institut brésilien de géographie et de statistiques (IBGE), pour juger du degré d'alphabétisation : sont considérées comme alphabètes les personnes capables de lire et d'écrire une lettre courte (bilhete) en quelque langue que ce soit ; celles qui ne peuvent pas signer leur propre nom sont regardées comme analphabètes.

Les droits de la population alphabétisée

L'article 147 de la Constitution nationale, aux termes de l'alinéa a) de son paragraphe 3, stipule que les analphabètes ne peuvent être ni électeurs ni éligibles. Pour pouvoir participer aux activités électorales, il est indispensable, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, d'avoir 18 ans révolus et de posséder une carte d'électeur : celle-ci n'est délivrée qu'à la personne qui présente un certificat scolaire ou qui prouve qu'elle est capable de lire et d'écrire. La preuve de cette capacité n'est pas très probante ; le Code électoral prévoit qu'au moment de l'inscription, l'intéressé doit écrire la date et signer, ce qui, dans la pratique, permet à certains analphabètes de reproduire des tracés correspondant à ces deux opérations. Ceux qui, à l'heure actuelle, présentent le certificat d'alphabétisation délivré par le MOBRAL sont inscrits sans difficulté sur les listes électorales. Le MOBRAL, par l'action de ses spécialistes et grâce à l'utilisation de son matériel didactique, permet à ses élèves de régulariser leur situation électorale.

Bien qu'il ait la pleine responsabilité civile et pénale, l'analphabète brésilien se voit refuser d'autres droits, comme celui de solliciter un prêt bancaire qu'il ne peut demander que par l'intermédiaire d'une tierce personne. Le livret militaire, que tout homme doit se procurer à l'âge de 18 ans, fait mention du degré d'instruction de son possesseur ; en règle générale, les analphabètes ne sont pas jugés aptes au service militaire et obtiennent un certificat d'exemption. Ceux qui ont suivi avec succès les cours du MOBRAL reçoivent à leur sortie un certificat qui fait état de leur condition d'alphabète et qui peut remplacer leur ancien certificat. Il en va de même avec la carte de travail, document important pour ce qui est de l'activité syndicale et quand il s'agit de signer des contrats de travail : on pousse les travailleurs récemment alphabétisés à remplacer leur ancienne carte par une nouvelle sur laquelle ils auront apposé leur signature, ce qui leur permet de faire état de meilleures qualifications en vue d'obtenir un emploi ou d'en prendre un nouveau.

Evolution quantitative de l'analphabétisme

Nous disposons sur l'évolution de l'analphabétisme au Brésil des données des recensements des 30 dernières années. Le tableau n° 5 présente un résumé de la situation.

Tableau 5. **Evolution de l'analphabétisme au Brésil**

Année	Population (15 ans et plus)	Nombre d'analphabètes (15 ans et plus)	%
1940	23 639 769	13 279 899	56
1950	30 249 423	15 272 432	50
1960	40 187 590	15 815 903	39
1970	54 338 606	17 936 887	33

Source : Doc. 8

Ce tableau fait ressortir un phénomène très commun, à savoir l'accroissement du nombre d'analphabètes en chiffres absolus et sa diminution en chiffres relatifs. Si en 30 ans la population s'est accrue au rythme annuel de 2, 81 %, l'analphabétisme a progressé au taux de 1, 01 % l'an. Le problème, qui paraissait se stabiliser vers 1960 par rapport à 1950, devient plus grave en 1970 où l'on trouve plus de deux millions de nouveaux illettrés.

Les préoccupations actuelles des autorités brésiliennes se justifient, en outre, par le fait que le pourcentage de l'analphabétisme révélé par le recensement de 1970 - soit 33 % - dépasse le pourcentage global de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes qui, pour cette même année, s'élevait, selon les estimations de l'Unesco, à 23, 6 %. Le taux correspondant du Brésil pour 1970 se rapproche de celui de l'ensemble de l'Amérique latine pour les années 1960 (32, 5 %) et de celui du monde pour 1970 (34, 2 %). Vers 1970, le Brésil représentait 33 % de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes, et on y trouvait 46 % des analphabètes de cette région. C'est pourquoi les efforts faits par le Brésil pour résoudre ce problème représentent une contribution de la plus haute importance à l'amélioration de la situation de l'éducation dans cette même région, chaque million d'adultes alphabétisés par ce pays se traduisant par une diminution de 0, 6 % du taux général d'analphabétisme.

Ventilation de la population alphabète

La ventilation par groupes d'âge de l'analphabétisme au Brésil a été la suivante.

Tableau 6. **Taux de l'analphabétisme par groupes d'âge**

	Années recensées			
Groupe d'âge	1940	1950	1960	1970
15 ans et plus	56,22	50,69	39,48	33,11
15 à 19 ans	54,68	47,29	33,41	22,96
20 à 29 ans	53,83	46,76	33,90	27,57
30 à 39 ans	54,61	49,77	37,59	32,03
40 à 49 ans	58,36	53,70	44,31	37,92
50 ans et plus et âge indéterminé	62,75	60,17	52,53	48,61

Source : Doc. 9

On peut observer que si, en 1940, la différence entre les taux d'analphabétisme selon les groupes d'âge était réduite (ce qui est caractéristique des sociétés où l'analphabétisme est assez généralisé), cette différence a atteint 26 % en 1970, ce qui révèle un processus de démocratisation culturelle. Les progrès les plus significatifs ont été réalisés chez les jeunes, dans le groupe d'âge de 15 à 29 ans. Tandis qu'en 1940 un jeune sur deux de ce groupe était analphabète, le rapport, en 1970, a été de un sur quatre.

Dans le tableau n° 7, on constate qu'en termes absolus, l'analphabétisme est demeuré pratiquement stationnaire au cours des 30 dernières années dans le groupe d'âge de 15-29 ans, et qu'il n'a cessé de croître dans les groupes de 30 ans et plus.

Tableau 7. **Population totale et population analphabète par *grands groupes* d'âge.**

Année de recensement	Groupes d'âge	
	De 15 à 29 ans	30 ans et plus
1940		
Population totale	11 613 648	12 026 121
Population analphabète	6 272 676	7 007 223
1950		
Population totale	14 625 725	15 623 698
Population analphabète	6 847 119	8 425 313
1960		
Population totale	18 511 927	21 675 663
Population analphabète	6 231 583	9 584 320
1970		
Population totale	25 172 450	29 166 156
Population analphabète	6 462 386	11 474 501

Sources : Docs. 9 et 10

En ce qui concerne la répartition par sexe, l'évolution a été la suivante (par simplification, il n'a été tenu compte que des recensements de 1940 et de 1970).

Tableau 8. **Taux de l'analphabétisme par sexe et groupes d'âge**

Groupe d'âge	Années de recensement					
	1940			1970		
	Total	H.	F.	Total	H.	F.
15 ans et plus	56,22	49,82	62,52	33,11	29,98	36,15
15 à 19 ans	54,68	53,83	55,49	22,96	24,39	21,61
20 à 29 ans	53,83	48,41	58,96	27,57	26,11	28,94
30 à 39 ans	54,61	46,03	63,30	32,03	27,88	36,07
40 à 49 ans	58,36	49,23	68,24	37,92	32,47	43,48
50 ans et plus et âge indéterminé	62,75	53,40	71,89	48,61	41,03	56,14

Source : Doc. 9

Le tableau montre comment se réduit peu à peu la grande différence existant en 1940 entre les chiffres afférents respectivement aux hommes et aux femmes ; il montre également que, dans certains groupes d'âge, la situation en 1970 en ce qui concerne les femmes était meilleure que pour les hommes.

La localisation urbaine ou rurale est un élément qui influe grandement sur les taux de l'analphabétisme. On trouvera ci-après les résultats des recensements de 1950 et de 1970 :

Tableau 9. **Taux d'analphabétisme selon la localisation. Population ayant 15 ans et plus.**

Localisation	Années de recensement	
	1950	1970
Total	50	33
Milieu urbain	26	20
Milieu rural	67	52

Source : Docs. 11 et 12

Sans aucun doute, ces chiffres sont étroitement liés au problème des migrations internes, qui ont été très importantes au Brésil au cours des 20 dernières années. En effet il y avait, en 1950, un peu plus de 3 millions d'analphabètes dans les zones urbaines et ce chiffre est passé à plus de 6 millions en 1970 ; en revanche, on comptait, en 1950, 12 millions d'analphabètes dans les zones rurales, chiffre qui s'est trouvé réduit à 11, 5 millions en 1970. Pour ces mêmes années, la population totale ayant 15 ans et plus est passée, dans les zones urbaines, de 12 à 32 millions, tandis que, dans les zones rurales, elle a à peine varié de 18 à 22 millions. En fait, on a assisté à un transfert important d'analphabètes du milieu rural vers le milieu urbain ; une plus grande concentration de personnes et une motivation plus intense, toutes deux découlant du processus d'urbanisation, favorisent ainsi le traitement du problème (doc. 11 et 12). En 1970, on trouvait plus d'un million d'analphabètes dans le milieu urbain de l'Etat de Saõ Paulo ainsi que dans le milieu rural des Etats de Bahia et celui de Minas Gerais. Dans trois Etats (Bahía, Minas Gerais et Saõ Paulo), le nombre des analphabètes dépassait les deux millions ; dans quatre autres Etats (Maranhão, Ceará, Pernambuco et Paraná), il y avait plus d'un million d'analphabètes. L'Etat de Guanabara, qui ne possède pas de population rurale, avait en 1970 le taux d'analphabétisme le plus faible de tout le pays (10 %) ; le taux le plus élevé (63 %) était, pour cette même année, celui de l'Etat de Alagoas où l'analphabétisme atteignait jusqu'à 78 % dans les zones rurales.

Les travaux accomplis en faveur de l'alphabétisation

Il n'est peut-être pas d'un intérêt majeur de s'étendre sur les causes de l'analphabétisme au Brésil. On peut dire en quelques mots qu'il a pour origine les insuffisances du système normal

d'enseignement qui n'a pas été à même d'assurer la scolarité obligatoire prévue pour les enfants de 7 à 14 ans au titre de l'article 176 de la Constitution. De son côté, la carence de l'éducation de base s'explique, d'une façon générale, par les problèmes multiples d'ordre économique, politique et social auxquels se trouvent confrontés les pays en voie de développement.

Il peut être utile de passer rapidement en revue les efforts faits au Brésil pour supprimer l'analphabétisme. Comme dans presque tous les pays, on a procédé à deux opérations fondamentales : d'un côté, élever le taux de scolarisation et augmenter le rendement du système normal d'enseignement et, de l'autre, offrir des services d'alphabétisation aux adolescents et aux adultes qui n'avaient pas reçu d'instruction en temps opportun. Jusqu'en 1970, il semble qu'au Brésil la première opération ait été menée plus efficacement que la seconde. En effet, selon les données statistiques précédemment fournies, le système scolaire est parvenu à freiner l'augmentation de l'analphabétisme chez les adolescents et les jeunes, tandis que le problème s'aggravait chez les personnes plus âgées, sans que les campagnes d'alphabétisation parviennent à le contrôler.

La Campagne d'éducation des adolescents et des adultes analphabètes a été lancée par le ministère de l'Education et de la Culture en 1947 ; jusqu'à cette date, quelques actions isolées avaient été menées par certains Etats qui avaient organisé des cours du soir pour les adultes. Les programmes ont été multiples, dans le domaine public comme dans le secteur privé, aux niveaux de la Fédération, des Etats et des municipalités. Le Brésil a été pendant quelques années un laboratoire où étaient mis à l'épreuve toutes sortes de méthodes et de moyens techniques appliqués à l'éducation des adultes. La dispersion des efforts et la disproportion entre les ressources disponibles et l'immensité des besoins n'ont pas permis d'obtenir les résultats escomptés.

En 1969, le Centre national des ressources humaines (CNRH) de l'Institut de planification économique et sociale a fait une "Etude sur l'alphabétisation des adultes au Brésil" (10) qui permet de voir clairement quelle était la situation juste avant la mise en marche du programme du MOBRAL. Le recensement de 1970 n'avait pas encore eu lieu, de sorte que la demande potentielle d'alphabétisation a été évaluée à partir d'estimations ; l'offre est représentée par toute une série d'établissements qu'il a été difficile de répertorier du fait de leur diversité et, dans certains cas, de la courte durée de leur action et aussi en raison de l'insuffisance des données statistiques disponibles. Le rapport donne la liste suivante des principales institutions qui, selon des modalités les plus diverses, sont intervenues dans le domaine de l'alphabétisation.

Enseignement supplétif - Créé par la loi n° 4024 du 20 décembre 1961 relative aux directives et fondements de l'éducation nationale, et ratifiée par la loi n° 5692 du 11 août 1971, articles 24 à 28 du chapitre IV, cet enseignement a pour objet principal d'assurer la scolarité du premier degré et du second degré aux adolescents et aux adultes qui n'en ont pas bénéficié en temps opportun. Ce système, dont les plans d'études sont plus courts que ceux de l'enseignement traditionnel, est placé sous la responsabilité des Etats et des municipalités ; les candidats doivent subir des épreuves dites de maturité, auxquelles ils peuvent se présenter après avoir régulièrement suivi les cours, généralement donnés en fin d'après-midi et le soir, ou après avoir subi une formation privée en dehors des salles de classe. Il est difficile de chiffrer la contribution de l'enseignement supplétif à la suppression de l'analphabétisme, parce qu'on ne dispose pas de statistiques sur les premières étapes du processus qui sont celles de l'alphabétisation proprement dite et parce que la création du MOBRAL, qui prévoit des plans d'études bien plus accélérés pour l'alphabétisation (5 ou 6 mois) et pour l'enseignement primaire (12 mois), a amené des modifications importantes dans la composition des effectifs de l'enseignement supplétif.

Croisade d'action chrétienne de base (Croisade ABC) - Institution d'enseignement à caractère non lucratif qui donnait des cours d'alphabétisation et d'enseignement primaire à des adultes dans plusieurs Etats du pays et, notamment, dans la région du nord-est.

Mouvement d'éducation de base (MEB) - Créé en 1961 par la Conférence nationale des évêques du Brésil. L'alphabétisation est menée principalement dans les zones rurales à l'aide de cours radiodiffusés.

Service social de l'industrie (SESI) - Ses vastes objectifs comprennent, le cas échéant, l'alphabétisation, assurée soit directement, soit par le biais d'accords avec d'autres entités. Son activité principale s'exerce à Saõ Paulo.

Conférence des religieux du Brésil (CRB) - C'est une institution non lucrative qui s'occupe, entre autres activités, d'alphabétisation, notamment dans les Etats de Saõ Paulo et de Minas Gerais.

Alphabétisation des adolescents et des adultes (ALFA) - Créé en 1966 pour travailler en coopération avec le Secrétariat de l'éducation de l'Etat de Paraná, cet organisme applique des méthodes expérimentales, en combinant l'enseignement traditionnel, les cours radiophoniques et l'utilisation de diapositives.

Programme d'alphabétisation fonctionnelle de la Compagnie Valle del Río Doce - Il a représenté une micro-expérience réalisée en 1968 dans le cadre du Programme expérimental mondial d'alphabétisation entrepris par l'Unesco. L'alphabétisation a été intégrée à la formation professionnelle sur les lieux de travail ; elle a été considérée comme faisant partie du travail et rémunérée à ce titre.

Premier cours expérimental d'alphabétisation des adultes du Service social du commerce (SESC) à Rio Grande do Norte - Expérience réalisée en

1969 pour l'alphabétisation des employés de commerce : elle a comporté 120 heures de cours.

Programme pilote d'alphabétisation fonctionnelle par la télévision - Réalisé en 1969 à Guanabara, il a comporté 36 cours de 20 minutes, retransmis par 29 postes.

Programme municipal d'éducation de base (PEBAM) - Dirigé et mis en oeuvre par la préfecture de Linhares (Etat de Espírito Santo), il intègre l'alphabétisation et l'éducation communautaire.

Société "Magisterio dell Aire" - Depuis 1964, cette société fonctionne à Uruguaiana, à la frontière ouest de l'Etat de Rio Grande do Sul : elle diffuse des cours par radio.

Cours d'alphabétisation des adultes et de rattrapage de l'enseignement primaire - Enseignement dispensé en 1968 à l'initiative du Diocèse de Santos (Etat de Saõ Paulo).

Système d'éducation par radio de Paraíba - Fondé en 1959 par le Secrétariat de l'éducation et de la culture de l'Etat de Paraíba pour alphabétiser les adolescents et les adultes par le biais de cours radiodiffusés.

Projet pilote Osorio Torres d'alphabétisation des adultes - Mis en oeuvre en 1967 par la Fondation pédagogique Padre Landell de Moura, il intéresse l'Etat de Rio Grande do Sul et a recours à la radio et à la télévision.

Ministère des Forces armées - Il s'occupe d'alphabétiser les recrues.

Après avoir signalé que cette liste d'institutions et de projets n'est pas exhaustive et qu'elle n'est qu'un échantillon des activités de toute sorte et de toute portée qui ont été entreprises, le document précité arrive à la conclusion que "si l'on ne tient pas compte de la présence d'élèves de moins de 15 ans dans les classes d'alphabétisation des adultes et si l'on admet qu'un ajustement des données statistiques, difficile à réaliser à partir de telles sources d'information, ne modifierait que très légèrement le tableau général, on peut penser qu'en 1969 les possibilités d'alphabétisation au Brésil ont concerné 580.000 personnes environ".

C'est dans ce contexte que, le 8 septembre 1970, le MOBRAL est devenu la première force d'alphabétisation du pays et a commencé la seconde étape de son oeuvre.

Chapitre 2

Le MOBRAL en tant que réponse au problème

LES BASES JURIDIQUES

La loi portant création du MOBRAL

Le MOBRAL est né lorsqu'a été approuvée la loi n° 5379 du 15 décembre 1967, dont le texte est reproduit intégralement à l'annexe n° 1.

Plusieurs points de cette loi ont une importance particulière .

Le gouvernement classe comme activités prioritaires permanentes, l'alphabétisation et l'éducation permanente des adolescents et des adultes.

La loi n'explicite pas deux expressions techniques qui y figurent : alphabétisation fonctionnelle et éducation permanente. Le MOBRAL a donc toute latitude pour les interpréter comme il l'entend.

L'article 2 de la loi mobilise en faveur de l'alphabétisation deux secteurs : l'administration publique et les étudiants des enseignements secondaire et supérieur, la contribution du premier secteur étant obligatoire et celle du second bénévole.

La loi approuve, au titre de son article 3, un plan annexe d'alphabétisation fonctionnelle et d'éducation permanente des adolescents et des adultes. En fait, à l'heure actuelle, le MOBRAL mène son action selon un programme qui diffère du plan initial et qui est le résultat des reformulations annuelles dont il est fait mention à l'article en question.

Créé en vertu de l'article 4, le MOBRAL est une fondation à laquelle l'article 6 accorde l'autonomie administrative et financière. Au Brésil, les fondations sont des institutions privées dont l'activité est régie par les articles 24 et suivants du Code civil. Pour que certaines opérations du secteur public soient menées avec une plus grande souplesse, le gouvernement les confie à des fondations, qui sont des organismes décentralisés, pouvant signer des contrats, recevoir des donations, entreprendre des campagnes. Comme c'est le cas pour l'Institut du livre, le MOBRAL se situe dans la sphère du ministère de l'Education et de la Culture, ce qui permet une planification conjointe d'opérations convergentes visant au développement de l'éducation à l'échelle nationale.

L'article 11 traduit un souci que le MOBRAL a fait sien par la suite : celui d'appliquer les moyens de communication sociale aux tâches d'alphabétisation.

Il y a lieu de souligner que les dispositions visées à l'article 8 concernant la présidence de la Fondation MOBRAL ont été modifiées par le décret-loi n° 665 du 2 juillet 1969, où il est stipulé que le "président de la Fondation sera désigné par le Président de la République, sur proposition du ministère de l'Education et de la Culture, pour une durée de trois ans".

Il est intéressant de voir que le Brésil s'est attaqué à une situation d'analphabétisme qui était, en chiffres absolus, la plus grave de l'Amérique latine, à partir d'une loi succincte comprenant un nombre limité d'articles. L'important était de créer un organisme spécifique et de lui donner une autonomie ; ses objectifs sont précisés dans un document annexe susceptible d'être modifié et ses ressources financières devaient ultérieurement faire l'objet d'autres textes législatifs.

Législation complémentaire

Par le décret n° 62484 du 29 mars 1969, la Présidence de la République a approuvé le statut de la Fondation MOBRAL. Le décret reprend les dispositions prévues par la loi initiale, porte création d'organes de direction de la Fondation et en précise les fonctions.

Le décret-loi n° 594 du 27 mai 1969 crée la "Loterie fédérale des sports". Son article 3 affecte 30 % des recettes nettes de cette dernière aux programmes d'alphabétisation. Ce décret-loi a été réglementé par le décret 66118 du 26 janvier 1970.

Le décret-loi n° 1124 du 8 septembre 1970 concède au MOBRAL des ressources financières provenant de déductions volontairement opérées par les personnes morales lors du paiement de l'impôt sur le revenu.

Ces deux importantes sources de revenus du MOBRAL font l'objet d'explications plus détaillées au chapitre concernant le financement.

Il faut ajouter que la Constitution du Brésil, aux termes de l'alinéa f) du paragraphe 3 de son article 15, fait obligation aux municipalités d'affecter au minimum 20 % de leurs revenus à l'enseignement primaire. Bien que ces fonds ne donnent pas lieu à des transferts de sommes en faveur du MOBRAL, ils servent en partie à financer les multiples dépenses indispensables au niveau local pour appuyer les programmes d'alphabétisation.

L'évolution du MOBRAL

Le MOBRAL, on l'a déjà vu, a été créé à la fin de 1967. Entre cette date et septembre 1970, ses dirigeants se sont efforcés de stimuler l'alphabétisation en concluant des accords avec des institutions gouvernementales et non gouvernementales, et en essayant d'utiliser au mieux les ressources disponibles [13]. Comme il s'agissait de programmes parallèles, bien que conçus sous des angles différents et entrepris avec des moyens divers, et que, dans certains cas, ils portaient sur des champs d'application très limités, les résultats obtenus n'ont répondu ni aux besoins ni aux espoirs. Dans cette première étape, le MOBRAL est apparu davantage comme un secteur de l'administration de l'enseignement que comme l'instrument d'un projet spécial.

Le 8 septembre 1970, Journée internationale de l'alphabétisation, on a procédé à une restructuration du MOBRAL qui a porté principalement sur les points suivants :

- le MOBRAL se consacre pleinement à planifier et à mener à bien les travaux d'alphabétisation;
- les municipalités sont mobilisées en tant qu'organes d'exécution du programme ;
- il est prévu des sources de financement stables et suffisantes ;
- le programme dispose d'un important matériel didactique ;
- en résumé, le MOBRAL prend les caractéristiques d'un vaste projet destiné à résoudre le problème de l'analphabétisme.

Ce renforcement du MOBRAL apparaît à l'évidence quand on examine la portée de ses activités : en 1970, l'oeuvre d'alphabétisation concernait un demi-million de personnes ; en 1971, elle en touchait deux millions et demi, et les expériences d'enseignement primaire intégré commençaient avec 34.000 élèves. Après quelques changements de personnel intervenus, en avril 1972, dans le secrétariat exécutif et dans les cadres directeurs du MOBRAL, l'activité de ce dernier s'est considérablement étendue : à la fin de cette même année, les cours d'alphabétisation étaient dispensés à plus de quatre millions de Brésiliens ; près d'un million d'adultes étaient inscrits aux cours de l'enseignement primaire intégré et tout était prêt pour lancer un nouveau programme de formation visant au développement de la communauté et destiné à 1.200.000 personnes.

LES BASES THEORIQUES

Une approche pragmatique

Les textes du MOBRAL exposant les bases théoriques du programme sont plutôt restreints et les techniciens, pour leur part, sont heureux de pouvoir agir, dans leurs secteurs d'activité, avec le pragmatisme qui caractérise la mise en oeuvre du développement du pays. Par ailleurs, l'alphabétisation menée à l'échelle nationale prend de telles dimensions lorsque les travaux atteignent un certain niveau, qu'il est difficile pour les techniciens de consacrer une partie de leur temps à perfectionner le cadre théorique du système.

Cela peut aussi s'expliquer par le fait qu'une partie seulement du personnel vient de l'enseignement ; l'approche interdisciplinaire vise à assurer l'efficacité du programme des points de vue social, économique et politique, et relègue au second plan les conceptions purement théoriques et les préoccupations didactiques.

Il ne faudrait pas en conclure que l'on ne trouve pas dans le MOBRAL une pensée pédagogique. Ce que l'on y perçoit plutôt, c'est un effort pour appliquer des idées essentielles et pratiques, et pour éviter de se perdre en longues considérations théoriques sur des actions qui, de toute évidence, doivent être entreprises.

On peut faire une autre constatation importante : le MOBRAL n'a pas créé une méthode d'alphabétisation. L'enseignement de la lecture et de l'écriture se fait à partir de méthodes diverses proposées par les entreprises qui ont édité le matériel didactique. Pour la formation du personnel, on fait appel à des méthodes de toute sorte. Dans toutes les activités, y compris celles qui sont menées au niveau local, la porte est ouverte à l'innovation pour modifier et perfectionner les méthodes utilisées.

En revanche, on peut parler d'un système du MOBRAL, c'est-à-dire qu'il existe un schéma d'organisation de base qui est le même pour tout le pays [14]. Le MOBRAL, tel qu'il est structuré au niveau central et à l'échelon des régions et des Etats, et auquel viennent s'ajouter près de quatre mille municipalités ainsi qu'une pléiade d'entités publiques et privées, commerciales et à but non lucratif, constitue un système, c'est-à-dire un vaste réseau opérant sur le plan national, où les fonctions sont clairement définies à chaque niveau et pour chaque service et visent à un seul but : réduire le plus rapidement possible le taux de l'analphabétisme.

Alphabétisation et éducation permanente

Certaines des conceptions fondamentales du MOBRAL s'inspirent des principes actuels de l'ensemble du système d'enseignement brésilien ; mais peut-être l'autonomie dont jouit le MOBRAL et le fait qu'il subit à un moindre degré le poids des

traditions lui permettent-ils d'avoir un champ d'action plus vaste. C'est ce qui se produit, par exemple, lorsque l'on considère l'alphabétisation dans la perspective de l'éducation permanente. Pour le MOBRAL, il est évident que l'alphabétisation proprement dite, menée à bien en cinq ou six mois, doit être renforcée par la poursuite d'études ultérieures ; d'où la création et l'expansion croissante des cours d'enseignement primaire intégré et de développement de la communauté, et le souci des éducateurs du MOBRAL d'orienter leurs élèves vers des établissements de formation professionnelle. Le concept d'éducation permanente inspire également une grande partie du matériel didactique employé : on y trouve des échanges de vues sur les besoins courants du citoyen brésilien et sur des sujets d'actualité dont la connaissance permet à l'élève de ne plus se sentir un élément marginal de la société.

Le secrétaire exécutif du MOBRAL, A. Lopes Corrêa, estime qu'un système d'éducation permanente devrait assurer une articulation entre le système normal d'éducation et les facilités qu'offre l'enseignement supplétif, et faire en sorte que l'élève puisse passer de l'un à l'autre aussi souvent qu'il serait nécessaire, grâce à un système d'unités de valeur (15).

La formation à un travail déterminé ne devrait pas être le monopole des établissements scolaires ; au contraire, ce sont les entreprises, entendues au sens le plus large du terme, qui offrent les meilleures conditions techniques, en bénéficiant de l'appui de bons services d'orientation.

Enfin, l'ensemble du système d'éducation permanente entretiendrait un échange constant de relations avec le marché de l'emploi ; les caractéristiques de ce marché, chaque jour plus dynamique, rendraient nécessaire la réintégration périodique des travailleurs dans le système d'enseignement.

Ces idées sont illustrées par le graphique suivant, emprunté au même document.

SYSTEME D'EDUCATION PERMANENTE

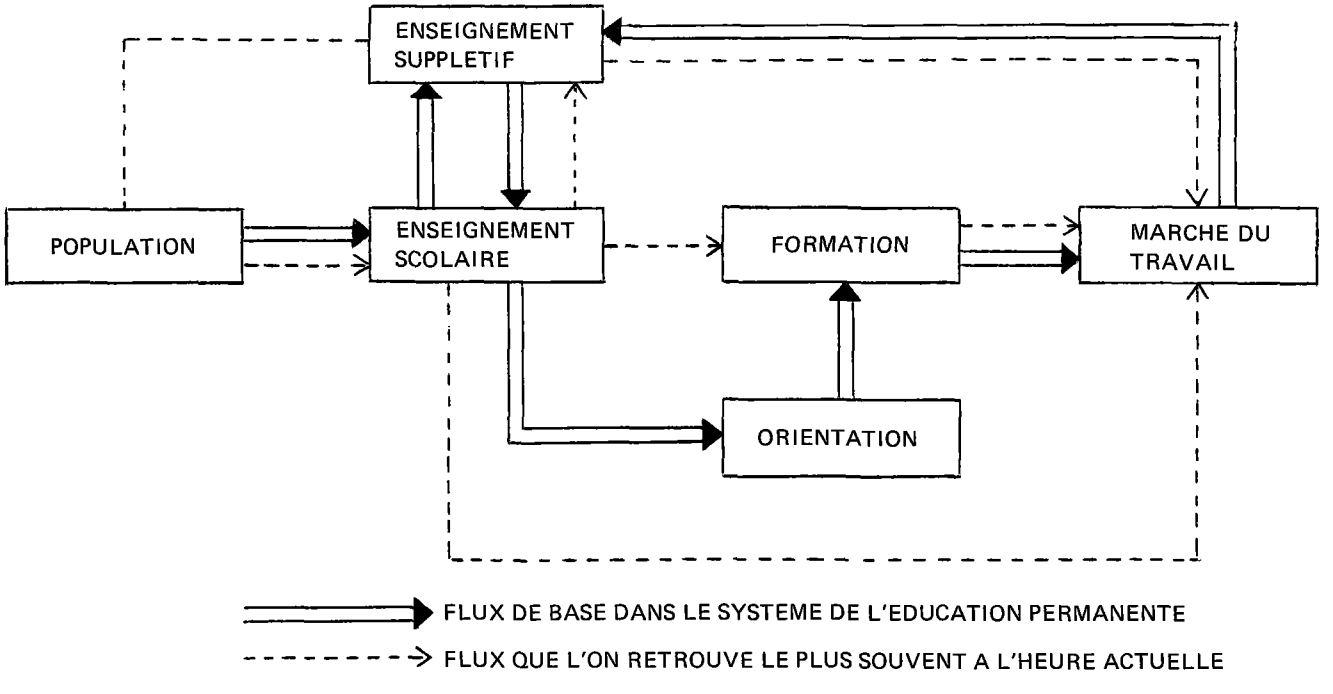

Le système peut présenter d'innombrables variantes en dehors des flux indiqués ci-dessus.

On retrouve des inquiétudes semblables en dehors du MOBRAL ; le plan sectoriel de l'éducation et de la culture pour les années 1972-1974 prévoit que : "... le système sera assez ouvert pour que toute personne ayant quitté l'école à quelque niveau que ce soit puisse y revenir pour mettre à jour ses connaissances ou poursuivre des études, et pour que l'éducation permanente devienne ainsi une réalité. D'un autre côté, il doit être assez souple pour que l'enseigné puisse trouver des cours qui répondent exactement à ce qu'il souhaite ou à ce dont il a besoin."

Cette souplesse du système fait que, dans la pratique, l'élève a de multiples possibilités de s'éduquer ; parmi celles-ci, celles qu'offre le MOBRAL se situent sans doute au niveau le plus élémentaire, mais ce sont celles qui revêtent le plus d'importance pour les couches les moins favorisées de la population. En suscitant chez l'élève le désir intense de participer au processus de l'enseignement et de s'y cantonner, et en lui permettant l'acquisition définitive de techniques élémentaires d'auto-apprentissage, le MOBRAL apporte deux pierres angulaires à l'édification d'un système d'enseignement global qui vise à appliquer progressivement le concept de l'éducation permanente.

La fonctionnalité du processus de l'alphabétisation

L'idée de fonctionnalité appelle quelques commentaires. La loi portant création du MOBRAL lui assigne comme tâche prioritaire l'alphabétisation fonctionnelle. C'est là une expression assez répandue à la suite des recommandations du Congrès mondial des ministres de l'Education sur l'élimination de l'analphabétisme, convoqué par l'Unesco à Téhéran (Iran), en septembre 1965 (16). A la suite de ce congrès, l'Unesco, en collaboration avec plusieurs institutions spécialisées des Nations Unies, a mis en oeuvre le Programme expérimental mondial d'alphabétisation auquel participent plusieurs Etats membres. Les projets élaborés dans le cadre de ce Programme ont pour objet de mettre à l'épreuve des principes et des techniques d'alphabétisation fonctionnelle, pour faire en sorte que l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul cesse d'être une fin en soi et devienne partie intégrante de processus plus vastes de formation, en fonction des intérêts et des besoins de l'adulte, notamment en ce qui concerne son activité professionnelle. Considérée sous cet angle, l'alphabétisation peut être un facteur de développement, et c'est pourquoi sa programmation doit tenir compte, surtout à l'échelon local, des conditions du milieu environnant amenées à influer sur le contenu de l'enseignement ainsi que sur les matériels et les techniques utilisés.

Ceci dit, le MOBRAL entend l'expression "alphabétisation fonctionnelle" comme un effort de synthèse pour adapter le traitement nécessairement massif du problème aux réalités multiples du pays et aux caractéristiques individuelles de l'élève. Les contenus de l'enseignement ont une portée nationale et on s'est efforcé d'y traiter des sujets et d'y employer un vocabulaire pouvant être compris dans tout le pays ; cette préoccupation se retrouve encore davantage dans la rédaction du matériel destiné à l'enseignement initial de la lecture et de l'écriture. Mais le MOBRAL considère que le matériel qu'il diffuse n'est pas la seule ressource pédagogique ; bien au contraire, il appartient à l'enseignant de l'interpréter, de le sélectionner et de l'adapter en fonction du milieu où il exerce son activité. De cet apport créateur qui incombe au maître chargé de l'alphabétisation dépendra la portée du message délivré et le degré de fonctionnalité de l'alphabétisation.

Cette fonctionnalité est toujours relative. Etant donné que les groupes qui fréquentent les centres d'alphabétisation sont assez hétérogènes, il ne faut pas s'attendre à ce que le maître puisse appliquer un programme en tenant compte de la situation professionnelle du groupe ou de chacun des individus qui le composent. Il faudrait pour cela un personnel beaucoup plus qualifié, un matériel diversifié, un plan établi à bien plus longue échéance et des ressources encore plus importantes. Comme il est impossible de traiter l'analphabète en fonction de sa condition particulière de membre d'un groupe déterminé, on le considère en tant que citoyen d'un pays en voie de développement. C'est pourquoi, dans les programmes et dans le matériel utilisé, il est traité de questions telles que la santé, l'hygiène, l'économie nationale, les relations humaines, le développement local, la nutrition, l'instruction civique, la formation pratique à la vie de tous les jours, etc. ; on offre ainsi à l'enseignant un vaste éventail de possibilités lui permettant de répondre aux intérêts du groupe dont il a la charge. Cette approche se retrouve sous une forme plus poussée dans les processus de l'éducation permanente et du développement de la communauté.

Il serait sans objet de confronter les interprétations différentes de la notion de fonctionnalité de l'alphabétisation. Ce qui importe, semble-t-il, dans ce domaine, c'est que l'on se soucie de donner à l'analphabète le maximum de moyens pour affronter ses propres problèmes, dans le cadre de sa vie personnelle, en le motivant pour qu'il arrive à trouver lui-même sa solution.

Les objectifs

Dans les documents dont on dispose, il n'est pas fait souvent mention des objectifs du MOBRAL. Il y aurait lieu ici de distinguer entre les objectifs de l'institution elle-même et ceux du processus éducatif qu'elle engendre au niveau des individus et des groupes. En ce qui concerne les premiers, il est dit dans un document officiel : "Il ressort des données antérieures (il s'agit de celles qui concernent l'évolution de l'analphabétisme dans le pays) que le problème doit être abordé dans une perspective suffisamment vaste pour que l'analphabétisme soit virtuellement supprimé pendant la décennie 1970-1980 et que l'on contribue de la sorte à l'effort intense de modernisation de la société brésilienne" (8). Les objectifs généraux de la Fondation MOBRAL peuvent être énoncés comme suit : réduire au maximum le taux actuel de l'analphabétisme, intégrer les nouveaux alphabétisés à la société dont ils étaient des membres relativement marginaux et leur offrir la possibilité de recevoir ultérieurement une éducation de niveau plus élevé.

Dans le cadre de la politique de décentralisation que suit le MOBRAL, on peut citer l'exemple de la Division de la programmation de la commission municipale du MOBRAL de Saõ Paulo, la municipalité démographiquement et économiquement la plus importante du pays, qui a contribué à préciser les objectifs du processus de formation (17).

Dans le MOBRAL municipal, le processus d'enseignement est organisé de la façon suivante : la classe rassemble des adolescents et des adultes que l'on a regroupés, en tenant compte de leur réalité personnelle et sociale ; on vise ainsi à favoriser le développement de l'individu et du groupe en vue d'assurer efficacement son intégration au milieu social dans lequel il vit - à savoir la réalité urbano-industrielle -, grâce à l'Action pédagogique (AP), à l'Action communautaire (AC) et à la Formation de l'enseigné au travail (FET).

L'Action pédagogique (AP) correspond à la partie de ce processus qui consiste en une utilisation dynamique du matériel didactique approprié et en d'autres activités dont l'ensemble doit permettre à l'élève de communiquer oralement et par écrit, d'avoir une pensée réfléchie et pragmatique, d'adopter une attitude rationnelle vis-à-vis de lui-même et de son milieu, et d'assimiler le minimum d'informations nécessaires à son intégration dans la réalité urbano-industrielle.

L'Action communautaire (AC) correspond à la partie de ce processus qui vise, à partir de tous les cas d'apprentissage, à préparer les élèves à une participation sociale, de plus en plus organisée et cohérente, au niveau de la classe et à celui de certains groupes sociaux, en vue de leur intégration dans la réalité urbano-industrielle.

La Formation de l'enseigné au travail (FET) correspond à la partie de ce processus qui consiste, par le biais de l'Action pédagogique et de l'Action communautaire, à développer chez l'élève des attitudes, des aptitudes et des habitudes indispensables pour lui permettre d'effectuer un travail créateur et efficace dans une réalité urbano-industrielle.

La programmation intégrée de ces trois phases s'étend, pour chaque groupe, sur 17 mois et comprend une première étape de 5 mois d'alphabétisation fonctionnelle et une seconde étape de 12 mois correspondant à l'éducation intégrée.

LA STRATEGIE ADOPTEE

Le système MOBRAL, nous l'avons dit, n'a pas créé une méthode MOBRAL, mais il applique une stratégie MOBRAL pour attaquer de front le problème de l'analphabétisme. Les points essentiels de cette stratégie sont :

Les buts pour 1980

Il s'agit dans un premier temps d'embrasser le problème dans sa totalité. Dans les documents du MOBRAL, il est indiqué que le but visé est de réduire le taux de l'analphabétisme, chez les personnes de 15 ans et plus, de 33 % en 1970 à moins de 10 % pour la fin de la décennie. Les progrès réalisés en matière de planification des opérations du MOBRAL ont permis d'échelonner dans le temps les objectifs prévus pour chaque Etat de l'Union. C'est ainsi que l'analphabétisme sera totalement éliminé en 1973 dans le district fédéral ; il le sera dans deux Etats en 1974, dans quatre en 1975, dans trois en 1976, dans quatre en 1977, dans neuf en 1978 et dans trois en 1979. En 1980, un nouveau recensement permettra de procéder à l'évaluation finale du programme. On estime que, pour l'ensemble du pays, l'analphabétisme aura été ramené en 1978 à un taux acceptable de 7 % (18).

Au cours des années 1970-1972, le MOBRAL a alphabétisé 3.476.500 personnes. Il se propose d'en alphabétiser 2.775.000 en 1973. Au cours des années qui vont suivre, ses efforts viseront à alphabétiser plus de 2 millions de personnes par an. Nous assistons donc à une attaque massive contre l'analphabétisme. Dans le cadre de cette stratégie, on s'efforce également d'inciter toutes les municipalités à passer des accords avec le MOBRAL pour assurer l'éducation de leurs analphabètes et ce but a été déjà atteint à 99, 5 %.

Cette stratégie détermine les caractéristiques générales du programme et a d'importantes conséquences en ce qui concerne l'organisation, le personnel, le matériel didactique et les méthodes d'enseignement.

La décentralisation

Le second aspect qui caractérise la stratégie du MOBRAL, c'est que l'exécution du programme est déléguée aux conseils municipaux. D'où la simplification des mécanismes technico-administratifs du MOBRAL, le renforcement institutionnel des municipalités et, ce qui est plus important du point de vue pédagogique, l'adaptation éventuelle du programme aux caractéristiques locales permettant de suppléer à certaines insuffisances inhérentes au traitement massif du problème.

Les priorités

En troisième lieu, la stratégie adoptée ressort des deux priorités fixées par le MOBRAL : la lutte contre l'analphabétisme a été d'abord menée dans les zones urbaines et de préférence auprès des personnes ayant entre 15 et 35 ans. Dans les deux cas, la raison est, de toute évidence, qu'il convient de donner à ces priorités une grande souplesse.

L'ORGANISATION ACTUELLE

Quelques caractéristiques

Avant de présenter l'organisation du MOBRAL, il convient de la caractériser. Il s'agit, en premier

lieu, d'une organisation dynamique. La loi n° 5379 portant création du MOBRAL et le statut du 29 mars 1968 établissent le cadre de base de ce dernier. Ces deux instruments sont des textes de synthèse qui permettent d'adopter avec souplesse des mesures techniques et administratives en les adaptant aux exigences d'une tâche en perpétuelle expansion. On a ainsi évité que le MOBRAL ne reproduise les schémas d'organisation que l'on trouve dans l'administration publique traditionnelle ; on a su faire à temps une distinction entre les fins et les moyens ; on a essayé et on continue à s'efforcer de libérer l'institution de toute tendance à la bureaucratie. Ce dynamisme qui caractérise le MOBRAL permet à son personnel d'affronter les tâches qui lui incombent dans un esprit créateur. Le souci de former le personnel et d'évaluer les différents aspects du programme fait que tout peut être remis en question et que la méthode de l'expérimentation par voie de tentatives successives a joué un rôle important dans un domaine de l'éducation où aucune tradition ne s'est révélée infaillible.

La seconde caractéristique importante du MOBRAL est la tendance à la décentralisation et à la déconcentration. Comme on l'exposera bientôt, le MOBRAL n'est pas un organe d'exécution de l'oeuvre d'alphabétisation ; cette dernière est confiée à des institutions locales autonomes. Il existe une certaine prévention contre un accroissement démesuré des organes centraux de direction et un grand nombre d'opérations ont été et continueront d'être confiées à des entités publiques ou privées ; l'exemple le plus évident est celui de la production et de la diffusion du matériel didactique. Il existe ainsi une force centrifuge qui déplace vers la périphérie les opérations d'appui dont la nécessité se fait sentir.

On peut également indiquer le caractère "avancé" de cette administration. Il existe, directement rattaché au secrétariat exécutif, un conseil d'organisation et des méthodes, dont l'une des tâches a été de préparer un manuel récapitulant les normes en vigueur dans l'institution (19). Un contrat passé avec une entreprise privée a permis de mettre en place un système de traitement des données par ordinateur, grâce auquel il sera possible à une unité centrale d'informations :

"a. de fournir immédiatement des informations sur les programmes mis en oeuvre par le MOBRAL, le nombre des élèves dans chaque salle de classe, celui des municipalités avec lesquelles des accords ont été conclus et celui des élèves alphabétisés, les causes d'abandon des cours par les élèves, etc. ;

b. d'analyser tous les facteurs qui interviennent dans le processus du MOBRAL, à tout moment et jusqu'à un degré raisonnable de complexité ;

c. d'avoir des renseignements à jour sur la situation de la population qui se trouve en rapport avec les groupes du MOBRAL." (14)

C'est là un pas important qui rendra possible une intégration du système du MOBRAL, en permettant de recueillir, d'enregistrer et de diffuser des informations à tous les niveaux et sur tous les aspects du programme.

Les niveaux

On trouvera ci-après l'organigramme actuel du MOBRAL. Le programme est mis en oeuvre à quatre niveaux : au niveau central, et au niveau de l'Etat, à celui de la région et à celui de la municipalité. Les trois premiers niveaux ont un caractère normatif ; au quatrième niveau, la municipalité est dotée d'autonomie pour l'exécution proprement dite de l'oeuvre d'alphabétisation. Le MOBRAL central a son siège à Rio de Janeiro ; le pays est divisé en cinq régions et dans chacune d'elles fonctionne un centre de coordination régional ; on trouvera à l'annexe n° 2 la liste des régions, de leurs centres et des Etats qui les composent ; il existe également un centre de coordination dans chaque Etat et dans chaque territoire de la fédération ; enfin, sur les 3.957 municipalités que compte le Brésil, 3.937 disposent d'une commission municipale chargée du programme d'alphabétisation.

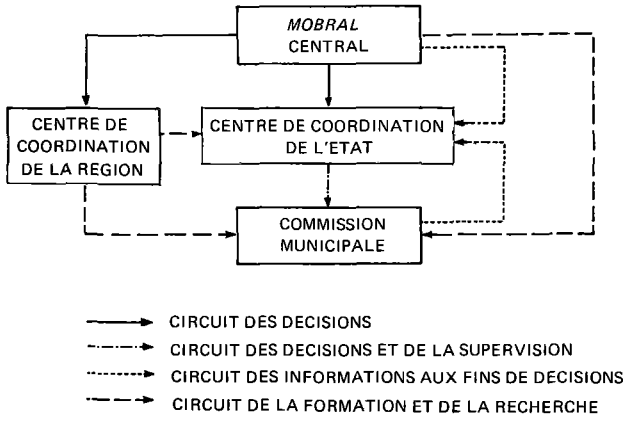
MOBRAL CENTRAL
CENTRE DE COORDINATION DE LA REGION
CENTRE DE COORDINATION DE L'ETAT
COMMISSION MUNICIPALE
CIRCUIT DES DECISIONS
CIRCUIT DES DECISIONS ET DE LA SUPERVISION
CIRCUIT DES INFORMATIONS AUX FINS DE DECISIONS
CIRCUIT DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

Le MOBRAL central

Comme le montre l'organigramme, la présidence est assistée d'un conseil d'administration et d'une commission de contrôle financier. Le secrétaire exécutif, assisté du secrétaire exécutif adjoint, dirige le programme avec la collaboration du conseil d'organisation et des méthodes (ASSOM), du conseil de la supervision (ASSUP), du Chef de cabinet et de cinq directions : celle de la pédagogie, celle de la mobilisation, celle de la recherche et de la formation, celle des ressources financières et celle des activités d'appui.

Deux de ces cinq directions servent les fins du MOBRAL : la direction de la pédagogie (GEPED), de caractère pluridisciplinaire, est chargée d'organiser, de programmer, de réunir des informations, d'évaluer le processus éducatif et d'assurer la formation ; la direction de la mobilisation (GEMOB) a pour tâche de tirer pleinement parti des ressources de la communauté - institutionnelles, matérielles et humaines - à tous les niveaux,

de déterminer les goulets d'étranglement et de créer les bases permettant l'application, la poursuite et l'extension des programmes du MOBRAL, en adjoignant à ce dernier d'autres entités en vue du développement communautaire.

Deux autres directions s'occupent des moyens du MOBRAL : la direction des ressources financières (GERAF) gère le budget, les finances et le patrimoine du MOBRAL et la direction des activités d'appui (GERA) se charge des moyens permettant à ce dernier d'atteindre ses objectifs. La cinquième direction s'intéresse à la fois aux moyens et aux objectifs : il s'agit de la direction de la recherche et de la formation (GETEP) dont le but est de former le personnel du MOBRAL à tous les niveaux d'activité et d'effectuer des recherches appliquées, afin de rendre le système du MOBRAL plus efficace et d'en assurer une rénovation systématique (14).

La terminologie employée est significative : à la tête de l'organisation de la fondation, se trouve le président ; les décisions relatives aux travaux sont prises par le secrétaire exécutif et les fonctions spécialisées incombent aux directeurs ; ces dénominations reflètent les caractéristiques du MOBRAL dont il a été fait état précédemment.

STRUCTURE DU MOBRAL CENTRAL

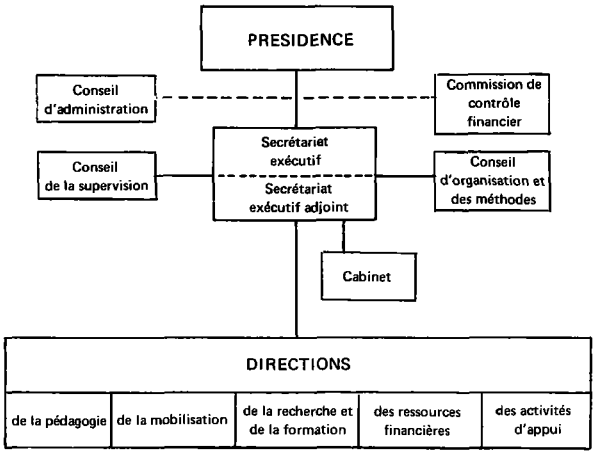

Les centres de coordination

Les centres de coordination à l'échelon des Etats et des territoires, qui sont au nombre de 28, ont pour principales fonctions : "la planification, la coordination et le contrôle des activités finales du MOBRAL, au niveau de chaque Etat et territoire, ce qui comprend nécessairement la mise en oeuvre de programmes, de projets, d'activités et d'accords intervenant à ce même niveau" (19). Le coordinateur à l'échelon de l'Etat applique, dans la zone dont il est chargé, les directives émanant du MOBRAL central. Avec lui coopèrent quatre délégués dont les fonctions correspondent à quatre des directions centrales, à savoir le délégué de la pédagogie, le délégué de la mobilisation, le délégué financier et le délégué des activités d'appui. Cette équipe est renforcée par le personnel d'administration et de services nécessaire.

Au cours des derniers mois de 1972 ont été créés cinq centres de coordination à l'échelon des régions, organismes intermédiaires de renfort rendus indispensables par l'étendue du pays et par l'ampleur du programme. Ils ont pour principale fonction de planifier et d'aider les centres de coordination des Etats, en leur apportant un appui tactique quand les circonstances le réclament.

Les commissions municipales

Au quatrième niveau, on trouve les commissions municipales. Non seulement elles occupent la première place dans la lutte contre l'analphabétisme, mais encore ce sont elles qui ont la charge de mettre en oeuvre le programme, puisqu'elles organisent les prestations des services sur le terrain, et elles jouissent d'une pleine autonomie pour ce faire. Elles sont liées au MOBRAL par un simple accord, semblable à celui figurant en annexe n° 3, qui fixe les engagements respectifs des deux parties.

Les différents niveaux que nous venons de décrire constituent le système du MOBRAL, qui fait l'objet du graphique ci-après. Plus qu'un organigramme, il s'agit d'un tableau des circuits, car

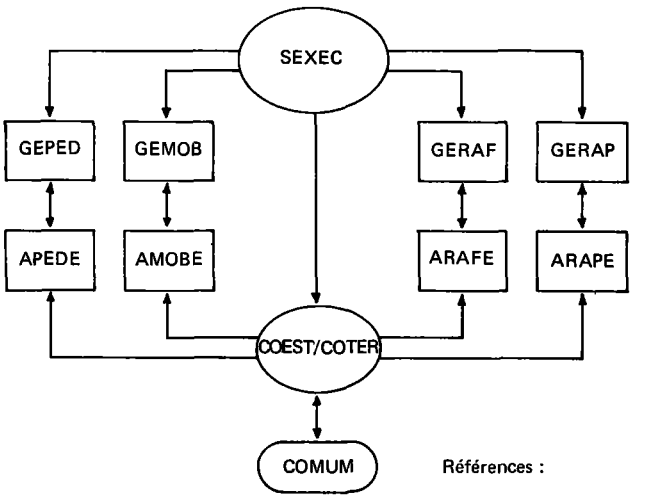

SEXEC – secrétariat exécutif
COEST – centre de coordination de l'Etat
COTER – centre de coordination du territoire
COMUM – commission municipale
GEPED – direction de la pédagogie
GEMOB – direction de la mobilisation des ressources communautaires
GERAF – direction des activités d'appui
APEDE – agence des questions pédagogiques
AMOBE – agence de mobilisation des ressources communautaires
ARAFE – agence de l'administration financière
ARAPE – agence des activités d'appui

il indique aussi bien le circuit des décisions que celui de la supervision et du contrôle. Dans le système du MOBRAL, l'interrelation entre les fonctionnaires des différents niveaux est fondamentale ; la communication n'est jamais unidirectionnelle et les activités de formation sont essentielles pour parvenir à un équilibre entre les normes générales établies au niveau central et les innovations que doivent introduire ceux qui travaillent au niveau de la région et de l'Etat, afin d'adapter ces normes aux particularités du milieu.

LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Une tâche aussi vaste que celle qu'a entreprise le MOBRAL ne peut être menée à bien qu'avec la coopération d'institutions de toutes sortes.

La plus importante en est la communauté elle-même : dans un des paragraphes suivants, il sera question des divers mécanismes au moyen desquels les commissions municipales, représentant les communautés locales, assument la responsabilité de l'alphabétisation.

De même, le chapitre relatif aux aspects techniques traitera, de façon plus approfondie, de tous les problèmes et de toutes les perspectives qui découlent des rapports que le MOBRAL entretient avec le système normal d'enseignement et avec l'enseignement primaire supplétif.

Quelques institutions coopérantes

Les relations avec d'autres institutions ont pour objet, dans la plupart des cas, de rendre plus efficace l'application sur le terrain du programme d'enseignement du MOBRAL. C'est ainsi qu'il est intéressant pour ce dernier que tous les préfets municipaux du pays aient une notion claire des directives et des formes d'action du programme : à cette fin, de très nombreuses réunions et rencontres individuelles ont été organisées, tandis qu'étaient diffusées d'innombrables circulaires.

Le MOBRAL a également besoin de volontaires pour mener à bien ses activités ; c'est dans ce but que des négociations sont entreprises avec le projet Rondón, dont l'objectif est d'organiser des activités poursuivies bénévolement par les étudiants des universités pendant leurs vacances.

Les forces armées recrutent chaque année environ 10 % des jeunes gens qui atteignent l'âge de 18 ans. Bien que le nombre des analphabètes soit très réduit chez les jeunes du contingent, le MOBRAL coordonne son action avec les forces armées, pour leur assurer une alphabétisation satisfaisante, sanctionnée par le certificat correspondant.

La Banque nationale de l'habitation est parvenue à un accord avec le MOBRAL : lorsque sont construits dans tous les Etats de la région du nord-est des logements financés par cette banque, il est prévu de réserver une salle pour les cours d'alphabétisation destinés aux ouvriers du bâtiment, qui, du fait de leur origine essentiellement rurale, comptent parmi eux un nombre élevé d'analphabètes. Lorsque l'édifice est terminé, cette salle reste à la disposition des occupants pour leur servir de centre d'activités culturelles et récréatives.

Dans la ville de Salvador, le Service social de l'industrie (SESI) a mené une enquête auprès de cent entreprises industrielles et a constaté que 20 % de leurs ouvriers étaient analphabètes. Comme ce service ne dispose pas d'un nombre suffisant de moniteurs, il est prévu de mener une action conjointe avec le MOBRAL : ce dernier se chargerait de l'alphabétisation et le SESI apporterait sa contribution dans le domaine de la sécurité, les accidents du travail étant plus fréquents chez les manoeuvres ayant un faible niveau d'instruction.

Dans un grand nombre de prisons, d'asiles et d'hôpitaux du pays, il existe des centres d'alphabétisation du MOBRAL. Certains d'entre eux sont réservés à l'alphabétisation des prostituées. Il existe, également, des centres d'alphabétisation pour les indiens aborigènes, tels que ceux des missions salésiennes de San Marcos et de San Felix au nord du Matto Grosso ; l'enseignement y est dispensé en portugais. Bien que les activités d'alphabétisation soient plus réduites en milieu rural, le MOBRAL cherche à les promouvoir dans des zones où il existe des organisations pouvant favoriser l'accès des paysans aux cours. Il a conclu un accord avec la Confédération nationale des travailleurs agricoles pour stimuler la création de centres : aux termes d'une circulaire d'avril 1973, le secrétariat exécutif a donné des instructions aux commissions municipales pour qu'elles s'assurent la collaboration du syndicat des travailleurs ruraux qui existe dans chaque municipalité. Au titre de cette collaboration, il serait, par exemple, possible de procéder, sous la direction et la responsabilité de la commission municipale, au recensement des analphabètes, au recrutement des professeurs et à l'obtention de locaux appropriés.

L'Association brésilienne de crédit et d'assistance rurale (ABCAR), qui s'occupe du développement agricole dans plus de deux mille municipalités, est un autre des moyens essentiels sur lequel compte le MOBRAL pour promouvoir l'alphabétisation dans les zones rurales.

La coopération au niveau de l'Etat et de la région

Nombreuses sont les institutions avec lesquelles coopère le MOBRAL au niveau de l'Etat. A titre d'exemple, il est intéressant de signaler que le Centre de coordination de l'Etat de Saõ Paulo mentionne dans son rapport (21) treize institutions avec lesquelles le MOBRAL collabore activement/1.

A l'échelon régional, on peut donner un autre exemple de coopération interinstitutionnelle. L'installation dans la ville de Récife du Centre de

1. voir note page suivante.

coordination régional du nord-est a été rendue possible grâce à la délégation régionale du ministère de l'Education qui a cédé les locaux nécessaires, au Banco del Noreste et à la Supérintendance de développement du nord-est (SUDENE) qui ont fourni du mobilier et de l'équipement, aux forces armées qui ont procuré des caves pour entreposer le matériel didactique et au MOBRAL central qui a envoyé un véhicule.

Rapports favorisant la formation professionnelle

Dans l'application de son programme, le MOBRAL se trouve confronté de plus en plus souvent à un problème important, à savoir celui des possibilités de qualification professionnelle qu'il peut offrir aux élèves ayant suivi ses cours, notamment à ceux de l'enseignement primaire intégré. Les participants aux programmes sont, en majeure partie, des inemployés ou sous-employés que le personnel du MOBRAL s'efforce de faire entrer dans des établissements de formation professionnelle. Il est urgent d'établir des liens étroits entre l'éducation des adultes et la formation professionnelle, car il ne faut pas oublier que, selon le recensement de 1970, 64 % de la population économiquement active comptaient moins de 4 années de scolarité (15).

Il existe au Brésil de nombreuses institutions qui se chargent de former des travailleurs déjà employés ou en quête d'emploi. On tend actuellement à établir des rapports de coopération entre le MOBRAL et ces entités. Le MOBRAL peut donner des cours d'alphabétisation et d'enseignement primaire aux personnes désireuses de recevoir une formation professionnelle ; par ailleurs, un grand nombre des élèves alphabétisés par le MOBRAL ne pourrait éviter le chômage qu'en obtenant par la suite les qualifications nécessaires dans les établissements appropriés. Le Programme intensif de préparation de la main-d'oeuvre (PIMPO) a formé de 1964, date de sa mise en oeuvre, à 1972, 658.802 travailleurs dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire : en 1973, le MOBRAL consentira un million et demi de cruzeiros pour que 30.000 de ses anciens élèves puissent recevoir une formation professionnelle du PIMPO, priorité étant donnée aux chômeurs ayant terminé le cycle complet de l'enseignement intégré.

Le Service national d'apprentissage industriel (SENAI) et le Service national d'apprentissage commercial (SENAC) sont des entités privées, soutenues respectivement par des entreprises industrielles et commerciales, qui disposent, à travers tout le pays, de centres de formation des adultes. Le SENAI, créé il y a 30 ans, forme quelque 200.000 travailleurs annuellement. De son côté, le SENAC, au cours de ses 25 années d'existence, a formé plus de 800.000 personnes à différentes spécialités de niveau moyen dans le domaine commercial. La politique de formation visant à réduire le chômage a amené le MOBRAL à joindre directement ses activités à celles de ces deux services, avec lesquels il a conclu, sur le plan local, de nombreux accords qu'il souhaite élargir au niveau fédéral.

De semblables rapports existent avec la Légion brésilienne d'assistance qui est également une fondation, financée sur une partie des recettes de la "Loterie des sports" (à concurrence de 40 % de ces dernières), et qui met en oeuvre des programmes d'assistance en faveur des familles, de l'enfance et de l'adolescence. En 1972, la légion a organisé 6.000 cours qui ont permis de former plus de 113.000 personnes ainsi que 2.000 moniteurs de l'alphabétisation. Dans plusieurs localités, les femmes qui viennent d'être alphabétisées peuvent continuer à s'instruire en suivant des cours d'arts ménagers, qui sont organisés avec le concours de la légion. Le MOBRAL et la légion préparent actuellement un programme de formation par correspondance destiné à 20.000 dirigeants.

Le MOBRAL a signé un accord avec la Fondation Gaucha du travail de l'Etat de Rio Grande do Sul pour assurer la formation de 10.000 nouveaux alphabètes.

La délégation des tâches techniques

Pour répondre à la fois à l'une des caractéristiques du processus actuel de développement du pays qui stimule l'initiative privée et au désir du MOBRAL central de n'avoir qu'un nombre minimal de fonctionnaires, ce dernier confie la réalisation de certaines études et l'examen de certaines questions spécifiques de son plan de travail à des entités publiques ou privées compétentes. Voici trois exemples de ce type de coopération.

Depuis 1970, la production du matériel didactique utilisé dans les programmes d'enseignement du MOBRAL est confiée à des maisons d'édition. Ces dernières reçoivent des instructions générales du MOBRAL, élaborent le matériel, présentent leur projet et, s'il est accepté, le publient et le diffusent. Comme les tirages se font à des millions d'exemplaires, ils ne peuvent être confiés qu'à de grandes entreprises : une de ces maisons d'édition publiant du matériel didactique pour le MOBRAL compte 2.500 employés, dispose de rotatives capables de tirer des revues à un million d'exemplaires par jour et de machines offset pouvant

1. Ces institutions sont les suivantes : DERSA ; FEPASA ; SUDELPA ; Programme intensif de préparation de la main-d'oeuvre (PIMPO) ; Division de la main-d'oeuvre du Secrétariat du travail et de l'administration de l'Etat ; Délégation régionale du travail ; Institut national de prévision sociale (INPS) ; Centre régional interaméricain de développement de la communauté pour les pays du sud ; Projet Rondón ; Institut national de mise en valeur des terres et de réforme agraire (INCRA) ; Rotary Club de Saõ Paulo ; Département d'ophtalmologie du Secrétariat de la santé de l'Etat ; SESI.

imprimer en quatre couleurs un million de feuilles dans le même laps de temps. Le MOBRAL se contente d'approuver le matériel du point de vue technique et de l'emmagasiner dans les centres de coordination des Etats lorsque cela est nécessaire. Le transport vers les capitales des Etats est assuré par la maison d'édition ; il appartient aux commissions municipales de recueillir dans les centres de coordination les collections dont elles ont besoin.

Le second exemple est fourni par l'action conjointe du MOBRAL et du Projet Minerva dans le domaine de la formation du personnel au moyen d'émissions radiophoniques. Certains aspects techniques de cette action commune seront exposés en détail ultérieurement. Il suffit de signaler ici que le Projet Minerva relève du Service de radiodiffusion éducative du ministère de l'Education et de la Culture, qui diffuse dans tout le pays des cours libres ou conformes aux programmes officiels destinés aux adolescents et aux adultes et conçus aussi bien pour l'individu en particulier que pour des groupes organisés. Le MOBRAL, qui devait donner, vers le milieu de 1972, une forte impulsion à la formation des spécialistes de l'alphabétisation, a mis au point le contenu des cours de formation et le Projet Minerva, après accord conclu avec le MOBRAL, a radiodiffusé ces cours à l'intention de 95.000 instructeurs.

Le troisième exemple est tiré du domaine de l'expérimentation. Le MOBRAL se verra obligé à l'avenir de faire face aux besoins d'alphabétisation dans les milieux ruraux. Ce problème fera l'objet d'une première tentative expérimentale menée, après accord, avec l'Université de Viçosa de l'Etat de Minas Gerais. On comparera les résultats obtenus, d'une part, par l'enseignement traditionnel du spécialiste de l'alphabétisation et, d'autre part, par l'enseignement radiodiffusé auquel le spécialiste apportera une collaboration qui sera quotidienne, dans certains cas, et hebdomadaire dans d'autres. Il sera ainsi possible d'évaluer les résultats de cette expérience en vue de l'extension du programme d'alphabétisation dans le milieu rural.

La contribution des moyens d'information

Les objectifs et les activités du MOBRAL sont connus de l'opinion publique brésilienne. Cela est dû en partie à l'approche massive du programme et à la mobilisation de multiples ressources communautaires, mais aussi aux relations existant entre le MOBRAL et les organes qui influent sur cette opinion publique, notamment les grands moyens d'information. Le Conseil des relations publiques du Cabinet, la Direction de la mobilisation du MOBRAL central et les délégués de la mobilisation auprès des centres de coordination des Etats ont la charge des relations avec le public. La presse fait constamment état du MOBRAL. Une agence communique au MOBRAL central toutes les références de la presse à son programme et lui adresse en moyenne soixante-dix coupures de journaux par semaine. A l'occasion de certains événements, comme la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation, le MOBRAL a organisé des conférences de presse réunissant des journalistes brésiliens et des correspondants étrangers.

La radio et la télévision se sont fait l'écho, à l'échelon national, des grands événements du MOBRAL, tels que les cérémonies commémoratives de la Journée internationale de l'alphabétisation. La participation aux cours du MOBRAL a été encouragée au mois de décembre dernier par une des chaînes de télévision de Rio de Janeiro : dans une série de flashes de quinze secondes, des acteurs populaires incitaient les gens à s'inscrire à ces cours. Ces flashes seront ultérieurement diffusés par onze chaînes de télévision dans l'ensemble du pays, sans qu'il n'en coûte rien au MOBRAL.

L'aide apportée au MOBRAL par les moyens de communication sociale a sans aucun doute un impact bien plus fort dans les petites villes où le MOBRAL peut faire l'objet de la nouvelle importante du jour et même d'un titre sur huit colonnes à la première page des journaux. Les rapports avec les moyens d'information se renforcent à mesure que se généralise l'habitude de célébrer leur contribution aux objectifs du MOBRAL au cours des cérémonies dont il sera question plus loin.

L'entreprise brésilienne des postes et télégraphes a émis, le 28 novembre 1972, une série de quatre timbres intitulée "développement national", dont l'un était consacré au MOBRAL [1].

Le MOBRAL peut, de son côté, fournir un apport aux autres institutions

Au titre des rapports favorisant l'action du MOBRAL, il faut citer l'apparition récente de situations de réciprocité. Les institutions qui sollicitent la collaboration du MOBRAL sont chaque jour plus nombreuses. Ce dernier est parvenu à créer dans le pays un réseau dense dont les activités touchent une fraction très importante des couches populaires. En fait, le MOBRAL est le programme national ayant la portée géographique la plus large dans le pays. Il n'est donc pas étonnant que divers organismes s'intéressent au MOBRAL et interviennent auprès de lui pour que le matériel didactique qu'il utilise fasse état des problèmes dont ils s'occupent. S'agissant de questions d'intérêt national aussi primordiales que la nutrition, par exemple, une telle collaboration peut avoir des répercussions considérables. Pour le ministère de la Santé, il serait, en outre, intéressant que l'important contingent de spécialistes de l'alphabétisation du MOBRAL puisse participer à de vastes campagnes sanitaires, telles que celles de la vaccination.

Le MOBRAL coopère également avec l'Institut de sélection et d'orientation professionnelle (ISOP) de la Fondation Getulio Vargas. Depuis 1970, cet institut se consacre à la mise au point de toute une série de tests qui permettent aux forces armées d'orienter professionnellement les jeunes recrues.

Comme on vise à étendre ce service à tous les jeunes des deux sexes, il est nécessaire de s'assurer la participation d'une institution ayant une portée beaucoup plus étendue. Le MOBRAL peut mettre à disposition sa vaste organisation et, en même temps, offrir à ses élèves des services d'orientation qui augmentent le rendement de l'enseignement intégré et aident à les diriger vers les centres de formation professionnelle.

En mai 1973, on a expérimenté des tests destinés à apprécier les aptitudes de 1.610 élèves de 7 municipalités de Saõ Paulo quant à la mécanique, l'aménagement de l'espace, le calcul numérique, l'expression orale et le travail de bureau, et leurs préoccupations en l'occurrence. Dans une seconde étape, on prévoit l'extension de ce service à l'ensemble du réseau du MOBRAL.

Ainsi, du fait de sa forte pénétration dans tout le pays, le MOBRAL semble être appelé à devenir un moyen de diffusion potentiel de tous les aspects d'une politique nationale de développement susceptibles d'être traités dans le cadre d'un vaste programme d'éducation des adultes. Rendre ces besoins compatibles avec la mission propre du MOBRAL et les y intégrer pose d'intéressants problèmes de programmation et d'exécution.

LE FINANCEMENT

Sources principales

Conformément à l'article 7 de la loi n° 5379 portant création du MOBRAL, les ressources de ce dernier provenaient à l'origine de subventions gouvernementales, de donations et de contributions émanant d'institutions et de particuliers, et de recettes éventuelles.

Le décret-loi n° 594 de mai 1969, réglementé par le décret n° 66118 du 26 janvier 1970, a créé la "Loterie des sports" et a affecté 30 % de ses recettes nettes aux programmes d'alphabétisation. A ce titre, le MOBRAL a reçu en 1972, en plusieurs versements régulièrement échelonnés, un montant total de 86 millions de cruzeiros (14.191.420 dollars).

La "Loterie des sports" porte uniquement sur les pronostics des résultats des matches de football. Dans tout le pays, on peut parier une fois par semaine en utilisant le formulaire ci-contre. Pour le traitement mécanique des paris, on utilise une carte perforée. Le montant minimal des paris est de deux cruzeiros (0,3 dollar) pour 14 pronostics et le montant maximal de 108 cruzeiros (17,83 dollars) pour 21 pronostics.

Indiquons, à titre d'exemple, qu'au cours de la première semaine de mai 1973, on a enregistré 9.438.281 paris pour un montant total de 53.420.446 cruzeiros (8.815.225 dollars), soit une moyenne de 5,65 cruzeiros (0,93 dollar) par pari. Sur ce total, 10 % sont versés à l'Institut national de sécurité sociale pour contribuer au financement de ses programmes normaux de sécurité sociale et d'assistance médicale. Sur le solde, 12 % servent à couvrir les frais d'organisation, 13 % sont versés à titre de commissions aux caisses économiques fédérales et aux revendeurs, et 50 % constituent les lots au bénéfice des gagnants. Les 25 % restants représentent les recettes nettes de la loterie qui sont, à leur tour, réparties comme suit : 40 % à la Légion brésilienne d'assistance, 30 % au Conseil national des sports et 30 % aux programmes d'alphabétisation incombant au ministère de l'Education. Ce ministère affecte 80 % de cette somme au MOBRAL, ce qui, pour la semaine prise à titre d'exemple, a représenté pour ce dernier un montant de 2.884.704 cruzeiros (476.023 dollars).

Sur le formulaire qui sert à enregistrer le pari, il est souvent fait mention du MOBRAL et il est indiqué qu'il convient d'orienter les analphabètes vers les centres d'alphabétisation.

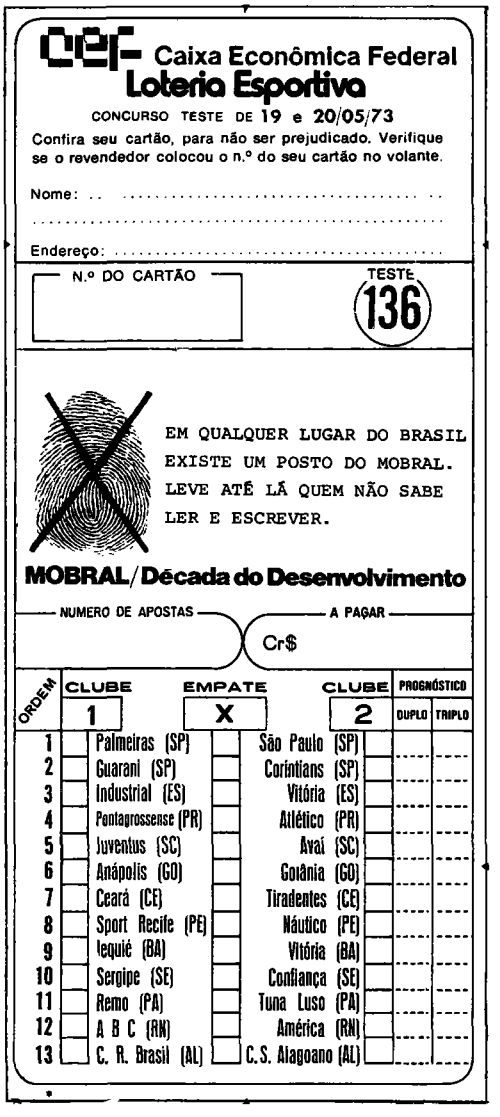

Caixa Econômica Federal
Loteria Esportiva

CONCURSO TESTE DE 19 e 20/05/73

Confira seu cartão, para não ser prejudicado. Verifique se o revendedor colocou o n.º do seu cartão no volante.

Nome: ..

Endereço: .....

N.º DO CARTÃO

TESTE 136

EM QUALQUER LUGAR DO BRASIL EXISTE UM POSTO DO MOBRAL. LEVE ATÉ LÁ QUEM NÃO SABE LER E ESCREVER.

MOBRAL/Década do Desenvolvimento

NUMERO DE APOSTAS — A PAGAR Cr$

ORDEM	CLUBE 1		EMPATE X		CLUBE 2		PROGNÓSTICO DUPLO	PROGNÓSTICO TRIPLO
1	Palmeiras (SP)				São Paulo (SP)			
2	Guarani (SP)				Corintians (SP)			
3	Industrial (ES)				Vitória (ES)			
4	Pentagrossense (PR)				Atlético (PR)			
5	Juventus (SC)				Avaí (SC)			
6	Anápolis (GO)				Goiânia (GO)			
7	Ceará (CE)				Tiradentes (CE)			
8	Sport Recife (PE)				Náutico (PE)			
9	Iequié (BA)				Vitória (BA)			
10	Sergipe (SE)				Confiança (SE)			
11	Remo (PA)				Tuna Luso (PA)			
12	A B C (RN)				América (RN)			
13	C. R. Brasil (AL)				C.S. Alagoano (AL)			

La gestion de cette loterie est à la charge du Conseil supérieur des caisses économiques fédérales ; le MOBRAL se borne à gérer, dans le cadre du régime autonome et souple qui est le sien, les sommes dont le crédite le Conseil supérieur.

Le 8 septembre 1970, Journée internationale de l'alphabétisation, a été édicté le décret-loi n° 1124 qui a créé une seconde source importante de financement pour le MOBRAL. Conformément à l'article 2 de ce décret-loi, les personnes morales peuvent, au moment de payer l'impôt sur le revenu dans les agences de la Banque du Brésil, remplir un formulaire et consentir au MOBRAL de 1 à 2 % du montant de l'impôt. La Banque du Brésil dépose chaque mois le montant des sommes ainsi perçues en faveur du MOBRAL, lequel a, en 1972, reçu à ce titre, 43.229.437 cruzeiros (7.133.570 dollars). Ce décret-loi dont il était prévu qu'il resterait à vigueur jusqu'en 1973, a été prorogé jusqu'à la fin de 1976, mais des négociations sont en cours pour que cette déduction qui est pour le moment facultative devienne obligatoire. En 1972, 60.000 entreprises ont ainsi apporté une contribution volontaire au MOBRAL.

Les sources de financement du MOBRAL sont abondantes et aisément disponibles, et c'est là une des caractéristiques les plus importantes du programme. Il faut ajouter que l'autonomie financière prévue par l'article 6 de la loi n° 5379 favorise une utilisation souple et appropriée des ressources. En 1973, le budget du MOBRAL s'est élevé à 202 millions de cruzeiros (34 millions de dollars) (14).

Les dépenses

Le MOBRAL affecte ses ressources à trois sortes de dépenses : 1) les frais courants du MOBRAL central et des centres de coordination des Etats, des territoires et des régions ; 2) l'achat du matériel didactique imprimé par les maisons d'édition, conformément aux contrats passés avec ces dernières ; et 3) le paiement aux commissions municipales de leurs activités d'enseignement, la rémunération étant calculée en fonction du nombre des élèves. Dans le cas de l'alphabétisation, l'instructeur recevait en 1973 24 cruzeiros (3,96 dollars) par adulte participant aux cours du quatrième mois d'enseignement. Le personnel chargé du sixième mois d'alphabétisation (cours complémentaire organisé en cas de besoin) reçoit 4,80 cruzeiros (0,79 dollar). Les responsables du programme de développement de la communauté reçoivent 5,30 cruzeiros (0,87 dollar) par participant. Les maîtres qui dispensent l'enseignement primaire intégré dépendant des secrétariats de l'éducation des Etats et des municipalités, et leur salaire est variable. Dans leur cas, le MOBRAL se limite à assurer la formation du personnel et à fournir le matériel didactique.

L'apport des Etats et des municipalités

Les ressources du MOBRAL ne sont pas les seules à financer la lutte contre l'analphabétisme. Certaines dépenses sont couvertes par la communauté. Au niveau de la municipalité, un effort considérable doit être fait, allant de la rémunération des spécialistes locaux jusqu'à l'achat de craie. De nombreuses municipalités ont créé d'importants bureaux techniques, se servent de véhicules, payent des loyers, versent aux spécialistes de l'alphabétisation des rétributions spéciales, publient du matériel pédagogique supplémentaire ou distribuent des prix ou des récompenses à titre d'encouragement. Les efforts financiers consentis au niveau municipal sont innombrables et, malheureusement, le rythme auquel ont été effectués les travaux n'a pas permis de les évaluer quantitativement pour en tenir compte dans le coût global du processus. Le MOBRAL encourage, dans chaque municipalité, la création d'un fonds spécial pour l'alphabétisation, constitué par des fonds provenant du budget même de la municipalité, de la communauté et du MOBRAL central. Certains organismes gouvernementaux font preuve d'esprit de décision quand il s'agit de faire face aux aspects matériels du programme d'alphabétisation. Un des derniers en date des centres de coordination régionale est celui de la région du centre-ouest, qui a en charge des Etats à très faible densité démographique. Les gouvernements des Etats du Mato Grosso et de Goias mettent à sa disposition un avion, toutes les fois qu'il est nécessaire. Grâce à la coopération de l'Association commerciale et industrielle de l'Amazonie, de l'Université technologique pour le travail et du PIPMO, il est prévu de construire neuf bateaux qui seront affectés au MOBRAL dans la région amazonique. En 1972, la Préfecture de la municipalité de Saõ Paulo a octroyé au programme du MOBRAL un montant de 10 millions de cruzeiros (1.650.165 dollars), pour l'entretien de 15 unités locales qui opèrent à l'intérieur de la ville et disposent de 59 techniciens. On pourrait évidemment multiplier les exemples confirmant l'existence d'un fort soutien financier aux activités du MOBRAL.

Les coûts

Les informations obtenues pour l'année 1972 ont permis au MOBRAL de déterminer les coûts unitaires correspondant à ses différents programmes.

Pour les cours d'alphabétisation, dont la productivité finale est de 52 %, le coût par adulte alphabétisé est de 57,62 cruzeiros (9,50 dollars). Ce chiffre comprend 11,68 cruzeiros pour le matériel didactique, 40,70 cruzeiros pour la rémunération du personnel enseignant et 5,24 cruzeiros pour les frais administratifs et les pertes. Si on établit ces calculs non pas à partir du nombre des adultes réellement alphabétisés, mais en tenant compte du nombre total de participants, c'est-à-dire d'élèves prévus dans les accords, le coût unitaire est de 29,27 cruzeiros (4,83 dollars).

En ce qui concerne le programme d'éducation intégrée, les coûts pour le MOBRAL se réduisent à ceux du matériel didactique et à 10 % de frais d'administration et de pertes : le coût unitaire se chiffre à 12, 21 cruzeiros (2, 01 dollars) par élève participant. Les professeurs sont, dans ce cas, rémunérés par les secrétariats de l'enseignement des Etats et des municipalités.

Pour ce qui est du programme de développement communautaire, le coût par adulte participant se chiffre à 6, 66 cruzeiros (1, 09 dollar), ventilés comme suit : 5, 30 cruzeiros par élève/programme pour la rémunération des moniteurs, 0, 75 cruzeiro pour le matériel didactique et 0, 61 cruzeiro pour les frais d'administration et les pertes (14).

Chapitre 3

Les participants

LE PERSONNEL

Le personnel du MOBRAL, au sens strict du terme, ne comprend que les fonctionnaires travaillant sous contrat au siège du MOBRAL central et dans les centres de coordination des régions et des Etats. Les personnes qui travaillent bénévolement dans les commissions municipales et les milliers de spécialistes de l'alphabétisation et d'éducateurs qui oeuvrent sur le terrain ne font pas partie du personnel du MOBRAL. Par ailleurs, comme on l'a indiqué, certaines fonctions techniques sont confiées à d'autres entités compétentes : tel est le cas, par exemple, pour la mise au point et l'édition du matériel didactique, les recherches, l'expérimentation méthodologique, etc. Il y a aussi des étudiants qui apportent momentanément leur concours au MOBRAL dans des domaines connexes à leur future spécialité et qui reçoivent, en échange, des bourses d'études. C'est le résultat de la politique du MOBRAL de réduire au maximum le nombre des cadres.

Au niveau central

Le MOBRAL central, qui occupe un édifice de cinq étages couvrant une superficie de 1.350 m2, compte 339 fonctionnaires. Selon la structure du MOBRAL central, il incombe au Cabinet d' "administrer le personnel du MOBRAL, en ce qui concerne le recrutement, les admissions, les promotions et les salaires" (19).

Les dispositions administratives qui régissent le personnel visent à assurer une politique souple d'utilisation de ce dernier en fonction du caractère d'urgence que présente la tâche incombant au MOBRAL. Les fonctionnaires bénéficient d'un ensemble de prestations sociales qui les avantagent par rapport aux autres travailleurs brésiliens.

Il y a lieu de souligner l'intérêt que porte l'institution à la qualification professionnelle de son personnel. La période de stage expérimental de 90 jours comprend des activités de formation ; on accorde des autorisations spéciales aux fonctionnaires qui entreprennent des études pouvant présenter un intérêt pour le MOBRAL ; les différentes directions doivent organiser des cours de formation, de perfectionnement et de spécialisation professionnelle qui, dans certains cas, peuvent être obligatoires.

Quant à la répartition par catégories professionnelles du personnel technique du MOBRAL, il faut signaler que l'équipe est composée de gens appartenant à des disciplines multiples. C'est là une des caractéristiques les plus remarquables du MOBRAL. Les tâches d'enseignement sont confiées aux commissions municipales qui donnent généralement à leur personnel l'appellation de "professeurs". Tel n'est pas le cas pour le MOBRAL central. Le renforcement de l'institution n'a pas donné lieu à un transfert massif de techniciens du ministère de l'Education et de la Culture vers le nouvel organisme ; par ailleurs, la mise au point du matériel didactique est effectuée en dehors du MOBRAL. Ainsi, la politique de délégation et de décentralisation permet au MOBRAL central d'assurer l'essentiel d'une action qui concerne plus de quatre millions de Brésiliens par an, et qui, si elle comporte bien évidemment des aspects pédagogiques, présente aussi des caractéristiques sociologiques, financières et administratives. Le MOBRAL est essentiellement un projet sectoriel de développement. Il ne faut donc pas s'étonner que la présidence en ait été confiée à un homme d'affaires doublé d'un économiste et que le secrétariat exécutif soit dirigé par un ingénieur. La liste des 61 fonctionnaires techniques du MOBRAL ayant reçu une formation supérieure révèle les origines professionnelles suivantes :

Pédagogie	12	Linguistique	2
Economie	6	Bibliothéconomie	2
Sciences politiques et sociales	5	Administration	2
		Comptabilité	2
Ingénierie	4	Mathématiques et physique	2
Formation militaire	4		
Droit	4	Géographie	1
Service social	3	Communications	1
Sociologie	3	Histoire	1
Lettres	3	Educ. physique	1

Nutrition	1	Planification	1
Ecole navale	1		

Au niveau de la région et de l'Etat

Quant au personnel technique qui prête ses services dans les centres de coordination des régions et des Etats, les informations dont on dispose indiquent qu'à ce niveau, la proportion de personnel formé aux sciences de l'éducation est plus forte, encore que parmi les coordinateurs et les agents, on trouve des fonctionnaires ayant suivi d'autres disciplines.

Au niveau municipal

Les commissions municipales disposent d'un personnel technique, rémunéré ou bénévole, dont l'importance et les caractéristiques sont très variables. Dans les petites municipalités, les fonctions d'animation, de coordination, de supervision, etc. sont généralement confiées à du personnel ayant une expérience pédagogique. Cependant, en ce qui concerne la municipalité de Saõ Paulo qui est numériquement la plus importante du pays, la présidence de la commission est exercée par le Secrétariat à la prévoyance sociale de l'Etat, ce qui a permis une coopération intéressante entre les spécialistes de l'enseignement et ceux du service social. La moitié environ des techniciens qui travaillent pour la commission sont des assistants sociaux ; dans les municipalités de l'intérieur les assistants sociaux jouent également un rôle important ; le programme peut, de la sorte, combiner facilement l'oeuvre d'alphabétisation et l'organisation communautaire, et devenir, par là même, plus fonctionnel.

Les spécialistes de l'alphabétisation

Le programme d'alphabétisation bénéficie, en dernier lieu, du concours de 100.000 à 110.000 spécialistes qui, comme on l'a déjà dit, ne sont pas fonctionnaires du MOBRAL. Ce sont les commissions municipales qui les engagent par contrat, aux termes des accords conclus avec le MOBRAL, et qui les rémunèrent en fonction du nombre d'élèves dont ils ont la charge.

Le direction de la pédagogie du MOBRAL central a effectué, au cours du premier semestre 1972, une étude sur les qualifications de 66.845 responsables de l'alphabétisation travaillant dans 2.650 municipalités (ces chiffres correspondent approximativement aux deux tiers du programme).

Les résultats figurent dans le tableau suivant :

Tableau 10. **Qualifications des spécialistes de l'alphabétisation - Premier semestre de 1972 - En pourcentages**

Région	Etudes primaires complètes ou incomplètes (jusqu'à 4 ans d'études)	1er cycle : complet (8 ans)	1er cycle : incomplet (entre 5 et 7 ans)	2e cycle : complet (11 ans)	2e cycle : incomplet (entre 9 et 10 ans)	Enseignement normal complet (11 ans)	Enseignement normal incomplet (entre 9 et 10 ans)	Etudes universitaires (plus de 11 ans)	Autres	Sans réponse
Nord	49,80	4,66	11,39	2,23	5,53	9,75	6,15	2,54	1,05	6,90
Nord-Est	58,30	3,52	12,85	1,51	3,96	7,40	7,00	0,53	2,00	2,93
Sud-Est	34,61	4,65	9,21	2,92	5,62	23,50	12,46	4,07	0,76	2,20
Sud	30,44	10,74	16,26	4,56	9,03	11,71	12,83	1,99	0,34	2,10
Centre-Ouest	34,81	7,57	20,40	2,69	8,40	10,61	11,10	1,21	1,17	2,04
TOTAL	47,27	4,68	12,20	2,29	5,12	13,12	9,38	1,87	1,39	2,68

Ce tableau appelle quelques commentaires .

En premier lieu, on constate que près de la moitié des personnes chargées des cours d'alphabétisation a seulement suivi, complètement ou incomplètement, le cycle de l'enseignement primaire (4 ans d'études). Certaines d'entre elles sont inscrites aux cours de l'enseignement supplétif. Dans les zones rurales en particulier, il est difficile de recruter un personnel ayant un certain bagage culturel, malgré la rémunération offerte qui n'est pas négligeable. C'est un problème qui ne disparaîtra pas de si tôt. La solution ne consiste pas à exiger de plus hautes qualifications universitaires, mais à appliquer le principe selon lequel celui qui sait quelque chose doit transmettre son savoir à celui qui est dans l'ignorance. Dans beaucoup de zones, le maître de l'enseignement primaire - aujourd'hui enseignement du premier degré - a à peine complété le cycle de cet enseignement et, parfois, ne l'a pas terminé, de sorte que ce qu'il enseigne aux enfants d'âge scolaire, c'est essentiellement à lire et à écrire ; or, c'est ce que le MOBRAL lui demande de faire auprès de la population adulte. Pour sortir de ce cercle vicieux, il est nécessaire d'accepter la coopération de cet enseignant en lui donnant, par divers moyens, les possibilités d'agir comme un promoteur au niveau de la communauté.

C'est à ce propos que le MOBRAL peut jouer un rôle extrêmement important, en stimulant les enseignants se situant aux échelons les plus modestes du système éducatif et en les aidant à acquérir de nouvelles qualifications. Jusqu'à présent, la stratégie a visé principalement à affronter le problème dans les zones urbaines ; lorsqu'il faudra appliquer le programme dans les zones rurales, les efforts à fournir en matière de formation professionnelle seront sans doute l'une des clés du succès.

Comme un nombre important de spécialistes de l'alphabétisation n'ont reçu qu'une formation primaire, il s'ensuit que les adultes alphabétisés auront peut-être des difficultés à poursuivre des études. Les cours (d'une durée de 12 mois) de l'enseignement primaire intégré réclament un personnel plus hautement qualifié.

Le niveau universitaire du personnel chargé de l'alphabétisation dépend des possibilités offertes par le système d'enseignement local. C'est ainsi que l'enquête effectuée a montré que sur les 3.631 spécialistes de l'Etat de Saõ Paulo, 65 seulement (1,8 %) étaient de formation primaire ; 1.967 (54,17 %) étaient diplômés d'une école normale d'instituteurs et 670 (18,45 %) étaient des étudiants ou des professionnels de niveau universitaire. Dans la municipalité de Ribeirão Preto de ce même Etat, qui compte plusieurs centres d'enseignement supérieur, il y avait, en 1972, 72 spécialistes de l'alphabétisation : 10 d'entre eux étaient des professeurs et les 62 restants des étudiants poursuivant des études universitaires diverses. Dans la ville de Salvador, l'alphabétisation est assurée également par des professeurs et par des étudiants. Toutefois, dans l'Etat de Bahia, dont Salvador est la capitale, 43,85 % des enseignants chargés de l'alphabétisation n'ont fait que des études primaires, 18,50 % sont des diplômés issus d'une école normale d'instituteurs, 14,61 % en suivent encore les cours et 0,50 % ont fait des études universitaires.

Il en résulte que la situation devant laquelle se trouve le MOBRAL est très variée et que les résultats qu'il pourra obtenir dans les différents milieux dépendront de la qualité des spécialistes de l'alphabétisation sur lesquels il devra compter.

A cela, il faut ajouter deux faits caractéristiques apparemment liés entre eux : a) le renouvellement important que l'on constate parmi le personnel chargé de l'alphabétisation et b) la jeunesse de ce dernier.

Dans la municipalité de Saõ Paulo, le personnel s'est renouvelé à raison de 32 % en une seule année. Il est composé, dans la proportion de 65,4 %, de jeunes qui ont entre 18 et 24 ans, ce qui amènerait à penser que le MOBRAL est un facteur potentiel important de sensibilisation des jeunes, à qui il permet d'entrer en contact, ne serait-ce que brièvement, avec les problèmes de l'éducation populaire et de mettre à l'épreuve leur sens pédagogique et social. Cet état de fait pose des problèmes également considérables en ce qui concerne le programme de formation des spécialistes de l'alphabétisation.

Enfin, on s'accorde généralement à penser au MOBRAL central que la formation pédagogique traditionnelle des instructeurs ne garantit pas de meilleurs résultats, ni quantitativement ni qualitativement, en matière d'alphabétisation, dans la mesure où cette formation a laissé de côté les problèmes et les méthodes relatifs à l'éducation des adultes. Les cours accélérés de formation de spécialistes de l'alphabétisation peuvent donner à des jeunes gens qui ont un certain niveau d'éducation générale les compétences indispensables pour animer des processus d'alphabétisation et même pour organiser des groupes restreints visant au progrès de la communauté. La commission municipale de Recife dispose de 339 spécialistes dont 231 sont des enseignants professionnels et 103 des enseignants occasionnels. De l'avis des dirigeants municipaux, certains de ces derniers, appelés leigos au Brésil, ont obtenu des résultats supérieurs à ceux des "professeurs". La municipalité de Igarassú, dans l'Etat de Pernambuco, compte quelque 80.000 habitants : le taux de l'analphabétisme y est de 60 % parmi les adultes. Quatre mois après le début de la campagne du MOBRAL, les centres d'alphabétisation accueillaient 4.000 participants, qui constituaient le groupe d'enseignés le plus important de tous les niveaux d'enseignement de la municipalité. Le président de la commission municipale était, à la fin 1972, un odontologue, et la coordinatrice, un professeur exerçant à titre bénévole. Un des centres est placé sous la responsabilité d'un commerçant qui a suivi les cours du "gymnasio" (8 ans d'études). Ce centre est situé dans un édifice spécialement conçu et construit par le spécialiste de l'alphabétisation avec la coopération de la communauté. On y trouve une salle de classe bien éclairée, une salle comprenant des toilettes et un équipement pharmaceutique, un petit studio audiovisuel avec tourne-disques, discothèque, équipement sonore et haut-parleurs grâce auxquels il est possible de faire entendre de la musique aux personnes du voisinage et les exhorter à suivre les cours du MOBRAL. Le responsable du centre s'est arrangé, en outre, pour compléter le matériel didactique du MOBRAL, conçu pour l'ensemble du pays, par des exemples illustrés tirés du milieu environnant. Le personnel du MOBRAL a reçu des instructions pour encourager de tels efforts d'imagination de la part des responsables de l'alphabétisation.

Il semble ressortir de l'expérience brésilienne que si les enseignants professionnels, diplômés ou non, ont un grand rôle à jouer pour ce type de programmes, d'autres coopérants de formation fort différente peuvent également contribuer efficacement à l'alphabétisation. Il y a là un immense champ de recherches.

Le personnel de l'enseignement primaire intégré

Le programme d'enseignement primaire intégré a été lancé en 1971 dans les cinq régions du pays et

l'expérience a porté sur 33.000 adultes. A la fin de cette expérience, on a procédé à une évaluation (22) qui a démontré que les coordinateurs et les membres des commissions municipales ont choisi plus de la moitié du personnel nécessaire parmi les spécialistes de l'alphabétisation les plus compétents. Ainsi était assurée une meilleure connaissance de la psychologie de l'adulte, de l'organisation et des caractéristiques du MOBRAL. Le corps enseignant a été complété par des maîtres issus des écoles normales et n'ayant pas encore travaillé pour le MOBRAL, par des étudiants préparant le professorat et par des personnes sans expérience pédagogique. Plus de la moitié des enseignants possédait une expérience des enfants et des adolescents et a trouvé que le contact avec les adultes, s'il posait des problèmes nouveaux, était néanmoins plus enrichissant et plus créateur.

L'expansion de l'enseignement intégré dans le cadre du programme du MOBRAL a nécessité un accroissement très important du nombre des enseignants qui dépendent directement des Secrétariats à l'éducation des Etats et des préfectures municipales. On retrouve dans la composition de ce personnel les grandes lignes déjà indiquées lors de la première étape expérimentale.

Le personnel chargé du cycle de développement de la communauté

Ce programme était assuré en 1972 par 5.747 animateurs, dont la plupart étaient des moniteurs du MOBRAL. Certains avaient reçu une formation en matière de développement de la communauté, au titre de programmes divers qui ont été mis en oeuvre dans ce domaine, au Brésil, au cours des dernières années. Un des manuels utilisés ("Vous êtes action" "Vocé e açâo") s'adresse aux animateurs et contient des indications leur expliquant comment connaître la communauté et comment orienter la programmation et l'application des activités de groupe pour assurer le perfectionnement de cette dernière.

LA FORMATION DU PERSONNEL

Critères de la formation

Pour un programme nouveau, massif et de portée nationale comme celui du MOBRAL, la formation du personnel est une question fondamentale. L'institution fait sien le principe selon lequel la formation est une nécessité permanente pour tout son personnel. Nul ne peut s'en dispenser ; elle n'est jamais achevée.

Il s'ensuit que les activités de formation s'adressent aux techniciens de l'échelon supérieur, au personnel travaillant sur le terrain et aux dirigeants de la communauté. Dans tous les cas, il ne s'agit pas seulement de donner des notions sur les techniques de l'éducation des adultes ou de transmettre quelques recettes d'organisation ; on s'efforce aussi de faire comprendre au personnel les problèmes du développement économique et social et de le rendre capable d'adapter avec imagination, en fonction du milieu et du niveau envisagés, les normes générales à tous les cas qui peuvent se présenter à lui dans l'accomplissement de sa tâche.

Par ailleurs, la formation est organisée selon une structure en forme de pyramide pour tirer parti de celle qui est propre au MOBRAL ; les équipes centrales se forment elles-mêmes en approfondissant les problèmes qui se posent dans chaque domaine ; elles assurent la formation des coordinateurs et des superviseurs au niveau de la région ou de l'Etat, et ces derniers transmettent ces connaissances au personnel qu'ils initient sur le terrain.

Le MOBRAL cherche également à déléguer ses fonctions en ce domaine ; dans la mesure du possible, certains aspects de la formation, dûment spécifiés et approuvés, sont confiés à des équipes de techniciens avec lesquels sont passés les contrats correspondants.

Moyens de la formation

L'extension du programme a amené le MOBRAL a créer en 1972 une direction de la recherche et de la formation. Cette direction est installée dans un édifice distinct de celui du Siège central, situé sur la route du Corcovado, à la fois près du MOBRAL central et à l'écart de l'atmosphère enfiévrée de la ville. Ce centre de formation et de recherche dispose de salles de réunions, de laboratoires audiovisuels, de bureaux pour les travaux de recherche et d'un centre de documentation spécialisée appelé "Noyau de documentation technique".

En ce qui concerne la formation du personnel, cette direction a une triple responsabilité, à savoir :

- Le perfectionnement du personnel technique de niveau supérieur, tâche nécessairement interdisciplinaire et permanente qui doit être menée aussi bien au centre que dans d'autres institutions, en tenant compte des nécessités décelées par les dirigeants et révélées par des enquêtes menées auprès du personnel.
- La formation du personnel qui travaille sur le terrain : superviseurs, coordinateurs, éducateurs en général. C'est le travail quantitativement le plus important ; il est effectué à l'extérieur du centre.
- La projection internationale du MOBRAL grâce à des activités de formation et d'échange de techniciens étrangers.

En matière de formation, l'activité qui a connu le plus d'ampleur a été l'organisation de cours pour les spécialistes de l'alphabétisation et pour les enseignants du programme d'éducation intégrée. Entre 1970 et 1972, le MOBRAL central a formé directement 785 personnes qui ont transmis leur savoir, par tout le pays, à 43.829 spécialistes de l'alphabétisation constituant l'avant-garde de

l'alphabétisation. A cette fin, on a eu recours à un enseignement traditionnel d'une durée de 5 à 10 jours qui utilise un manuel d'instructions destiné aux spécialistes de l'alphabétisation et fournissant des notions d'alphabétisation fonctionnelle, des exposés sur les méthodes et les techniques de travail, des références au système d'évaluation du MOBRAL, des suggestions pour aider les élèves présentant des difficultés particulières et des techniques diverses d'animation de groupe (23).

Le manuel à l'intention des professeurs de l'éducation intégrée est d'une portée plus vaste et traite du programme du MOBRAL en générale, du rôle de l'éducation intégrée dans le développement économique et social, des bases et des techniques de l'éducation accélérée pour les adultes, ainsi que des fondements psychologiques du processus de l'enseignement et passe en revue des questions telles que celles de l'enseignement, de la motivation, du rôle du professeur, de l'étude des caractéristiques de l'adulte, des techniques du travail en groupe, de l'évaluation et du matériel didactique (24).

Se trouvant dans la nécessité d'élargir son rayon d'action, le MOBRAL a été amené, vers le milieu de 1972, à employer, pour la formation des spécialistes de l'alphabétisation, des techniques moins onéreuses et plus efficaces : il en a formé 90.500 en utilisant les services de la radio. Cette action, à laquelle a participé le Projet Minerva, sera traitée plus en détail au chapitre suivant.

Continuité de la formation

On s'est efforcé de transmettre périodiquement aux agents sur le terrain des messages d'encouragement et de nouvelles connaissances techniques. Dans le courant de 1972, la direction de la pédagogie a diffusé à travers tout le pays différentes circulaires qui visaient davantage à apporter une aide morale aux spécialistes de l'alphabétisation et à recueillir des informations au moyen d'enquêtes qu'à renforcer la formation technique de ces derniers.

Depuis mars 1973, le MOBRAL publie, à 40.000 exemplaires, un bulletin mensuel "LE MOBRAL INFORME" qui lui permet de fournir aux collaborateurs du programme des informations à jour sur les activités du Mouvement, d'entretenir l'intérêt de toutes les organisations participantes et de dispenser une formation permanente et nouvelle aux fonctionnaires chargés de tâches techniques (25, 26).

Les problèmes d'ordre logistique que soulève la diffusion rapide de bulletins et de circulaires périodiques ont amené certains techniciens du MOBRAL à envisager l'établissement d'un contact hebdomadaire par radio avec les agents de l'alphabétisation. Mais dans un pays aussi vaste que le Brésil, c'est là un problème complexe.

La carrière d'éducateur des adultes

Un Brésilien sur mille exerce des fonctions d'enseignant au titre du programme du MOBRAL. Cela représente un groupe humain considérable ; pour la majorité des Brésiliens qui le composent, l'alphabétisation constitue aujourd'hui une source d'emploi appelée à disparaître un jour ; ceux qui, en revanche, oeuvrent dans le domaine de l'éducation intégrée ont devant eux une longue période d'activité, jusqu'à ce que le peuple brésilien ait acquis un bagage culturel plus satisfaisant. D'où la nécessité de compter sur des éducateurs des adultes spécialisés non seulement du point de vue technique, mais aussi pour enseigner sur le terrain. Les écoles normales ne donnent pas de formation dans ce domaine et, comme on l'a déjà vu, il y a un fort pourcentage de renouvellement parmi le personnel. C'est pourquoi, à la suite d'une réunion des coordinateurs du MOBRAL, il a été recommandé de favoriser la carrière d'éducateur des adultes, d'en faire une discipline dans laquelle pourront se spécialiser les professeurs après l'obtention de leur diplôme universitaire et d'en fournir des notions aux futurs enseignants de tous les niveaux.

Parmi les moyens permettant d'améliorer constamment la situation du personnel, il faut citer le service de supervision du MOBRAL dont il sera question au chapitre suivant.

LES ENSEIGNES

A la fin de 1972, l'action du MOBRAL avait porté sur 8.812.000 personnes : 7.354.000 d'entre elles avaient bénéficié des cours d'alphabétisation, 950.000, de ceux de l'éducation intégrée et 508.000, des activités de développement de la communauté. Ceci revient à dire qu'un Brésilien sur six de 15 ans et plus avait profité de l'action éducative du MOBRAL.

Quelques caractéristiques des enseignés

Il n'a pas encore été effectué d'enquête sur la composition de l'ensemble des élèves du MOBRAL. On a procédé à quelques études partielles et, aussi bien au niveau central qu'à l'échelon local, on se soucie grandement d'obtenir le plus de renseignements possible sur cette masse énorme d'enseignés qui dépasse en nombre la population de treize pays d'Amérique latine.

Au cours du premier semestre de 1972, une enquête a porté sur 258.704 élèves de 9.274 centres d'alphabétisation situés dans 127 municipalités des régions du nord et du nord-est. La ventilation par sexe, dans ces deux régions, donnait les résultats suivants : hommes : 54 % ; femmes : 45 % ; sans réponse : 1 %. Dans la région du nord, 42 % des personnes questionnées avaient déjà fréquenté l'école ; dans la région du nord-est, le chiffre correspondant était de 36 %. Dans le nord, 32 % étaient des chefs de famille, contre 30 % dans le nord-est. La ventilation par âge figure au tableau n° 11.

Tableau 11. **Programme d'alphabétisation. Composition des effectifs par âge dans les régions du Nord et du Nort-Est.**

Région	Nombre total des élèves	Moins de 12 ans	Age des élèves - Pourcentages								
			De 12 à 14 ans	De 15 à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 40 ans	De 41 à 50 ans	Plus de 50 ans	Sans réponse
Nord	22 713	3	21	17	13	11	9	12	8	4	2
Nord-Est	235 991	5	22	17	13	12	8	11	7	3	2
Total des deux régions	258 704	4	22	17	13	12	8	11	7	3	3

Les chiffres de ce tableau, qui ne sont pas forcément représentatifs de l'ensemble du pays, permettent cependant de conclure que, pour ces deux régions, 68 % des bénéficiaires du programme d'alphabétisation ont moins de 25 ans et 10 % à peine ont plus de 40 ans. Ces chiffres sont d'abord le reflet des priorités fixées par le MOBRAL : ils correspondent, en outre, aux objectifs que vise logiquement dans un premier temps toute action massive d'alphabétisation. On peut remarquer que, pour ces deux régions, 26 % des participants ont jusqu'à 14 ans, soit l'âge de scolarité obligatoire prévu par la Constitution. On traitera plus avant du rôle du MOBRAL en tant qu'élément complémentaire de l'éducation officielle. Il faut souligner que ces deux régions sont celles où les insuffisances du système éducatif se font le plus sentir, ainsi qu'on l'a vu au chapitre I.

Selon les déclarations de coordinateurs de divers niveaux, la plus grande partie des élèves est constituée par des jeunes filles, des maîtresses de maison et des jeunes gens inemployés, sous-employés ou occupant un emploi ne nécessitant pas de qualifications.

Dans certaines villes, le programme a touché des secteurs très particuliers de la population. A Salvador, des cours ont été donnés à des lépreux et à des prisonniers ; à Saõ Paulo, on a fait la classe à des aveugles et à des immigrants japonais, à qui il a fallu enseigner les signes graphiques de l'alphabat portugais.

L'évaluation, déjà mentionnée, des résultats du programme expérimental d'éducation intégrée de 1971 a porté sur 1.387 élèves (4,2 % de la totalité) choisis dans les cinq régions du pays. Il ressort du rapport correspondant que :

- 60 % environ des participants avaient moins de 20 ans ;
- 19 à 31 % des élèves questionnés étaient des employées de maison; venaient ensuite les maçons, les employés de commerce, les serviteurs, les ouvriers, les cultivateurs, les couturières.

Les motivations

C'est une question d'un intérêt capital pour la recherche, mais nous ne disposons pas encore de beaucoup de renseignements à son propos. Quelles sont les raisons qui poussent la population à s'alphabétiser ? En d'autres termes, comment s'explique le succès que remporte le MOBRAL ? Si l'on s'en tient à divers documents et au témoignage des enseignants et des enseignés, les explications sont multiples.

Les motivations les plus fortes et les plus significatives du point de vue social sont celles des personnes pleinement adultes, c'est-à-dire des élèves ayant entre 20 et 35 ans. Les adolescents, qui, comme on l'a vu, représentent la moitié des effectifs, sont apparemment plus inconstants et se laissent souvent aller à déserter les cours, attirés par d'autres motifs d'intérêt ou par des divertissements de tout ordre. Les hommes adultes expliquent leur décision de s'alphabétiser par le désir de changer de travail et d'améliorer leurs conditions de vie ; les femmes soulignent qu'il est important pour elles de pouvoir aider leurs enfants dans leurs travaux scolaires. On trouve aussi des femmes qui déclarent avoir consacré leurs années de jeunesse à l'éducation de leurs enfants sans pouvoir s'éduquer elles-mêmes : cette situation ayant changé avec le temps, le MOBRAL leur offre des possibilités de rattrapage. Pour les personnes des deux sexes, la perspective de pouvoir poursuivre des études et d'améliorer leurs compétences professionnelles grâce aux moyens offerts par le MOBRAL constitue un stimulant qui les pousse à faire le premier pas, à savoir celui de l'alphabétisation.

Dans de nombreux endroits, la création d'un centre d'alphabétisation a constitué un fait important pour l'intégration sociale de la communauté. Nombreuses sont les localités qui n'offrent à leurs habitants ni des locaux pour se réunir, ni de bonnes raisons de le faire. Les cours du MOBRAL ont fait naître ou ont renforcé chez les gens le sentiment d'appartenir à un groupe au sein duquel ils peuvent analyser les problèmes communs et où ils trouvent, parfois pour la première fois, un animateur à qui ils peuvent se fier. Les femmes notamment nouent fréquemment des liens affectifs solides avec leur enseignante qui, pour modeste qu'elle soit, prend pour elles l'importance d'un guide spirituel. En fait, le MOBRAL s'impose dans certaines communautés comme un important facteur de cohésion sociale et la salle de classe est à la fois celle des cours et un centre d'échanges et de loisirs.

On pourrait en conclure que pour certains groupes homogènes comme, par exemple, celui des ouvriers du bâtiment, les motivations économiques sont

importantes ; en revanche, quand il s'agit de groupes hétérogènes - enfants, adolescents, hommes et femmes adultes - ce sont les motivations sociales qui priment. Il est essentiel de donner aux agents de l'alphabétisation les moyens de faire face à ces situations diverses, en organisant, si nécessaire et dans la mesure du possible, des groupes en fonction d'intérêts communs pour assurer la communication indispensable et améliorer le caractère fonctionnel du processus.

Il existe, par ailleurs, certains obstacles qui peuvent affecter le rendement du programme. Pour les travailleurs de force, l'alphabétisation est un sacrifice supplémentaire, qui n'entraîne, par elle-même, aucune amélioration de leur sort ; dans les zones urbaines, certaines distractions présentent un plus grand attrait que les cours ; il existe des propriétaires terriens qui font des difficultés à leurs employés qui veulent s'alphabétiser, car ils savent que ces derniers deviennent ainsi plus conscients de leurs droits de travailleur ; les tâches domestiques peuvent constituer un obstacle pour les jeunes mères de famille dont certaines s'inscrivent au centre d'alphabétisation seulement lorsque leurs enfants ont besoin de moins de soins.

Dans certaines zones, la relation entre l'offre et la demande en matière d'emploi est telle que les institutions du secteur public et les entreprises du secteur privé font de l'alphabétisation une condition indispensable pour obtenir ou conserver un emploi. En pareil cas, la collectivité rend l'alphabétisation obligatoire, ce qui, sans aucun doute, contribue efficacement à éliminer l'analphabétisme résiduel partout où, pour être membre de la population active, il faut pratiquement savoir, au minimum, lire et écrire. Il est juste de reconnaître que cette situation, déjà fréquente dans les Etats du sud, a fait que les chefs d'entreprise et les préfets permettent à leurs employés de consacrer une partie de leur temps de travail rémunéré à leur alphabétisation.

Les élèves de l'éducation intégrée présentent quelques caractéristiques intéressantes. La plupart d'entre eux, dans un premier temps, se sont inscrits aux centres d'alphabétisation à l'incitation de membres des commissions municipales, de spécialistes de l'alphabétisation ou d'amis ; en revanche, dans un second temps, le passage à l'éducation intégrée a été, chez la plupart d'entre eux, la conséquence d'une décision personnelle de poursuivre des études pour améliorer leurs conditions de vie. Cinquante à 72 % des personnes questionnées au cours de l'enquête déjà mentionnée ont exprimé le désir de poursuivre des études et de passer au stade correspondant à l'ancien "gymnasio", organisé, dans la mesure du possible, selon les normes du MOBRAL. Dix-neuf à 43 % d'entre elles indiquaient que le but visé après la fin des études primaires était l'obtention d'un meilleur emploi.

Les résultats de cette enquête révèlent un fait extrêmement important pour l'action future du MOBRAL : la décision d'un étudiant de s'inscrire aux cours du MOBRAL et de les suivre intégralement dépend de facteurs multiples et cette décision est facilement remise en question pendant les premiers mois ; mais une fois franchie avec succès l'étape de l'alphabétisation, la plupart des élèves souhaitent participer aux cours de l'éducation intégrée et, lorsqu'ils les terminent, ils espèrent trouver de nouvelles possibilités, soit dans le cadre technique et administratif du MOBRAL, soit dans des organismes leur permettant d'améliorer leurs qualifications professionnelles.

L'abandon des cours par les élèves

On trouvera au chapitre 5 une étude quantitative de ce problème. L'abandon des cours par les élèves dépend grandement de la situation professionnelle de l'élève. C'est ainsi que les ouvriers du bâtiment, par exemple, pourront facilement suivre des cours dans un centre proche de l'édifice qu'ils construisent, mais ils ne les fréquenteront plus quand ils seront en chômage ou quand ils commenceront des travaux dans un autre endroit. Dans le milieu rural, il a été suggéré aux commissions municipales de synchroniser au mieux le calendrier des centres d'alphabétisation et celui des travaux agricoles.

Au niveau de l'éducation intégrée, le changement de domicile et les impératifs professionnels sont les causes les plus importantes d'abandon, tandis que les questions de santé et de travail expliquent les absences occasionnelles.

On n'a pas mis au point une épreuve générale permettant d'évaluer le niveau culturel et intellectuel des élèves qui entrent dans un centre d'alphabétisation. Le fait que dans les régions du nord et du nord-est, 36 % des élèves de ces centres aient déjà fréquenté l'école tendrait à faire croire que certains adolescents et adultes sont des analphabètes chroniques, incapables d'acquérir les techniques de la lecture et de l'écriture. L'expérience du MOBRAL révèle que lorsqu'un élève ne parvient pas à apprendre à lire et à écrire dans le laps de temps prévu, il est très difficile de le récupérer ; c'est ce qui explique l'instauration d'un sixième mois pour les élèves qui n'atteignent pas les résultats escomptés au bout des cinq mois prévus.

Comme dans tout programme de cette nature, il existe le risque de voir retomber dans l'analphabétisme des élèves qui ont obtenu leur certificat. Dans les zones rurales où se trouvaient en 1970 les deux tiers des analphabètes du pays, les possibilités de mise en pratique fonctionnelle de la lecture et de l'écriture sont peu nombreuses. Le MOBRAL envisage de favoriser la poursuite de cette mise en pratique en éditant un matériel de lecture abondant et en organisant des bibliothèques et des salles de lecture. Là où sont dispensés des cours d'éducation intégrée, le risque est bien moindre : après 18 mois de pratique continue et intéressante de la lecture et de

l'écriture, l'alphabétisation semble définitivement acquise.

En vue de s'assurer un taux élevé d'assiduité scolaire, le MOBRAL commence par traiter ses élèves en adultes ; le matériel didactique est destiné à des personnes déjà formées, ayant des responsabilités familiales et sociales ; la formation des éducateurs comprend des notions de psychologie de l'adulte et des techniques d'activités en groupe ; un programme appelé "MOBRAL culturel" a été récemment mis en oeuvre ; on y recommande de confier les responsabilités à des participants au cours, ainsi que la création d'associations du MOBRAL chargées d'encourager des activités sportives, sociales et culturelles ouvertes à des personnes qui ne sont pas inscrites aux cours. Cette politique générale est appliquée sur une plus ou moins grande échelle, selon les capacités des moniteurs chargés de l'alphabétisation. Il est difficile de déterminer son impact sur une société brésilienne en plein développement, mais cette incidence est indiscutable.

LA COMMUNAUTE

Une responsabilité partagée

Deux principes importants régissent l'activité du MOBRAL :

- Le gouvernement n'a pas la responsabilité totale de tous les problèmes nationaux ;
- Les communautés qui forment une nation doivent assumer leur part dans la solution des problèmes (13).

L'application de ces principes, à partir de 1970, a amené le MOBRAL à ne plus se contenter de passer des accords avec des institutions diverses et à mettre en place un réseau couvrant tout le pays et visant à une participation de tous les citoyens conformément à la devise "Vous aussi, vous êtes responsable". Dans une tâche comme celle qui incombe au MOBRAL, la mobilisation de la population est un facteur essentiel de succès. En fait, l'action du MOBRAL encourage la population à admettre l'existence du problème, à s'organiser pour le résoudre et à coordonner son action avec celle d'un mouvement directeur de portée nationale. Les implications civiques et politiques d'une telle expérience sont indiscutables ; les communautés grandes et petites du Brésil sont mieux à même d'affronter leurs problèmes grâce à cet effort qui porte sur un domaine d'activité sociale trop souvent négligé.

Dans chaque Etat, le Centre de coordination du MOBRAL compte un agent de la mobilisation chargé d'obtenir la coopération non seulement des autorités municipales, mais aussi des écoles, des églises, des agences de développement agricole, des services sanitaires, des coopératives, des organisations de travailleurs, de jeunes et d'étudiants, des moyens d'information, etc.

Rôle de la municipalité

L'élément de centralisation de cette action est la municipalité, unité géographico-politique qui joue un rôle majeur dans la vie nationale. Il y a au Brésil 3.957 municipalités ; le pouvoir exécutif y est exercé par un préfet et le pouvoir législatif par le conseil municipal dont les membres, comme le préfet, sont élus. Selon la Constitution, une des fonctions essentielles des municipalités est de promouvoir l'éducation, à laquelle elles doivent consacrer 20 % de leur budget. Chaque municipalité compte, en fonction des moyens dont elle dispose, un ou plusieurs techniciens chargés d'organiser un microsystème d'enseignement ; dans certaines municipalités importantes, cette tâche nécessite la mise en place d'une structure technico-administrative complexe ; il convient de rappeler qu'au Brésil les enseignements du premier degré et du second degré relèvent de la compétence des gouvernements des Etats et des municipalités.

Les commissions municipales

Le MOBRAL a eu recours à divers moyens pour inciter les préfets à s'occuper du programme d'alphabétisation : circulaires, entrevues importantes, réunions en vue d'étudier le problème. Les responsabilités sont confiées aux commissions municipales du MOBRAL. Un document précise que : "Les véritables agents d'exécution du programme sont les commissions municipales, réparties par tout le pays ; elles se chargent de rassembler les analphabètes, les professeurs et les moniteurs, de trouver les salles de classe et d'organiser les cours d'alphabétisation. Ces commissions réunissent des fonctionnaires des préfectures, des hommes d'affaires, des membres du clergé et des associations de services, et s'attachent à coordonner les efforts de la communauté en faveur de l'alphabétisation." (27)

Le préfet est chargé de constituer la commission municipale qui comprend généralement cinq membres : le président, habituellement choisi parmi les représentants des entreprises privées, le secrétaire exécutif, qui est généralement le responsable des services d'enseignement au niveau municipal, le coordinateur général et les responsables des questions financières, de la propagande et de l'information. Elle peut comporter également des sous-commissions chargées de tâches spécifiques et un conseil communautaire, sorte d'assemblée générale à laquelle participent aussi des représentants des enseignés. On estime à 20.000 le nombre des citoyens qui apportent bénévolement leur concours aux commissions municipales.

Ce système fonctionne bien. Les municipalités, quelle que soit leur tendance politique, ont passé toute une série d'accords avec le MOBRAL en vue de l'organisation de nouveaux cours. En mai 1973, vingt municipalités seulement (0,5 % de la totalité)

ne l'avaient point fait. Il s'agit de municipalités éloignées, dont la population est peu nombreuse et clairsemée, et qui sont économiquement pauvres, bien que couvrant parfois de vastes étendues et disposant de ressources potentielles importantes.

Formes de participation

L'apport du MOBRAL est triple : octroi à l'enseignant d'une rémunération fixe par élève, fourniture du matériel didactique et supervision. Il incombe à la commission municipale de s'organiser elle-même et de mobiliser la communauté. Il n'a pas été possible d'évaluer l'importance de cette contribution, mais elle est significative sur les plans tant économique que civique du fait, notamment, des multiples formes qu'elle revêt. En 1972, la municipalité de Saõ Paulo a mis à la disposition de la commission minicipale dix millions de cruzeiros. Les tâches entreprises sous les auspices du MOBRAL peuvent susciter une fierté locale : une municipalité industrielle du sud du pays déclare, dans un prospectus en faveur du programme : "Nous pouvons être la première ville du Brésil sans analphabètes. Nous réunissons les conditions qui conviennent et nous disposons des ressources nécessaires. Il suffit que nous nous unissions."(28) D'autres municipalités prennent à leur charge les frais d'électricité, facilitent le transport, trouvent des locaux pour les bureaux et les salles de cours, procèdent aux recensements, recrutent les élèves, choisissent le personnel, se livrent à des activités de diffusion et de propagande, fournissent les moyens matériels indispensables pour que le programme fonctionne régulièrement et, surtout, prêtent une aide morale aux coordinateurs, aux responsables des cours d'alphabétisation et même aux enseignés.

Certaines municipalités ont organisé des "Dimanches du MOBRAL" et des "Semaines du MOBRAL", dans le but d'intensifier, par des déclarations et des actions concrètes, la sensibilisation de la population. Les élèves eux-mêmes deviennent parfois des agents de cette sensibilisation : certains coordinateurs des Etats émettent actuellement l'idée selon laquelle les participants pourraient "payer" l'éducation dont ils bénéficient en recrutant un nouvel élève pour les cours.

Il est intéressant de voir comment les dirigeants locaux épousent la cause de l'alphabétisation ; des membres des commissions venant de l'industrie, du commerce, des services publics ou du monde des lettres consacrent à l'alphabétisation une bonne partie de leur temps avec abnégation et sollicitude, et envisagent la solution d'un problème en apparence purement éducatif avec une mentalité d'homme d'affaires, de chef d'entreprise, de médecin. Ils déclarent, par ailleurs, que leur contribution à cette solution a enrichi leur vie personnelle qui a pris une nouvelle dimension sociale. Ainsi pourrait-on dire que les mobilisateurs ont fini par être mobilisés du fait du processus auquel ils collaborent. Un système d'enseignement, quel qu'il soit, devrait n'avoir rien à perdre, mais au contraire beaucoup à gagner de cette intervention, venue de l'extérieur, dans un domaine traditionnellement fermé.

Mais c'est l'apport populaire au programme du MOBRAL qui revêt les aspects les plus variés, modestes et ingénieux. Il faudrait un jour consigner toutes ses manifestations en un recueil dont la lecture serait, sans aucun doute, fort stimulante. Citons, à titre d'exemple, la ville de Ribeirão Preto (Etat de Saõ Paulo) où les distributeurs de gaz liquéfié se chargent de recueillir à domicile les revues et les livres inutilisés pour les remettre à la commission municipale. Ce matériel est alors trié ; ce qui en est retenu est diffusé, au moyen d'un véhicule spécialement aménagé en microbibliothèque, aux centres d'alphabétisation et d'éducation intégrée ainsi qu'aux salles de lecture.

Locaux d'enseignement

Un des problèmes les plus importants du point de vue de l'élaboration du programme et de son application sur le terrain est celui du choix et de la mise à disposition de locaux pour l'enseignement. Le MOBRAL s'inspire du principe selon lequel les cours ne doivent pas être dispensés dans les bâtiments scolaires. La raison en est évidente : l'école symbolise l'étape enfantine du processus d'éducation et elle peut rappeler à l'adulte ses difficultés et ses frustrations d'enfant. C'est pourquoi les commissions municipales négocient avec les clubs, les syndicats, les usines, les églises et diverses institutions la cession de locaux où la communauté et les élèves procèdent aux aménagements nécessaires. La meilleure solution, c'est que le groupe construise lui-même son local ; cela est possible quand on a affaire aux travailleurs du bâtiment : pendant la construction de l'édifice, un local est aménagé en salle de cours et en centre culturel. A Ribeirão Preto, on est allé plus loin : on a prévu un ensemble de cent microcentres communautaires à usages multiples, dont trois sont déjà en place dans les faubourgs. Un producteur privé de matériel audiovisuel a préparé une série de diapositives, comportant un accompagnement sonore, afin de diffuser cette idée et de recueillir des dons pour faciliter la création rapide de nouveaux centres.

Il faut souligner un phénomène extrêmement intéressant. Dans de nombreux endroits, la population n'assimile pas les salles de travail du MOBRAL à une école. Les enfants et les adultes disent : "Ici, c'est le MOBRAL ; là-bas, c'est l'école" ; ou encore : "Moi je vais à l'école et ma mère va au MOBRAL." Cette distinction n'est pas une simple façon de parler ; elle prouve que l'on en est venu à considérer l'éducation des adultes comme une oeuvre sociale différente de la scolarisation traditionnelle.

Nombreux sont cependant les centres du MOBRAL qui fonctionnent dans des écoles publiques ou

privées, soit parce que l'on ne dispose pas d'autres locaux, soit parce qu'un accord satisfaisant est intervenu entre les responsables des différents domaines de l'enseignement. Il est certain que la présence du MOBRAL dans certains de ces établissements peut être un facteur de rénovation.

Eléments de stimulation

Nombreux sont les moyens qu'utilise le MOBRAL pour obtenir une plus grande participation de la population. Il y a lieu de signaler, entre autres, l'octroi de certificats et de diplômes, et la remise périodique de récompenses. La commission municipale de Salvador a créé, en 1972, deux prix : l'un à l'intention de l'enseignant obtenant la plus grande assiduité de ses élèves aux cours, l'autre pour le journal publiant le meilleur reportage sur le MOBRAL.

Le 8 septembre 1972, à l'occasion des cérémonies commémoratives de la Journée internationale de l'alphabétisation, le ministre de l'Education et de la Culture a décerné une série de prix, représentant au total 51.000 cruzeiros (8.415 dollars), aux personnes ayant contribué à mettre en valeur les objectifs du MOBRAL dans les domaines du journalisme, de la photographie d'amateur, de la photographie professionnelle et du cinéma documentaire.

A l'impact incontestable de ces manifestations sur le plan national, auxquelles participent les plus hautes autorités, vient s'ajouter celui d'autres manifestations, en un certain sens plus pittoresques, qui contribuent à faire en sorte que toute la communauté se sente concernée par l'alphabétisation. Dans la municipalité de Andradina (Etat de Saõ Paulo), l'analphabétisme est déjà pratiquement éliminé. A la fin de 1972, on offrait 30 cruzeiros à toute personne qui incitait un analphabète à suivre les cours du MOBRAL.

Chapitre 4

Aspects techniques

LA VARIETE DES PROGRAMMES

On peut affirmer que l'évolution du MOBRAL a amené ce dernier à mettre en place un véritable système d'éducation de base pour les adultes. En effet, le MOBRAL, qui ne visait au départ qu'à l'alphabétisation, s'est rendu compte qu'il était également nécessaire d'assurer la postalphabétisation, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la communauté locale et de favoriser le développement culturel de la population.

L'action menée dans ce sens par le MOBRAL a fait l'objet de quatre programmes principaux qui seront exposés ci-après. D'autres aspects importants de l'éducation des adultes, notamment ceux qui ont trait à la qualification professionnelle, sont laissés à l'initiative de certaines commissions municipales ou sont traités indirectement par le biais d'accords conclus avec des institutions spécialisées dans la formation professionnelle, ainsi qu'il a été indiqué au chapitre 3.

L'alphabétisation fonctionnelle

La stratégie adoptée a amené le MOBRAL à élaborer son programme d'alphabétisation à partir de bases relativement uniformes et simples. Il s'agit d'inciter, par tous les moyens, les analphabètes, surtout les plus jeunes, à fréquenter les centres d'alphabétisation, à assister à des cours d'une durée de cinq à six mois jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur certificat d'alphabétisation. Les séances quotidiennes sont d'environ deux heures et les horaires sont établis en fonction du temps dont disposent les enseignés. L'enseignement est confié à des moniteurs dont le niveau culturel est très variable, mais qui ont reçu une formation élémentaire. Les groupes comprennent 25 à 30 élèves et leur homogénéité varie suivant le milieu. Le processus est mis en place et encouragé par les commissions municipales et fait l'objet d'un contrôle technique approprié de la part du MOBRAL. Chaque mois, le responsable des cours remplit les bulletins de présence des élèves qui servent au MOBRAL central à calculer la rémunération qu'il verse au moniteur par l'intermédiaire des commissions municipales.

L'alphabétisation a été conçue dans une perspective sensiblement plus large que le simple apprentissage de la lecture et de l'écriture. Un document du MOBRAL résume comme suit les objectifs du programme [14]:

"Il s'agit d'amener l'individu :

- à acquérir un vocabulaire lui permettant d'accroître ses connaissances, de comprendre des indications ou des ordres qui lui seraient communiqués par écrit ou oralement, d'exprimer clairement ses idées et de communiquer sa pensée par écrit ou oralement ;
- à développer sa faculté de raisonnement ;
- à acquérir des habitudes de travail ;
- à développer en lui l'aptitude à créer, ce qui lui permettra, notamment, de tirer parti de toutes les ressources disponibles, afin d'améliorer ses conditions de vie ;
- à connaître ses droits et ses devoirs ;
- à se soucier de préserver sa santé, d'améliorer les conditions de sa vie personnelle, de celle de sa famille et de la communauté ;
- à comprendre la responsabilité qui incombe à chacun de maintenir et d'améliorer les conditions de propreté des biens et services publics de la communauté ;
- à découvrir les formes de vie et de bien-être des groupes qui participent au développement et à sentir qu'il y va de son intérêt de devenir l'agent et le bénéficiaire de ce développement."

La formation est renforcée par un matériel didactique fourni gratuitement à tous les enseignés, dont le contenu, exposé plus avant, répond généralement à l'ampleur des objectifs indiqués. Chaque professeur dispose d'un manuel d'instructions et d'un ensemble de tableaux muraux destinés au travail en groupe.

En 1972, sur 100 adultes ayant reçu un enseignement dans le cadre d'un accord, 42 ont été alphabétisés à la fin du cinquième mois. Ce résultat a été considéré comme insuffisant ; c'est pourquoi il a été prévu un sixième mois de cours

complémentaires, ce qui a permis à 10 autres élèves d'obtenir leur certificat ; ainsi, le rendement du système a été de 52 % pour cette même année. A partir de ces données, on peut conclure que le coût pour le MOBRAL, compte non tenu des contributions de la communauté, a été de 29,27 cruzeiros par élève inscrit dans le cadre d'un accord et de 57,62 cruzeiros par élève alphabétisé.

C'est le maître chargé des cours d'alphabétisation qui évalue lui-même les connaissances acquises par l'élève ; il tient compte, à cette fin, des 10 critères suivants [14], selon lesquels ne peut être considéré comme alphabétisé que l'élève capable, avec une aisance relative :

- de lire et d'écrire son nom, son adresse et ceux de toute sa famille ;
- de rédiger de courtes notes, des télégrammes et des reçus ainsi que des demandes ou des requêtes après avoir reçu les directives correspondantes ;
- de résoudre de petits problèmes concernant les événements de la vie de tous les jours ;
- de faire des additions ou de contrôler les factures des achats effectués ;
- de calculer le coût des denrées alimentaires nécessaires à sa famille ;
- de faire des échanges courants de monnaie (billets et pièces) ;
- de calculer le temps nécessaire pour effectuer des déplacements et des voyages ;
- de s'exprimer oralement et par écrit, d'une manière simple, mais compréhensible, et de faire part de ses idées sur des questions diverses ;
- de lire et d'interpréter de brefs extraits (de journaux, revues, lettres, etc.) ainsi que de consulter l'annuaire du téléphone ou le répertoire des rues ;
- de lire et d'exécuter des ordres écrits.

Si le MOBRAL jouit d'une grande autonomie pour ses activités en matière d'alphabétisation, il n'en reste pas moins que, par certains côtés, il est lié au système officiel d'éducation. En premier lieu, il faut souligner que les plans du ministère de l'Education et de la Culture prévoient l'augmentation du taux de scolarité chez les enfants d'âge scolaire, dont un tiers aujourd'hui ne fréquente pas l'école. On estime à 500.000 le nombre d'enfants qui, chaque année, atteignent l'âge de 15 ans en étant encore analphabètes. Dans de nombreuses zones, les projets du ministère, qui détermineront le futur niveau d'alphabétisation de la population brésilienne, se sont traduits par d'intéressantes formes de coopération entre le MOBRAL et le système scolaire. On a déjà vu que, dans les régions du nord et du nord-est, 26 % des élèves qui suivent les cours d'alphabétisation du MOBRAL ont jusqu'à 14 ans d'âge ; ces enfants fréquentent les centres habituels d'alphabétisation, soit parce qu'ils n'ont pas d'école, soit parce qu'ils sont déjà intégrés au monde du travail. Il est difficile de faire valoir le principe selon lequel ils devraient suivre les cours du système officiel d'éducation, alors qu'ils en ont été écartés pour de puissantes raisons sociales. Le MOBRAL estime préférable de les alphabétiser sans tarder et, si possible, de les amener à refréquenter l'école ou à suivre les cours d'éducation primaire intégrée. Il est également incontestable néanmoins que l'on pourrait faire valoir des raisons psychologiques pour que soit prévu un traitement spécial en faveur de ce secteur de la clientèle du MOBRAL.

Pour résoudre au mieux cette question, les techniciens de la commission municipale de Porto Alegre (Etat de Rio Grande do Sul) ont effectué, entre avril et décembre 1972, une expérience dénommée "MOBRAL infanto-juvénile" [20] à laquelle ont collaboré les autorités locales en matière d'éducation. On trouve à Porto Alegre, notamment dans les zones périphériques, par suite des migrations rurales, un pourcentage important d'élèves qui ont abandonné l'école et qui ont échoué dans leurs études avant d'être alphabétisés ainsi que des enfants qui n'ont jamais été scolarisés.

Dans neuf écoles municipales, on a organisé 13 groupes comptant au total 260 enfants. L'expérience avait pour objet de se rendre compte si, par un processus accéléré d'alphabétisation, en appliquant le modèle du MOBRAL et en utilisant son matériel didactique, il était possible de former ces enfants et de les rendre aptes à entrer, en mars 1973, en troisième année de l'enseignement primaire. L'expérience a comporté deux étapes : tout d'abord, cinq mois d'alphabétisation proprement dite et ensuite quatre mois consacrés au renforcement de cette alphabétisation et des activités en vue de réintégrer l'élève dans le système normal d'enseignement. Au processus d'enseignement sont venues s'ajouter des activités de formation et de supervision des enseignants, des réunions avec les parents et des épreuves de contrôle. Les dix critères d'alphabétisation déjà mentionnés ont été adaptés en fonction de l'âge des enfants.

Les résultats ont été satisfaisants. Si on laisse de côté les élèves ayant cessé de fréquenter les cours, 68 % des participants sont devenus alphabètes au terme de la première étape ; 70 % des élèves ayant participé à la seconde étape ont été jugés aptes à entrer, l'année suivante, en troisième année de l'enseignement normal.

Cette expérience, à laquelle le MOBRAL a accordé une grande importance, a prouvé qu'il était possible d'éliminer, sinon les raisons économiques et sociales, du moins les raisons d'ordre pédagogique qui vouent un nombre considérable d'enfants à l'échec scolaire, c'est-à-dire à l'analphabétisme.

Nombreux sont les maîtres d'école brésiliens qui agissent dans le même sens, quoique de façon plus empirique, et qui utilisent, faute de mieux, le matériel didactique du MOBRAL pour enseigner la lecture et l'écriture aux enfants. Toute critique d'une telle attitude formulée à partir de raisons techniques serait sans objet, d'autant plus que dans un certain nombre de cas, il n'y a pas d'autre solution possible.

Il est un autre domaine où la coopération entre

le MOBRAL et le système d'enseignement officiel est très fructueuse : c'est celui de l'aide apportée par les élèves des écoles quand il s'agit de déceler les analphabètes et de les amener au MOBRAL. A Brasilia, les élèves des écoles ont eu comme tâche, au début de 1973, de faire un recensement des analphabètes et, grâce à leur concours, le programme d'alphabétisation a pu bénéficier à 5.000 participants supplémentaires. Au Rio Grande do Sul, vers la fin de 1972, les élèves des premier et second degrés de tous les établissements, publics et privés, urbains ou ruraux de l'Etat (16.000 écoles comptant 2 millions d'élèves) ont procédé au dénombrement des analphabètes dans leur milieu familial et ils en ont trouvé 99.942 ; chaque commission municipale a reçu les informations concernant le secteur de son ressort et elle s'est occupée ensuite à inciter les adultes à s'inscrire aux centres d'alphabétisation. Il est inutile de souligner combien il est important pour les professeurs et pour les élèves de n'importe quelle école de s'organiser entre eux en vue de coopérer à une oeuvre d'une telle portée sociale (29).

Le problème de l'alphabétisation dans les zones rurales appelle quelques commentaires. La stratégie initiale du MOBRAL donnait la priorité à l'alphabétisation de la population urbaine. A mesure que le programme se développe, il pénètre dans le milieu rural, en commençant par de petites localités où il y a une concentration de la population et où l'on trouve des services d'enseignement et des organismes municipaux. La difficulté s'accroît, et ira en s'accroissant, lorsque le MOBRAL passera à des zones où la population est clairsemée, où le système d'enseignement fait moins sentir son influence et où les pourcentages d'analphabètes sont plus élevés. Le MOBRAL étudie soigneusement cette étape future et trois grandes lignes d'action sont déjà tracées en pointillé : il s'agira d'abord de resserrer les liens avec le système normal d'éducation, quel que soit le niveau des enseignants, de former et de superviser fréquemment un éducateur polyvalent pour chaque communauté, et de renforcer les rapports entre les petites écoles afin de susciter un mouvement éducatif dans chaque région et de mettre un terme, par là même, à l'isolement habituel des éducateurs ruraux ; en second lieu, il conviendra d'intégrer également l'alphabétisation à l'action des syndicats ruraux, à celles d'organismes tels que l'Association brésilienne de crédit et d'assistance rurale (ABCAR), qui octroient des crédits et fournissent une assistance technique aux producteurs agricoles et qui sont chargés de la réforme agraire et de la mise en valeur des terres ; enfin, le MOBRAL - comme on le verra plus loin - est en train d'expérimenter l'application en milieu rural de techniques nouvelles, notamment l'utilisation de la radio. En tout état de cause, il est certain que plus la pénétration territoriale du MOBRAL ira s'accroissant, plus sa tâche d'alphabétisation deviendra complexe et onéreuse, et plus il devra résoudre des problèmes techniques nouveaux, ce dont il est pleinement conscient.

L'éducation intégrée

Depuis plusieurs années, l'adulte brésilien a la possibilité de compléter son éducation primaire. A l'heure actuelle, cette possibilité lui est offerte par ce que l'on appelle "l'enseignement supplétif", selon les termes stipulés au chapitre IV de la loi n° 5692 de 1971.

Lorsque le MOBRAL a entrepris son oeuvre d'alphabétisation massive, il a senti la nécessité de garantir la continuité des études, d'assurer ainsi une formation plus complète et d'empêcher le retour à l'analphabétisme. C'est ce qui a donné naissance, en 1971, à un projet expérimental d'éducation intégrée, mené sous l'entière responsabilité du MOBRAL, dans 181 municipalités et destiné à 34.000 élèves. Une fois évalués les résultats de cette expérience (22), le MOBRAL et les Secrétariats à l'éducation des Etats et des municipalités, qui sont responsables de l'enseignement supplétif, ont décidé d'unir leurs efforts et de mettre au point un vaste programme d'éducation intégrée permettant aux nouveaux alphabétisés de suivre, pendant 12 mois de cours continus, un programme équivalant à ceux des deuxième, troisième et quatrième années de l'enseignement primaire. Les élèves ayant suivi ces cours entièrement reçoivent un certificat d'enseignement primaire complet et peuvent entrer en 5e année du premier degré actuel, qui correspond à la 1re année de l'ancien "gimnasio".

Pour l'application de ce programme, qui a été pratiquement étendu à tout le pays, le MOBRAL donne une orientation technique, fournit le matériel didactique et assure la formation du personnel enseignant. Les Secrétariats à l'éducation, de leur côté, s'occupent de recruter et de rémunérer les professeurs, de fournir les locaux pour l'enseignement et de procéder à l'évaluation des résultats obtenus par les élèves. Cette évaluation intervient tous les quatre mois et l'élève possédant à ce moment des connaissances qui correspondent à celles de la 4e année du premier degré, reçoit automatiquement son certificat d'enseignement primaire complet.

En 1972, 816.940 personnes ont suivi ces cours (14). On estime qu'il y en aura 1.500.000 en 1973. L'enseignement n'est pas réparti en diverses disciplines ; bien au contraire, l'abondant matériel didactique porte sur des thèmes de synthèse dont l'étude doit aider l'adulte à mieux faire face à ses besoins professionnels et à ses obligations de membre de la communauté. Le travail en groupe, les discussions et les enquêtes sont des techniques fréquemment utilisées pour ces cours et la tendance au dialogue qui caractérise les Brésiliens des deux sexes facilite le recours à ces méthodes.

Pour renforcer ce programme, le MOBRAL a créé dans certaines municipalités des salles de lecture ; ainsi les élèves des différents centres d'éducation intégrée ont à leur disposition un cadre où, grâce à la lecture libre ou orientée, et à la

participation à des débats, à des conférences, etc., ils peuvent élargir leur horizon culturel. Les activités du nouveau programme du MOBRAL culturel tendent, elles aussi, à donner plus d'ampleur aux centres d'éducation intégrée.

A mesure que le MOBRAL atteint les buts de son programme d'alphabétisation, le programme d'éducation intégrée devient une étape essentielle du processus d'éducation des adultes qui vise à l'application progressive du concept d'éducation permanente. D'une part, l'alphabétisation initiale, acquise en cinq ou six mois, ne constitue qu'un instrument fragile, qui doit être nécessairement renforcé par une pratique constante ; d'autre part, les méthodes et les contenus de l'éducation intégrée tendent à élargir l'horizon social, professionnel et culturel des élèves, dans la mesure où ils visent à répondre aux besoins d'adolescents, d'hommes et de femmes qui appartiennent à une société en pleine évolution ; enfin, en concentrant sur 18 mois une formation permettant d'atteindre un niveau égal à celui de la 4e année de l'enseignement primaire, les programmes d'alphabétisation et d'éducation intégrée créent chez les élèves le désir de poursuivre des études générales ou d'acquérir une formation professionnelle ; à les entendre c'est ce qu'ils souhaitent faire dans des établissements où ils retrouveraient le système du MOBRAL.

Cette tâche, sans aucun doute indispensable dans le contexte social actuel du Brésil, pose au MOBRAL un problème intéressant de coordination avec les programmes de l'enseignement supplétif au niveau des Etats et des municipalités. Du point de vue quantitatif, cet enseignement touche à peine une partie des adultes que le MOBRAL estime alphabétisés ; l'expansion nécessaire suppose des efforts budgétaires supplémentaires au niveau de l'Etat et de la municipalité. Du point de vue qualitatif, la conception éducative du MOBRAL, qui inspire le programme actuel de l'éducation intégrée, doit correspondre, quant aux principes et aux méthodes, à celle de l'enseignement dispensé à ces niveaux.

Le développement de la communauté

Les dirigeants du MOBRAL soulignent que l'organisation et le développement de la communauté font obligatoirement partie intégrante tant du processus d'alphabétisation que de celui de l'éducation intégrée. Que ce soit dans les cours de formation du personnel enseignant ou dans le matériel d'enseignement, il est rappelé qu'éduquer un adulte consiste à le rendre apte à assumer de plus grandes responsabilités dans la vie communautaire, aux échelons local et national.

Cependant, comme un grand nombre d'adultes nouvellement alphabétisés n'ont pas eu la possibilité de suivre les cours de l'éducation intégrée, le MOBRAL a créé, à partir de 1971, un cycle de deux mois destiné aux élèves ayant terminé leur alphabétisation : ce cycle, dénommé "programme de développement de la communauté" a pour objectif général d' : "amener les élèves alphabétisés à participer à la vie communautaire, en leur dispensant un enseignement continu jusqu'à ce qu'ils soient capables de suivre les programmes de l'éducation intégrée." (14)

Les participants sont répartis en groupes de 20 à 30 élèves ; les animateurs étudient avec eux les problèmes de la communauté et les moyens de les résoudre : des séances culturelles, artistiques, sociales et récréatives sont organisées et des projets relativement simples d'amélioration communautaire sont entrepris sur le terrain. Pour favoriser ce processus, on a publié vers la fin de 1972, une série de notes destinées aux membres des commissions municipales, aux animateurs et aux adultes. Dans certaines localités, on a cherché à établir une structure institutionnelle en ayant recours à des organisations de base oeuvrant au service de la communauté : c'est ainsi qu'ont été créés des microcentres dans les zones périphériques de Ribeirão Preto (Etat de Saõ Paulo).

En 1971, le programme a intéressé 1.347 municipalités et 363.758 personnes (27) ; en 1972, 5.747 animateurs, dans 607 municipalités, se sont occupés de 143.675 personnes.

Les autorités du MOBRAL se préparent à réviser le programme. D'une part, on pourrait considérer le développement de la communauté comme une idée directrice inspirant l'ensemble du processus d'éducation des adultes plutôt que comme un programme limité dans le temps ; d'autre part, l'extension inéluctable du programme d'éducation intégrée et la création du MOBRAL culturel rendent souhaitable que soient redéfinis le concept et les méthodes du développement de la communauté.

Le MOBRAL culturel

A titre de contribution supplémentaire à l'ensemble des activités relatives à l'éducation des adultes, le MOBRAL organise, depuis 1973, un programme dénommé "le MOBRAL culturel".

Ce programme est destiné non seulement aux adultes qui participent aux autres programmes du MOBRAL, mais aussi à l'ensemble des Brésiliens ; il contribuera à une meilleure connaissance des formes nationales et régionales d'expression esthétique, dont la diversité est immense au Brésil, et encouragera les artistes à créer une forme de culture populaire.

Le MOBRAL disposera de plusieurs moyens pour arriver à ces fins.

Les "mobralthèques" seront des unités mobiles de promotion culturelle, dotées de véhicules avec bibliothèque, récepteur de télévision, bandes vidéo, équipement sonore, projecteurs, etc., qui serviront d'éléments de soutien culturel à tous les programmes du MOBRAL. Les mobralthèques de la région amazonique se déplaceront par bateau sur le réseau fluvial.

Les centres culturels seront des organismes

fixes, créés en temps opportun pour concrétiser les résultats des différents programmes et du travail des mobralthèques. Ces centres disposeront du matériel nécessaire au développement culturel et y seront organisés des débats, des représentations, des expositions, etc.

Les fêtes culturelles seront l'expression régionale de ce mouvement ; elles concentreront en un lieu et à un moment déterminés les manifestations culturelles d'un Etat ou d'une région et favoriseront, de la sorte, le processus d'intégration nationale.

Les contenus de tous ces projets seront en partie du ressort des participants actuels, notamment de ceux qui suivent les cours de l'éducation intégrée. Toutefois, afin d'assurer un niveau satisfaisant à cette action et de la généraliser rapidement, le MOBRAL est en train de conclure des accords avec d'autres entités, notamment avec :

1. L'Institut national du livre. Ses publications permettront de fournir un matériel de lecture abondant et gratuit aux élèves de l'éducation intégrée (pour lesquels il est prévu des tirages à un million d'exemplaires) ; en outre, les maisons d'édition pourront imprimer des volumes supplémentaires destinés au public pour un prix modique. On s'efforcera ainsi de suppléer à la pénurie dont souffrent les classes populaires en matière de lecture intéressante et de qualité. On éditera des oeuvres déjà renommées ainsi que des ouvrages adaptés à leurs destinataires ou spécialement conçus à leur intention.

2. L'Institut national du cinéma. Il est prévu que le MOBRAL projettera le matériel dont il dispose et que, sous ses auspices, du matériel nouveau sera spécialement produit en vue du programme du MOBRAL culturel.

3. Le Service national du théâtre. On espère former des groupes de théâtre itinérants qui accompagneraient les mobralthèques, favoriseraient la création de troupes dans les localités où le MOBRAL culturel exerce son action et la production d'oeuvres théâtrales accessibles au public.

4. Le musée de l'image et du son. Il fournira aux mobralthèques du matériel pour la diffusion de la musique populaire brésilienne.

LA TECHNOLOGIE UTILISEE

Si l'on observe les activités des centres d'alphabétisation, on peut constater que l'on s'est efforcé d'organiser le travail sur des bases à la fois simples et efficaces, dans la mesure où le permettait l'extrême diversité des facteurs en jeu : formation accélérée des agents de l'alphabétisation qui ne sont pas forcément des enseignants professionnels ; participation intense de la communauté ; comportement à l'égard des élèves en tenant compte de leur condition d'adolescents et d'adultes ; adaptation relative des contenus de l'enseignement à la réalité environnante ; adaptation quantitative et qualitative du matériel didactique à un programme de masse ; conception globale des contenus ; application fréquente des techniques de travail en groupe ; généralisation des méthodes d'enseignement à l'ensemble du pays, notamment en ce qui concerne la lecture et l'écriture ; et, récemment, mise en place d'un vaste système de contrôle global. En étendant ses activités à la presque totalité du pays, le MOBRAL n'a pas prétendu déclencher une révolution pédagogique ; il a cherché, d'une part, à assumer sa tâche dans toute son ampleur, en utilisant habituellement des techniques traditionnelles et, d'autre part, à expérimenter, à moindre échelle, de nouvelles méthodes afin de faciliter la réalisation de ses objectifs. C'est de ces importantes expériences, visant à résoudre des problèmes spécifiques, que traite le présent chapitre.

Il faut signaler que les quatre expériences exposées ci-après n'ont été réalisées qu'à partir du milieu de 1972, ou sont encore à l'état de projet au moment de la rédaction du présent ouvrage.

L'alphabétisation par la radio

L'alphabétisation des populations rurales clairsemées pose, dans tous les pays, de sérieux problèmes en ce qui concerne la motivation des élèves, ainsi que l'organisation et la qualité de l'enseignement. Afin de disposer d'éléments lui permettant d'approfondir au mieux cette question, le MOBRAL a conclu avec l'Université fédérale de Viçosa (Etat de Minas Gerais) un accord en vertu duquel il pourra enquêter sur l'efficacité de l'utilisation de la radio en matière d'alphabétisation, déterminer dans quelle mesure les messages transmis par radio influent sur l'apprentissage et se rendre compte de quelle façon certains facteurs personnels propres aux enseignants peuvent avoir une influence négative.

L'expérience sera entreprise dans trois municipalités de la Zona da Mata de cet Etat et intéressera 18 centres d'alphabétisation comptant 540 élèves. Elle s'étendra sur cinq semaines, durant lesquelles l'enseignement combinera la communication personnelle et la communication impersonnelle. A cette fin, on évaluera les résultats obtenus avec a) des groupes d'élèves qui n'auront affaire qu'à leur professeur ; b) des groupes d'élèves qui, chaque jour, assisteront à des émissions radiodiffusées de trente minutes, puis au cours de leur professeur ; et c) des groupes d'élèves qui bénéficieront des mêmes cours radiodiffusés, mais qui n'auront qu'un contact hebdomadaire avec leur professeur.

On espère qu'à la fin de cette expérience, le MOBRAL sera mieux à même d'aborder, à grande échelle, le grave problème que représente l'alphabétisation des populations rurales clairsemées.

L'éducation intégrée par la radio

La généralisation de l'éducation primaire parmi les adultes se heurte à plusieurs difficultés : en premier lieu, on comptait au Brésil, en 1970, plus

de 17 millions d'alphabètes qui comptaient moins de quatre années d'enseignement primaire ; en second lieu, les cours du MOBRAL forment et continueront à former, chaque année, plus de deux millions d'alphabètes, dont le tiers environ suit les cours de l'éducation intégrée, grâce aux accords passés entre le MOBRAL et les secrétariats de l'éducation ; enfin, il est difficile de généraliser l'enseignement primaire chez les adultes parce que le personnel enseignant n'est pas suffisamment qualifié, surtout dans les régions les moins évoluées du pays.

Il est, par conséquent, urgent d'avoir recours à de nouvelles techniques pour répondre à l'importance des besoins et à celle de la demande en matière d'éducation élémentaire de la part de la population adulte déjà alphabétisée.

Avant de généraliser l'utilisation de la radio pour un vaste programme de portée nationale, le MOBRAL tentera une expérience dans l'Etat de Rio Grande do Norte, qui est l'un de ceux où le niveau éducatif est le plus faible.

Cette expérience sera menée conjointement par le MOBRAL, par le Secrétariat à l'éducation et à la culture de l'Etat, par le service d'assistance rurale et par le Projet Minerva ; y participeront 10.400 élèves, 450 professeurs, 25 superviseurs et cinq stations de radio.

Il s'agira de voir si la radio - même lorsqu'elle est le seul moyen d'enseignement - est un procédé efficace de formation de l'adulte au niveau primaire (de la 2e à la 4e année) et si les participants peuvent, compte tenu de leurs études antérieures, de leur expérience de la vie et de leur capacité à apprendre, passer, en un laps de temps relativement bref, à un niveau supérieur d'enseignement ou fréquenter des établissements spécialisés dans la formation professionnelle.

Le cours, d'une durée totale de 16 mois, sera divisé en quatre périodes de quatre mois. Au cours de chaque période, seront étudiés les 15 sujets suivants : éducation, communication, nature, travail, production, transports, alimentation, habitat, hygiène, santé, sports, activités récréatives, tourisme, éducation civique et culture. Tous ces sujets se rattachent, dans le cadre général du programme, à neuf matières ou disciplines principales, mais ils seront tous traités globalement. L'intérêt réside dans le fait qu'au cours de chacune des quatre périodes, les mêmes sujets seront abordés sous un angle et avec une présentation différents, sans modification de leur contenu ou de leur niveau de difficulté.

Ainsi, il sera possible de déterminer, à la fin de chaque période, les élèves ayant surmonté les difficultés du cours et ceux qui devront reprendre, jusqu'à quatre fois et sous une forme variée, des cours de l'éducation intégrée. Logiquement, un élève qui aura abandonné l'école primaire au niveau de la troisième année devra pouvoir terminer les cours de l'éducation intégrée après la première ou seconde période de quatre mois, tandis qu'un élève récemment alphabétisé sera peut-être contraint de suivre les cours jusqu'à la fin. Tous les quatre mois, on réorganisera les groupes en tenant compte non seulement des élèves promus, mais aussi des nouveaux inscrits ayant la possibilité de commencer les cours au début de chaque période.

Les émissions radiodiffusées dureront chaque jour 30 minutes et seront suivies de séances de travail de 90 minutes, dirigées par l'éducateur. Au cours de ces séances, on encouragera la participation active de l'élève pour suppléer à l'uniformité du message radiodiffusé, nécessairement conçu pour un groupe d'adultes supposé homogène. Toutefois, on n'oubliera pas que cette expérience devra être menée dans des zones où la population est dispersée et où le processus est fondé sur l'auto-apprentissage effectué à partir d'émissions radiodiffusées. En tout état de cause, les programmes viseront à donner à l'élève des connaissances et à l'encourager, en outre, à réfléchir, à agir, à créer et à acquérir des habitudes et des attitudes nécessaires à son développement complet (30).

La formation du personnel, la préparation de manuels d'accompagnement et une intense activité de supervision viendront compléter cette expérience.

Utilisation de la radio dans la formation des spécialistes de l'alphabétisation

Pour faire face à l'accroissement considérable du programme en 1972, il a été nécessaire de planifier une opération de masse visant à former jusqu'à 100.000 spécialistes de l'alphabétisation et il a été décidé de prévoir, pour cette tâche de portée nationale, un calendrier unique et des programmes uniformes. Le moyen convenant le mieux pour cette formation était la radio. C'est pourquoi le MOBRAL a signé un accord avec le Projet Minerva qui, dans le cadre du Service de radiodiffusion éducative du ministère de l'Education et de la Culture, réalise des programmes d'enseignement diffusés à travers tout le pays et dont l'écoute peut être libre ou contrôlée. Il a été convenu que le MOBRAL aurait la responsabilité de mettre au point le contenu du programme de formation, de l'adapter à la technique de la radiodiffusion et d'organiser l'écoute sur le terrain, tandis que le Projet Minerva serait chargé de l'enregistrement du matériel et de sa diffusion à l'échelon national.

Le contenu de cette formation a été semblable à celui des cours de formation directe et a donné lieu aux 12 leçons radiodiffusées suivantes :

1re leçon :	Alphabétisation fonctionnelle
2e leçon :	Le rôle du spécialiste de l'alphabétisation et l'élève
3e leçon :	Motivation
4e et 5e leçons :	Méthodes et techniques de travail
6e leçon :	Evaluation
7e leçon :	Technique de l'alphabétisation fonctionnelle

8e leçon : La parole génératrice : étude des phonèmes
9e leçon : La lecture et l'écriture
10e, 11e et 12e leçons : Mathématiques modernes

Le programme de formation a comporté plusieurs phases :

- Dans un premier temps, 14 techniciens de la Direction de la pédagogie du MOBRAL central ont été formés par un personnel spécialisé dans l'utilisation de la radio à des fins éducatives.
- Ensuite, 58 superviseurs, soit deux par Etat, ont été réunis à Rio de Janeiro pendant quatre jours au cours desquels ils ont reçu une formation concernant les programmes et les méthodes visant au perfectionnement des spécialistes de l'alphabétisation.
- Les techniciens du MOBRAL central se sont rendus dans plusieurs autres Etats pour former de nouveaux superviseurs dont le nombre s'est élevé à 110.
- Les techniciens nationaux et les superviseurs déjà formés ont sillonné tout le pays, ont donné pendant quatre jours des cours dans les capitales des Etats et dans certaines municipalités pilotes et ont ainsi formé directement 5.802 moniteurs choisis parmi les responsables de l'alphabétisation les plus qualifiés. Ces activités se sont déroulées pendant le mois de juillet 1972, et ont réuni pendant des périodes de quatre jours des groupes comprenant environ 25 moniteurs. Au cours de cette phase, la formation a consisté en des exposés, des travaux en groupe et des commentaires à propos de bandes magnétiques comportant l'enregistrement de situations censées se produire dans un centre d'alphabétisation.
- La dernière étape s'est déroulée entre le 31 juillet et le 12 août : pendant 12 jours, y compris les samedis, on a organisé des auditions à l'aide de 5.300 postes de radio, auxquelles ont participé de 20 à 25 spécialistes de l'alphabétisation, sous la direction de moniteurs préalablement formés. Le Projet Minerva a diffusé, sur une chaîne nationale, 10 émissions de 30 minutes chacune et deux émissions de 60 minutes, qui ont été suivies de séances de travail en groupe de 60 minutes. Pour renforcer le message radiodiffusé, du matériel didactique et des manuels correspondants ont été fournis aux spécialistes de l'alphabétisation (31).

L'opération a été couronnée de succès. Elle a permis de former 90.500 spécialistes de l'alphabétisation (15) ; dans certaines zones éloignées où la réception des émissions radiodiffusées était difficile, les cours ont été retransmis par magnétophone. On a gardé, dans ces cours radiodiffusés, le ton de la conversation que la plupart des enseignants adoptent dans leurs rapports avec les adultes. L'utilisation de tranches horaires pendant plusieurs jours, à des heures où l'indice d'écoute est le plus élevé, a constitué un élément indirect d'information sur le programme, et a accru l'intérêt de la population pour ce dernier. D'un point de vue technique, les dirigeants, les superviseurs, les moniteurs intermédiaires et les spécialistes de l'alphabétisation se sont familiarisés avec la radiodiffusion éducative. Enfin, le MOBRAL a procédé à des évaluations, à cinq stades différents de l'opération, pour connaître les résultats de cette expérience.

Emploi de la télévision pour la formation des spécialistes de l'alphabétisation

Grâce à un accord passé avec le "Centre brésilien de télévision éducative" (FCBTVE), fondation créée en 1967, le MOBRAL se propose de développer la formation des spécialistes de l'alphabétisation en utilisant la télévision en couleur dont la portée est déjà très importante dans le pays.

On prévoit la diffusion de 36 cours de 15 minutes chacun ; le contenu en sera établi par le MOBRAL, la FCBTVE se chargeant de la production, de la réalisation et de la diffusion. Toutefois, le matériel pourra être utilisé par le MOBRAL sous forme de vidéo cassettes ou pour des projections cinématographiques dans les endroits qui ne reçoivent pas la télévision.

La première partie de chaque cours consistera en une démonstration d'alphabétisation d'un groupe réel d'analphabètes et la seconde partie en une analyse des situations méthodologiques se présentant au cours du processus. De cette façon, le programme sera bivalent : il pourra être suivi par des responsables de l'alphabétisation soucieux de se perfectionner et par des analphabètes désireux de s'alphabétiser individuellement ou en groupe. On a pris la précaution de faire en sorte que ceux qui auront suivi les cours puissent poursuivre leur alphabétisation dans des centres où sont appliquées les méthodes classiques.

Autres possibilités

Nombreux sont les projets actuellement étudiés au MOBRAL pour introduire des innovations techniques. Certains sont le fait du personnel technique du MOBRAL, alors que d'autres sont présentés par des institutions publiques ou privées :

- La mise en place du programme MOBRAL culturel doit permettre de mettre à l'épreuve un grand nombre de nouveaux équipements et de nouvelles techniques.
- Certaines sociétés commerciales ont proposé d'assurer la fabrication massive de magnétophones à cassettes afin de compléter par des auditions en classe les cours d'alphabétisation ainsi que les différents programmes de l'éducation intégrée.
- On a pensé à utiliser la télévision pour former des artisans et des ouvriers peu qualifiés, auxquels des personnes compétentes dans certains métiers et maîtrisant certaines techniques simples feraient des démonstrations.
- Afin de favoriser l'usage de l'écriture, on envisage de poursuivre des émissions de radio au

cours desquelles il sera répondu aux questions posées par écrit par les élèves issus du MOBRAL.

- On étudie également l'idée d'éditer un calendrier populaire, dont chaque feuillet fournirait des informations et des renseignements divers ; les utilisateurs auraient la possibilité de retourner les feuillets au MOBRAL en faisant état de leurs commentaires, ce qui permettrait de les adapter ultérieurement aux préoccupations de la population.

- De même, les cours par correspondance et certaines applications de l'instruction programmée font partie des projets des dirigeants du MOBRAL. Il est facile de comprendre que toute innovation doit être mise à l'épreuve et soigneusement évaluée sous tous ses aspects avant que son application généralisée ne se traduise, du fait de l'ampleur du programme, par une modification significative de l'ensemble du système.

LE MATERIEL DIDACTIQUE

Une des caractéristiques du MOBRAL réside dans le fait que les enseignants aussi bien que les enseignés disposent d'un abondant matériel d'enseignement imprimé. En 1972, plus du tiers du budget du MOBRAL a été affecté à l'acquisition de matériel didactique. Au titre du programme d'alphabétisation, comme à ceux de l'éducation intégrée et du développement de la communauté, ce matériel est diffusé gratuitement. C'est là l'un des traits essentiels de l'activité du MOBRAL.

Perspectives générales

Ce matériel présente les caractéristiques suivantes :

Tout d'abord, il vise à avoir une portée nationale, c'est-à-dire à permettre un enseignement en fonction d'une réalité hétérogène, à partir d'une vision globale de la société brésilienne. Cette optique correspond à la stratégie adoptée par le MOBRAL. Certaines municipalités, comme celle de Saõ Paulo, ont élaboré un matériel d'alphabétisation adapté au degré avancé d'industrialisation du milieu dans lequel il doit être utilisé et un effort semblable est fait en ce qui concerne le matériel destiné à l'éducation intégrée. D'un autre côté, le MOBRAL considère qu'au centre du processus d'enseignement, il y a l'adulte lui-même, et que le matériel didactique représente un instrument d'appoint, que le bon spécialiste de l'alphabétisation doit utiliser comme tel, en le complétant par des références appropriées quant aux problèmes du milieu où il travaille.

Ainsi qu'il a été déjà indiqué, le MOBRAL n'a pas mis au point lui-même le matériel d'enseignement pour ses élèves ; plusieurs maisons d'édition ont présenté elles-mêmes leurs projets de livres et ceux que le MOBRAL a considérés comme convenant à son enseignement ont été imprimés. Chaque fois que le MOBRAL a besoin de nouveau matériel, il spécifie ses conditions et lance un appel d'offres auprès des maisons d'édition qui lui proposent alors plusieurs textes.

Récemment, le MOBRAL central a procédé à une évaluation complète de tout le matériel utilisé à ce jour : il devrait être ainsi possible de faire des rééditions en tenant compte des recommandations résultant de cette évaluation ou de retirer, éventuellement, de la circulation des textes dont les résultats n'auraient pas été entièrement satisfaisants.

Du fait de l'ampleur des opérations du MOBRAL, les tirages de ces textes sont très importants ; les maisons d'édition n'incluent pas de marge bénéficiaire dans leurs prix, estimant que leur contribution à l'enseignement de la lecture est un bon investissement qui leur vaudra une importante clientèle à l'avenir. Elles se chargent de remettre les livres aux centres de coordination des Etats et des territoires où les commissions municipales en prennent livraison par leurs propres moyens.

Le matériel en usage au début de 1973

On trouvera à l'annexe n° 4 les données générales et les contenus du matériel utilisé, au début de 1973, pour chacun des programmes. On ne les présentera donc ici que d'une manière succincte.

Pour l'étape d'alphabétisation, le matériel comprend trois ouvrages destinés à l'élève (un pour l'apprentissage de la lecture, un autre pour les exercices d'écriture et un troisième pour les mathématiques) ainsi qu'un manuel pour le professeur. Trois maisons d'édition ont publié ces collections qui peuvent être utilisées indifféremment. Dans toutes ces collections, l'enseignement de la lecture se pratique selon des méthodes analytico-synthétiques : on part de mots de base choisis dans le vocabulaire courant et correspondant à des préoccupations dominantes dans tout le pays ; on les décompose en syllabes de difficulté linguistique croissante et on compose de nouveaux mots et de nouvelles phrases. Chaque maison d'édition a préparé, à l'intention des agents de l'alphabétisation, un manuel qui leur permet de connaître les caractéristiques fondamentales de l'adulte, d'organiser le processus "enseignement-apprentissage", de maîtriser les techniques du travail en groupe et d'enseigner la lecture, l'écriture et le calcul en fonction des caractéristiques de leurs élèves.

L'alphabétisation est complétée par deux ouvrages qui sont remis aux participants à partir du troisième mois d'enseignement pour leur permettre de continuer à lire. Les élèves ont à leur disposition quatre ouvrages publiés chacun par une maison d'édition différente ; ils traitent de sujets tels que l'instruction civique, la santé et les arts ménagers, exposent certaines techniques simples applicables à la vie de tous les jours, et fournissent des conseils pour le travail et la vie au sein de la communauté.

Pour que les élèves prennent l'habitude de lire la presse écrite, le MOBRAL publie tous les 15 jours le "Journal du MOBRAL" ("Jornal do MOBRAL")

tiré à deux millions d'exemplaires et diffusé, lui aussi, gratuitement. Rédigé dans une langue simple et abondamment illustré, il donne des informations nationales et internationales qui aident le lecteur débutant à se situer dans le monde d'aujourd'hui.

Lorsqu'il commence son oeuvre d'alphabétisation, le maître reçoit un jeu de tableaux muraux qui lui permettent d'illustrer l'enseignement des mots clés, de nourrir son dialogue avec les élèves et de décorer sa salle de classe.

Pour la seconde étape de l'éducation intégrée, le matériel de lecture est également abondant. Trois maisons d'édition ont fourni au MOBRAL des collections didactiques qui comprennent : un livre de textes de base qui, en traitant des multiples aspects de la vie de l'homme brésilien, viennent renforcer le processus d'enseignement, un livre de mathématiques, un livre de vocabulaire présenté selon l'ordre alphabétique et favorisant l'auto-instruction, et un manuel du maître qui, à partir de textes de base, facilite l'enseignement intégré des différents sujets envisagés.

L'élève reçoit, en outre, deux livres qui lui permettent, d'une part, de continuer à pratiquer la lecture et, d'autre part, de prendre connaissance de lui-même en tant qu'être humain, de son pays et du monde. Quatre maisons d'édition ont publié chacune un ouvrage à cette fin. Chaque mois, on diffuse un million d'exemplaires du journal "Intégration" ("Integração") où les élèves de l'éducation intégrée trouvent des commentaires et des nouvelles sur les événements nationaux et mondiaux.

Le programme de développement communautaire dispose également de matériel didactique publié par une maison d'édition. Il s'agit d'une série de trois manuels. L'un d'eux, intitulé "Vous êtes un chef" ("Você é Lider"), est destiné aux membres des commissions municipales, dont il encourage l'action en faveur du programme et auxquels il donne quelques conseils sur l'organisation communale. "Vous êtes action" ("Você é Acão") s'adresse aux animateurs qui y trouvent des instructions sur la manière de connaître la communauté et ses ressources et sur les techniques adéquates pour orienter le travail en groupe et la mise en oeuvre des projets. Un troisième manuel ayant pour titre "Vous êtes important" (Você é importante"), est destiné aux adultes participant aux programmes : il s'efforce de leur faire comprendre qu'ils appartiennent à une communauté aux besoins multiples, et de leur apprendre à se grouper pour faire face, d'une manière concertée, à ces besoins.

Cet ensemble de 36 ouvrages, dont on trouvera une présentation technique plus détaillée à l'annexe n° 4, appelle quelques observations d'ensemble :

- On a réussi à présenter le contenu des programmes d'une manière qui convient aux adultes en ce qui concerne tant le fond que la forme. On traite souvent de questions intéressant les femmes. L'information scientifique, quoique de niveau élémentaire, se réfère aux découvertes et aux conquêtes les plus récentes de l'homme.

- Le matériel tient compte de la diversité des milieux géographiques, économiques et culturels du Brésil.

- La langue est simple, directe, appropriée à chaque niveau de l'enseignement ; l'utilisation de glossaires favorise l'enrichissement du vocabulaire des participants.

- Pour chacun des niveaux chaque maison d'édition a publié un ensemble didactique dont les divers ouvrages sont complémentaires. Les manuels à l'intention des professeurs sont conçus de manière à faciliter l'intégration des différents domaines d'enseignement et tiennent compte du fait que la plupart des enseignants sont d'un niveau professionnel peu élevé.

- On encourage la lecture personnelle et la mise en pratique de techniques individuelles. Les ouvrages relatifs à l'éducation intégrée peuvent être utilisés comme base d'auto-apprentissage. Certains étudiants signalent que ce matériel est lu par toute leur famille. En fait, un élève qui poursuit ses études jusqu'au niveau de l'éducation intégrée dispose au minimum de dix livres et de plusieurs journaux, c'est-à-dire qu'il commence à se constituer une petite bibliothèque, ce qui justifie bien le projet du MOBRAL de faire paraître, avec l'Institut national du livre, des éditions massives d'autres ouvrages mis à la portée du peuple.

- Enfin, la présentation graphique est excellente. Les livres sont abondamment illustrés de photographies en couleur et, dans certains cas, de graphiques faciles à comprendre.

L'ampleur du matériel publié

Les maisons d'édition qui ont publié du matériel imprimé à l'intention du MOBRAL sont au nombre de cinq. Les chiffres globaux de tout ce qui a été publié jusqu'à la fin de 1972 figurent au tableau n° 12, lequel fait ressortir l'importance du programme du MOBRAL en ce qui concerne le matériel didactique.

LA SUPERVISION

Pendant les premières années d'application du programme, il n'a pas été prévu de mécanisme régulier de supervision du travail effectué : la nécessité s'en étant fait sentir à différents niveaux, le MOBRAL a créé en 1973 son sous-système de supervision globale. En effet, si dans certains Etats le réseau d'inspecteurs de l'enseignement officiel coopérait avec le MOBRAL, il manquait en général une charnière technique entre les centres de coordination des Etats et les commissions municipales, véritables agents d'exécution du programme. Grand nombre de ces dernières, notamment celles qui disposent de ressources importantes, ont affecté aux différents centres d'alphabétisation un ou plusieurs superviseurs municipaux qui remplissent des fonctions diverses et utilisent des méthodes

très variables. Le MOBRAL avait besoin d'avoir son propre réseau de superviseurs ; il l'a créé en 1973 apportant ainsi une preuve supplémentaire du dynamisme et du renforcement du programme.

Tableau 12. **Matériel didactique publié par des maisons d'édition privées pour le MOBRAL (1970-1972)**

	1970	1971	1972
Alphabétisation			
Manuel du spécialiste de l'alphabétisation	75 040	118 000	200 100
Livre de lecture	1 526 000	2 310 000	4 844 000
Livre de mathématiques	1 526 000	2 310 000	4 844 000
Livre d'écriture	1 526 000	2 310 000	4 844 000
Livre de lecture complémentaire	1 524 300	9 600 000	12 177 000
Tableaux didactiques	1 200 800	1 760 000	3 793 000
"Journal du MOBRAL"	-	32 000 000	48 000 000
Education intégrée			
Textes			1 400 000
Livre de références			1 400 000
Livre de mathématiques			1 900 000
Manuel du professeur			61 580
Livres de lecture complémentaire			6 201 200
Tableaux didactiques			515 000
Journal "Intégration"			11 600 000
Développement de la communauté			
"Vous êtes un chef"			15 000
"Vous êtes action"			42 000
"Vous êtes important"			1 200 000

Caractéristiques et objectifs

D'une façon générale, le MOBRAL entend la supervision comme "un service technique spécialisé grâce auquel on oriente un système, un processus ou un programme afin qu'il atteigne ses objectifs essentiels. Cela veut dire que l'on veille à vérifier systématiquement qu'il y a corrélation entre les objectifs visés et les moyens dont on dispose et que l'on évalue, à certains moments, les résultats obtenus" (32). Le Manuel de supervision globale, récemment publié par le MOBRAL, précise en outre qu'il faut que toute évaluation soit intégrale et intégrante, soit comprise comme une action interdisciplinaire tout au long du processus et se traduise par une coopération entre le superviseur et le supervisé.

Le sous-système de supervision globale permet d'adapter constamment les opérations aux situations concrètes et donne aux programmes un plus grand dynamisme dans la mesure où, une fois les problèmes cernés, il offre le moyen de les résoudre au niveau correspondant (33).

Le MOBRAL en définit comme suit les objectifs généraux :

- assurer une meilleure utilisation des ressources humaines et matérielles ;
- coordonner l'application harmonieuse des plans et programmes à tous les niveaux ;
- orienter et coordonner les tâches dans tous les domaines d'activité du MOBRAL ;
- promouvoir l'évaluation totale du système MOBRAL et en garantir l'efficacité en établissant des normes minimales de portée universelle (33).

Lorsque le réseau de supervision aura été mis en place, on espère que l'ensemble du système MOBRAL atteindra sa pleine efficacité, que le processus "enseignement-apprentissage" touchera la plus grande partie de la population pour un coût minimal, et qu'on disposera d'un mécanisme supplémentaire de formation en cours de service pour tout le personnel et, notamment, pour les éducateurs travaillant sur le terrain.

Processus de création du sous-système

Les idées relatives à la nécessité d'un sous-système de supervision et à ses caractéristiques remontent au début du MOBRAL et elles se sont concrétisées au cours du second semestre 1973, tant au niveau de la Direction de la supervision et de la planification qu'à celui de tous les organismes centraux, régionaux et d'Etat.

La création du sous-système a été étudiée comme s'il s'agissait d'un projet à mettre en oeuvre dans le cadre du MOBRAL.

A la fin de 1972, les techniciens du MOBRAL ont visité tous les centres de coordination des Etats et des régions et ont donné à leur personnel des indications sur la répartition géographique du réseau à mettre en place, sur les fonctions qui incomberaient aux superviseurs et sur les critères qui devraient présider à leur sélection. Dans chaque Etat, le travail a été effectué avant la fin de l'année.

Les cours de formation pour tous les superviseurs dépendant du MOBRAL ont été donnés au début de 1973. A partir du mois de février, les superviseurs des zones et des Etats ont commencé leur travail normal : rencontres d'ordre technique entre groupes de superviseurs, nomination des superviseurs municipaux, formation des spécialistes de l'alphabétisation, mise en oeuvre des divers instruments d'évaluation et mise au point des rapports de travail avec les responsables de l'éducation intégrée au niveau des Secrétariats à l'éducation des Etats et des municipalités.

Pendant ce temps, le personnel du MOBRAL central se formait aux techniques de traitement des données, afin de tirer profit du volume accru d'informations qu'entraînait la création du sous-système de supervision.

Description du sous-système

Un réseau national de supervision a été mis en place. Une partie de ce réseau relèvera de la compétence des commissions municipales, dans la mesure où on les encourage à désigner un superviseur local, qui sera rémunéré par elles et dont l'action

sera guidée par les autres fonctionnaires de différents niveaux du sous-système.

Il est prévu un superviseur par zone, chaque zone englobant 8 municipalités. Leur nombre total sera de 491 environ et chacun sera en poste dans une municipalité pilote, située dans la zone relevant de sa compétence ; on essaye ainsi de combattre la tendance à vivre et à travailler dans les capitales des Etats.

Il y a un superviseur d'Etat pour 10 superviseurs de zones, c'est-à-dire pour 80 municipalités environ, ce qui donne un total de 63 superviseurs, c'est-à-dire qu'il y en a plusieurs par Etat. Le sous-système comprend, en outre, les agences et les centres de coordination de chaque Etat et de chaque territoire, le personnel des centres de coordination des régions et le personnel technique du MOBRAL central. L'articulation de ce réseau, aussi vaste que le programme MOBRAL lui-même, permet une communication dans les deux sens, ce qui accroît l'efficacité de chaque opération.

Le sous-système a été qualifié "de supervision globale". En effet, il ne s'agit pas seulement d'un instrument destiné à améliorer le rendement pédagogique : c'est aussi un moyen permettant d'orienter, d'évaluer et d'infléchir les mesures prises dans d'autres domaines tels que ceux de la mobilisation des ressources, des financements et des actions d'appui au programme. Ainsi, il y a une correspondance entre ces fonctions générales et l'existence de quatre agences dans chaque centre de coordination d'Etat et de quatre directions qui, au MOBRAL central, s'occupent des secteurs déjà mentionnés. Plus de 4. 500 personnes font donc partie du sous-système.

Les superviseurs choisis et rémunérés par chaque commission municipale ne s'occupent que de l'alphabétisation et ils n'interviennent dans l'éducation intégrée qu'à la demande expresse des autorités des Etats et des municipalités où est dispensé un enseignement de ce niveau. Toutefois, à partir du niveau des superviseurs de zone, le sous-système est étroitement lié au dispositif de supervision propre aux Secrétariats à l'éducation des Etats et des municipalités.

La sélection du personnel de supervision a été faite à partir de critères déterminés à l'avance. En général, les personnes retenues sont des éducateurs professionnels, de préférence jeunes et ouverts aux courants innovateurs. Cependant, on a retenu un petit nombre de superviseurs appartenant à d'autres professions, en vertu du principe défendu par le MOBRAL selon lequel l'alphabétisation et l'éducation des adultes sont des tâches multidisciplinaires.

Les normes de la supervision

Le manuel de supervision globale (32) expose en détail les fonctions qui correspondent à chaque niveau de supervision, les instruments qu'il convient d'utiliser aux fins d'évaluation, les points de références dont il faut tenir compte pour apprécier chaque aspect du travail et les techniques à employer. Nous en soulignons, ci-après, quelques aspects particulièrement importants :

- Le principe selon lequel la supervision est un acte de coopération donne lieu à un important courant de communication verticale. Chaque élément du système, en commençant par le responsable de l'alphabétisation, doit se juger lui-même et être jugé. Les superviseurs doivent recueillir des informations grâce à des contacts fréquents et directs avec les supervisés et préparer des rapports où ils analyseront les aspects techniques du travail et où ils proposeront des solutions.
- On insiste sur l'importance de l'intervention directe des superviseurs sur le terrain ; des crédits budgétaires importants ont été prevus pour que le personnel technique du MOBRAL central se déplace dans les Etats toutes les fois qu'il est nécessaire ; les superviseurs d'Etat ont l'obligation de passer 8 jours par mois hors de leur siège, pour prendre contact avec des superviseurs de zone et ceux-ci, de leur côté, doivent passer 20 jours par mois sur le terrain, et visiter pendant ce laps de temps la totalité des 8 municipalités dont ils ont la charge.
- Le sous-système de supervision constitue surtout un moyen essentiel pour évaluer la structure du MOBRAL à tous ses niveaux, pour juger du travail effectué dans tous les domaines, au titre de l'ensemble des programmes et, en définitive, pour se rendre compte de l'évolution des personnes qui participent au processus.

En résumé, l'établissement de ce sous-système devrait se traduire par un développement accru, une efficacité plus grande et une meilleure rentabilité des opérations. Il représente, en outre, pour le personnel, une occasion de promotion et d'amélioration sur le plan professionnel et c'est un moyen qui permet à l'éducateur d'adultes de faire carrière.

LA RECHERCHE

Il est important que les actions entreprises au titre d'un programme tel que celui du MOBRAL fassent l'objet d'enquêtes menées d'une façon scientifique ; cette nécessité a été admise depuis la création de la fondation, mais, à de rares exceptions près, peu a été fait en la matière jusqu'à la fin de 1972, date à laquelle ce secteur d'activité a été confié à une cinquième direction, celle de la recherche et de la formation.

Rôle de la recherche dans le MOBRAL

En fait, le MOBRAL se livre à des activités de recherche à tous ses niveaux. C'est ainsi que la première tâche des commissions municipales consiste à recenser, après une simple enquête, les analphabètes existant dans leur circonscription

et à déterminer les ressources dont elles disposent en vue de l'application du programme [34].

Aux niveaux plus élevés, il est difficile de séparer l'expérimentation et l'évaluation de la recherche proprement dite.

La création de cette nouvelle direction se révèle opportune dans la mesure où elle permet de connaître systématiquement certains des multiples aspects et résultats du programme, à un moment où ce dernier a déjà à son actif un nombre appréciable d'opérations, où il continue de s'accroître quantitativement et où il mène certaines expériences fondamentales dans le domaine de l'innovation technique.

Pour que tout le personnel ait pleinement conscience de la place qu'elle doit occuper, la recherche est confiée à une direction qui est également chargée de la formation.

Les activités fondamentales du secteur de la recherche sont les suivantes :

- l'évaluation systématique des projets et des programmes ;
- l'évaluation globale de l'influence du MOBRAL sur ses élèves et, à partir de ces données, celle de son incidence sur le développement de certaines collectivités ;
- la recherche des facteurs pouvant améliorer la portée du système du MOBRAL en ce qui concerne son action directe tant sur l'individu que sur la communauté [35].

L'ensemble de ces objectifs suppose des activités dépassant les possibilités d'action du MOBRAL ; c'est pourquoi il a été prévu que certaines recherches particulières seraient effectuées conjointement avec des universités et avec l'Institut national des études pédagogiques (INEP), organisme dépendant du ministère de l'Education et de la Culture.

Le travail de recherche doit intervenir au cours du programme, qui ne saurait être interrompu. Les recherches passées et à venir supposent la mise en jeu de mécanismes d'évaluation des résultats obtenus et de rétro-information de tous les systèmes pour obtenir des preuves scientifiques de leurs effets. Dans ce sens, on peut considérer qu'il s'agit de recherches appliquées à l'action (action research) [35].

Quelques exemples

Nous avons déjà mentionné dans le présent document de nombreuses expériences qui ont donné lieu à des travaux de recherche : le MOBRAL infanto-juvénile à Porto Alegre, l'application conjointe avec l'ISOP de tests d'aptitude, l'utilisation de nouvelles techniques, etc.

Mais la préoccupation fondamentale du MOBRAL, c'est de connaître le rendement extérieur de son travail, c'est-à-dire de savoir quels sont les effets produits par ses programmes sur l'individu et sur la société, non seulement en termes pédagogiques, mais encore en termes économiques et sociaux. Certains travaux d'évaluation, dont il sera question au prochain chapitre, rendent compte des résultats obtenus au cours de ces recherches.

Vers la fin de 1972, la commission municipale de Saõ Paulo s'occupait de traiter par ordinateur 1.200 questionnaires concernant les élèves du MOBRAL : il s'agissait de déterminer avec une plus grande précision leurs caractéristiques individuelles en vue de leur intégration ultérieure au marché de l'emploi. A cette enquête s'en ajoutaient deux autres, également menées sous la responsabilité des équipes techniques de la commission et ayant pour objet l'analyse des emplois habituellement ouverts aux adultes récemment alphabétisés et le recensement des institutions offrant des possibilités de formation professionnelle dans cette même municipalité.

Une autre enquête entreprise à Saõ Paulo porte sur les coûts du processus d'alphabétisation, en ventilant les coûts supportés par le MOBRAL et les coûts globaux qui comprennent la contribution des communautés. Cette étude fait, en outre, la distinction entre l'élève qui vient de s'inscrire aux cours, celui qui poursuit ses études et celui qui parvient à être alphabétisé à la fin de ces dernières.

Outre ces actions majeures entreprises dans le domaine de la recherche, il faudrait mentionner l'intérêt que le programme du MOBRAL a suscité dans toutes les municipalités et qui se traduit par des études entreprises aux niveaux les plus divers. Pour ne citer qu'un exemple fort modeste, on pourrait mentionner la spécialiste chargée de l'alphabétisation dans l'un des centres de la municipalité de Novo Hamburgo (Rio Grande do Sul), qui a préparé un fort diligent "Rapport sur mes élèves", où elle décrit les principales caractéristiques de chacun de ces derniers [36]. Là encore, il s'agit de recherche.

La documentation

Depuis 1972, le MOBRAL est doté d'un centre de documentation technique, dépendant de la direction de la recherche et de la formation.

Ce centre dispose d'une équipe - encore incomplète - de documentalistes spécialisés en matière d'éducation, et avait réuni, en avril 1973, 2.609 documents, dont un certain nombre de revues relatives à l'éducation des adultes.

Ce centre, qui est à la disposition des techniciens de cette spécialité désireux de le consulter, publie, chaque quinzaine, un compte rendu sur les ouvrages reçus, envoie aux intéressés des photocopies de documents qu'ils ne peuvent se procurer dans le commerce et entretient des rapports avec d'autres centres des réseaux national et mondial de documentation en matière d'éducation.

Chapitre 5

Les résultats

LE ROLE DE L'EVALUATION

Au stade actuel de l'évolution du programme du MOBRAL, il est indéniable que tout son personnel est pleinement conscient de l'importance que revêt le problème de l'évaluation. Celle-ci non seulement a fait l'objet d'une préoccupation constante, mais elle s'est traduite, de surcroît, par une série de progrès techniques. Grâce à l'organisation de tout le système et à la mise en place d'instruments appropriés à chacun de ses niveaux, le MOBRAL dispose aujourd'hui de moyens lui permettant d'apprécier d'une manière très sûre le rendement du programme, malgré la grande extension de ce dernier.

Les évaluations initiales

Il n'en a pas toujours été ainsi. A ses débuts, le MOBRAL a dû se contenter de faire des évaluations fragmentaires, faute d'une infrastructure technique suffisamment développée. C'est pourquoi l'évaluation du programme d'alphabétisation fonctionnelle se présentait plutôt comme un contrôle, effectué grâce aux bulletins de présence et à de simples questionnaires envoyés aux chargés de cours de l'alphabétisation, ce qui permettait aux centres de coordination et au MOBRAL central de se faire une idée générale de la marche du programme et d'en planifier le développement, surtout du point de vue quantitatif.

En 1970, un premier échantillonnage portant sur 40 municipalités et un second effectué en 1971 et au début de 1972 à propos de 337 municipalités ont permis des approximations plus précises sur le déroulement du programme.

Au cours de sa phase expérimentale de 1971, le programme d'éducation intégrée a été évalué par le MOBRAL au niveau national, à partir d'enquêtes concernant 24 municipalités pilotes dans les cinq régions du pays. On a utilisé des techniques d'évaluation tant indirecte (surtout par l'étude de documents) que directe (par l'envoi de missions sur le terrain). Un rapport [22] a fait le point de la situation telle qu'elle ressortait d'entrevues avec 58 membres de la communauté travaillant en liaison avec le MOBRAL, 54 membres de commissions municipales, 110 professeurs et 1.387 élèves.

La formation de spécialistes de l'alphabétisation par radio, assurée en coopération avec le Projet Minerva, a également fait l'objet d'une évaluation ; cinq instruments d'évaluation ont été utilisés à l'égard des enseignants et des enseignés.

Dans le courant de 1972 et au début de 1973, la création des différentes directions du MOBRAL central, l'extension et le renforcement de l'ensemble du programme, l'établissement des bases du sous-système de supervision globale et la création de l'Unité centrale de traitement des informations par ordinateur, ont été autant de moyens qui ont permis de faire face aux besoins d'évaluation en disposant des ressources appropriées.

La situation actuelle

Le MOBRAL estime que le fait d'évaluer consiste à "suivre un processus dans un esprit critique, ce qui suppose que l'on y intervient lorsqu'il est nécessaire. En vertu de cette conception, l'évaluation relève du sous-système de supervision globale du MOBRAL" [33].

L'évaluation revêt deux formes principales : l'évaluation par voie ascendante, où un élément du système est jugé par un autre élément plus qualifié que lui, et l'auto-évaluation. Cette dernière est considérée comme un puissant moyen de formation que doivent pratiquer tous les participants au processus, y compris les analphabètes.

De cette façon, les élèves se jugent eux-mêmes et sont jugés par le professeur et par le responsable de l'évaluation au niveau municipal ; le professeur se juge lui-même et est jugé par les superviseurs à l'échelon de la municipalité et de la zone ; le superviseur municipal se juge lui-même et est jugé par le superviseur de zone ; ce dernier se juge et est jugé par le superviseur d'Etat qui, à son tour, se juge lui-même et est jugé par les agents du centre de coordination de l'Etat ; les

agents, après auto-jugement, sont jugés par les directeurs du MOBRAL central. Tout ce processus d'évaluation doit se faire des points de vue tant quantitatif que qualitatif et, conformément au concept de globalité de la supervision, il doit s'appliquer à tous les domaines du programme et non pas seulement au domaine pédagogique (37).

Pour le programme d'alphabétisation, l'évaluation pédagogique incombe au professeur qui doit la faire conjointement avec l'élève, en tenant compte des dix critères déjà indiqués. Il n'est ni possible ni souhaitable d'élaborer un modèle général à l'échelon national, à partir d'épreuves objectivement conçues dans l'abstrait, et on a jugé préférable de prendre les risques d'une évaluation tenant compte, avant toute chose, des conditions locales dans lesquelles s'inscrit le processus éducatif. Ainsi, dans ce domaine, le caractère de masse de la stratégie adoptée s'adapte aux caractéristiques particulières des professeurs et des élèves.

Le manuel de supervision globale (32), récemment publié, récapitule tous les instruments d'orientation du processus d'évaluation aux différents niveaux et insiste sur la nécessité de déterminer clairement ce qu'il convient d'évaluer, de quelle façon et à quel moment doit être faite l'évaluation, et comment il faut utiliser les résultats de cette dernière.

LE RENDEMENT QUANTITATIF DU PROGRAMME D'ALPHABETISATION

Les grandes disparités constatées entre les différents taux d'analphabétisme selon les Etats et les régions justifient l'adoption par le MOBRAL d'un modèle de planification différencié, selon lequel chaque Etat fait l'objet d'une action particulière en fonction de sa situation, de ses ressources et de ses résultats durant les années antérieures. C'est pourquoi les buts escomptés quant à la réduction de l'analphabétisme (qui doit être ramené à moins de 10 %) seront atteints à des dates échelonnées entre 1973 et 1979, et le rendement du programme pour l'année 1973 peut aller d'un taux de 40 % d'alphabétisés - par rapport au total des élèves inscrits - dans l'Etat de El Acre et à celui de 67 % dans l'Etat de Alagoas.

Par ailleurs, les plans doivent tenir compte d'un autre phénomène extrêmement important au Brésil, à savoir celui des migrations internes. Pour le district fédéral, par exemple, le problème consistera simplement, à partir de 1973, à recenser les personnes provenant d'autres Etats et à les prendre en charge. Dans d'autres cas, le système formel d'éducation comporte des lacunes considérables et c'est la raison pour laquelle l'analphabétisme persiste, notamment dans les zones rurales. Cet état de fait impose le recours à des stratégies distinctes pour traiter le problème.

Les commissions municipales, après enquête, déterminent le nombre d'adolescents et d'adultes qui, dans les limites de leur ressort, devraient bénéficier des programmes d'alphabétisation fonctionnelle ; elles remettent leur liste au MOBRAL afin de signer l'accord correspondant et de recevoir le matériel didactique. Cette liste d'élèves potentiels est dénommée "liste des élèves prévus par accord" ; on peut dire qu'en 1970 et 1971, leur nombre a été établi par les commissions municipales avec un certain optimisme, ce qui a affecté le rendement final du programme. La différence entre le nombre des élèves "prévus par accord" et celui des participants aux premiers cours est appelée l' "abandon immédiat" ; cet abandon est suivi naturellement par d'autres départs d'élèves qui s'échelonnent jusqu'à la fin du cinquième mois et qui constituent l' "abandon ultérieur". Les élèves qui, au terme du cinquième mois, échouent à leur examen peuvent poursuivre des études pendant un mois supplémentaire. Le rapport entre le nombre des élèves reçus au cinquième ou au sixième mois et celui des élèves "prévus par accord" représente la productivité totale du système.

Entre 1970 et 1972, l' "abandon immédiat" s'est trouvé réduit de 33 à 5 % et l' "abandon ultérieur" de 19 à 15 % ; en revanche, le taux de réussite finale est passé de 61 à 64 %. Ainsi la productivité a été de 33 % en 1970, de 44 % en 1971 et de 52 % en 1972. Pour ces trois années, la productivité globale a été de 48 %. Grâce à la mise en oeuvre du sous-système de supervision globale, on espère qu'elle sera de 55 % en 1973. Ces données sont reprises au tableau n° 13. Les dirigeants du MOBRAL estiment qu'après ces résultats, le taux d'analphabétisme de la population de 15 ans et plus, qui était de 33 % en 1970, a été ramené à 26 % en mars 1973.

Tableau 13. **Alphabétisation fonctionnelle. Rendement du programme entre 1970 et 1972**

Année	Elèves prévus par accord	Abandon immédiat %	Abandon ultérieur %	Succès %	Productivité globale %	Nombre d'alphabétisés
1970	510 340	33	19	61	33	169 943
1971	2 569 862	9	20	62	44	1 139 509
1972	4 274 624	5	15	64	52	2 222 500
Total	7 354 826	-	-	-	48	3 531 952

Source : Doc. 33

Tableau 14. **Alphabétisation fonctionnelle. Causes d'abandon. Pourcentage par rapport au nombre total de ceux qui abandonnent les cours**

Causes	1970	1971
Problèmes liés au travail	30	44
Maladie	20	33
Difficultés à apprendre	20	9
Difficultés d'accès au centre d'alphabétisation	6	6
Diverses	24	8
Total	100	100

Source : Doc. 33

L'Unité centrale d'informations qui, à partir de 1973, fournira au MOBRAL des données statistiques traitées par ordinateur, permettra de mieux connaître et planifier toutes les opérations, en indiquant immédiatement le nombre des élèves et celui des municipalités avec lesquelles un accord a été passé, le nombre des adultes alphabétisés, les causes d'abandon des cours par les élèves, le nombre des professeurs, etc. Par voie d'échantillonnage, cette information sera également d'ordre qualitatif et permettra de connaître les caractéristiques principales des participants aux différents programmes.

Le rendement quantitatif du MOBRAL est affecté, comme c'est le cas pour tous les programmes de cette nature, par une série de phénomènes dont les plus importants sont, semble-t-il, l'abandon des cours et la promotion. Jusqu'à présent, un élève sur deux des cours d'alphabétisation est parvenu à s'alphabétiser dès sa première tentative. La tâche qui reste à accomplir est immense et le MOBRAL la planifie chaque année. Jusqu'en 1979, si l'on veut parvenir à un analphabétisme résiduel de 5 %, il faudra alphabétiser 13.675.000 personnes, chiffre qui tient compte des personnes déjà alphabétisées, des analphabètes qui en 1970 appartenaient au groupe d'âge de 10 à 14 ans et des taux de mortalité (18).

A cette action, qui est en cours d'exécution, doit s'ajouter celle qui vise à donner aux nouveaux alphabétisés la possibilité de poursuivre des études ; le programme d'alphabétisation permet d'obtenir chaque année plus de deux millions d'alphabètes, dont un million seulement peut s'inscrire, pour le moment, aux cours de l'enseignement supplétif. Cela justifie le recours à de nouvelles techniques permettant non seulement d'apporter une solution quantitative au problème, mais encore d'améliorer, grâce à une transmission différente des messages, la qualité de l'enseignement.

Enfin, on a pleinement conscience au MOBRAL du fait que plus le programme se développe, plus risque de s'élever le seuil de résistance à l'alphabétisation de chacun de ses éventuels bénéficiaires et, notamment, de ceux qui vivent dans des zones rurales, et de ceux qui ont commencé les cours, mais qui les ont abandonnés ou qui ont échoué aux épreuves finales.

LE RENDEMENT QUALITATIF

Ce qu'il importe le plus d'évaluer dans un programme d'enseignement, ce ne sont pas les connaissances acquises par l'élève, mais les changements que l'enseignement a opérés en lui et dans la collectivité à laquelle il appartient. L'éducation remplit d'autant mieux sa mission qu'elle parvient à donner à l'individu et au groupe de nouvelles capacités se traduisant par de nouveaux comportements. Etant donné qu'une infinité d'éléments entrent en jeu dans l'éducation de l'adulte, la mesure du rendement qualitatif de cette dernière est une tâche à propos de laquelle notre ignorance l'emporte sur nos connaissances.

Le MOBRAL, qui dispose maintenant de ressources techniques plus abondantes, s'efforce de clarifier systématiquement ces questions en ayant notamment recours à la recherche.

Conscient de la fonction rénovatrice qui incombe à l'éducation, le MOBRAL précise dans un de ses documents que: "L'éducation rend l'homme mieux doué de raison et plus conscient de la réalité du monde qui l'entoure, et contribue d'une manière décisive à le motiver pour qu'il participe à l'oeuvre commune du développement. Dans une certaine mesure, elle répond au besoin de changements d'une société qui se modernise. Ces changements ne sont possibles que lorsqu'il existe une mentalité nationale propice à la création et ouverte à l'innovation. L'éducation contribue grandement à susciter l'état d'esprit de rénovation qui inspire les sociétés en pleine évolution" (15).

En alphabétisant plus de deux millions d'adultes par an, le Brésil se situe parmi les pays qui relèvent le défi du changement et qui ne se résignent pas à laisser un tiers de leur population adulte à l'écart de toute vie culturelle.

Si l'alphabétisation et l'éducation des adultes répondent généralement à des motivations essentiellement sociales, leurs effets obtenus sont du même ordre et c'est à ce titre qu'ils doivent être jugés. Tout en admettant que les adultes sont libres de considérer l'éducation qu'ils ont reçue comme un investissement rentable à court terme, il faut également reconnaître qu'en leur permettant de jouir de leurs droits de citoyens et de participer davantage aux affaires locales et nationales, cette éducation joue un rôle extrêmement important du point de vue social, surtout en ce qui concerne les enseignés qui se trouvent en dehors du marché de l'emploi, comme c'est le cas d'un grand nombre de femmes.

Par ailleurs, les élèves qui réussissent à s'alphabétiser voient s'accroître leurs possibilités de poursuivre leur éducation ou d'améliorer leur situation professionnelle. D'une part, ils se pressent aux portes des centres de l'enseignement supplétif pour continuer des études ; d'autre part, ils sont dirigés vers les institutions de formation de la main-d'oeuvre sans laquelle le pays ne pourrait soutenir son rythme actuel de croissance.

Il faut ajouter l'influence que peuvent avoir deux des programmes du MOBRAL sur la société brésilienne, notamment sur la population vivant dans les zones écartées : il s'agit du programme de développement de la communauté et de celui du MOBRAL culturel. Ces programmes ont été inspirés par une conception élargie de l'éducation qui vise à dépasser le simple cadre de la formation formelle pour atteindre d'autres dimensions de l'être humain, et qui a, par là même, des répercussions indiscutables sur la qualité de la vie individuelle et sur la société dans son ensemble.

En attendant que soient effectuées des enquêtes plus détaillées, on peut signaler quelques effets généraux du programme sur ses différents participants.

Effets sur les participants adultes

Arrivé à un certain stade du processus d'enseignement, l'adulte a la sensation qu'il vaut davantage. Ce sentiment d'autovalorisation, il le ressent une fois qu'il a vaincu les inhibitions initiales qui l'empêchaient de s'inscrire au centre d'alphabétisation ou aux cours d'éducation intégrée, lorsqu'il s'est créé de nouvelles relations et que l'éducation est devenue un objectif important dans sa vie. Un document résumant les résultats de l'évaluation du projet expérimental d'éducation intégrée de 1971 indique que: "L'influence du MOBRAL dans l'intégration sociale de l'élève a consisté essentiellement en ce que ce dernier s'est fait de nouveaux compagnons, a reçu une aide de leur part, a acquis le sentiment d'appartenir à un groupe, a assisté à des réunions récréatives et s'est trouvé valorisé du point de vue social en sa qualité d'élève du MOBRAL" (33).

Il faut admettre que cette revalorisation du participant adulte est, en grande partie, facilitée par la teneur et la forme du matériel didactique qui aide chaque élève à mieux se connaître et favorise le développement de ses virtualités.

De l'évaluation précédemment mentionnée du programme expérimental d'éducation intégrée ressortent également les faits suivants : parmi les participants qui ont déclaré avoir un emploi, 33 % avaient amélioré leurs conditions professionnelles après avoir été alphabétisés ; 13 % des élèves possédant la carte d'identité de citoyen l'avaient obtenue après être entrés au MOBRAL ; et 14 % de ceux qui avaient une carte de travail l'avaient acquise dans les mêmes conditions.

Assurément, l'alphabétisation ne garantit pas toujours une meilleure situation sociale et économique. Toutefois, une fois franchis les différents cycles de l'éducation des adultes, l'adulte tend à accorder un plus grand prix à l'éducation qu'il considère comme un bien, tant pour lui-même que pour ses enfants. "Les principaux objectifs des élèves qui ont terminé les cours d'éducation intégrée ont été : avoir la possibilité de poursuivre des études dans le cadre du MOBRAL ou du système normal d'enseignement et obtenir un meilleur emploi et, par conséquent, des conditions de vie plus satisfaisantes." (33)

Effets sur le personnel enseignant

D'une façon générale, les personnes qui dirigent les cours dans le cadre du système du MOBRAL expriment des satisfactions de deux sortes : travailler avec des adultes constitue "une tâche qui est plus facile et qui laisse plus de place à la création" (33) que l'enseignement des enfants ; appliquer les instructions d'un mouvement innovateur en matière pédagogique est une expérience enrichissante.

Mais ces effets doivent être examinés en fonction des différentes conditions professionnelles du personnel enseignant.

Pour un grand nombre d'enseignants chargés de l'alphabétisation (environ 47 % du total) dont la formation se limite à quatre années tout au plus d'enseignement primaire, travailler pour le MOBRAL signifie, outre une rémunération supplémentaire, une occasion de recevoir une formation élémentaire et de profiter, à partir de 1973, des directives du sous-système de supervision.

Pour ceux qui ne sont pas et qui n'ont jamais été des éducateurs professionnels, et qui sont de jeunes élèves du second degré, des élèves des écoles normales ou des universitaires, le contact avec des adultes représente une expérience humaine extrêmement importante, tant pour le présent que pour l'avenir. Nombre d'entre eux font valoir qu'ils n'exercent pas ces fonctions pédagogiques - peut-être temporaires - dans un but lucratif, mais parce qu'elles leur donnent la possibilité d'acquérir des connaissances sur le monde et sur eux-mêmes en rendant service à la communauté.

Enfin, les programmes du MOBRAL font appel à des éducateurs qui, par ailleurs, donnent des cours à des enfants et à des jeunes gens. Ces éducateurs déclarent que, bien qu'il s'agisse de deux réalités pédagogiques fort différentes, la formation et l'expérience acquises grâce au MOBRAL, et le matériel qu'il procure ont exercé une influence bénéfique sur le travail qu'ils font dans le cadre du système normal d'enseignement.

Effets sur la communauté

En s'étendant à tout le Brésil, l'oeuvre du MOBRAL a suscité une prise de conscience communautaire à propos d'un problème national, a créé des mécanismes locaux de recherche, de planification, d'organisation et de contrôle, a permis l'apparition de meneurs d'hommes, a donné un nouveau sens à la vie d'individus qui vivaient à l'écart des affaires publiques. En résumé, en fixant à la communauté locale un objectif important, elle a renforcé sa cohésion interne et son sentiment d'appartenir à la communauté nationale. Dans ce processus, il est certain que les communautés ont vécu des

expériences qui les rendent aptes à affronter d'autres problèmes, comme cela a été le cas, par exemple, avec les programmes d'ophtalmologie populaire qui ont été amorcés dans plusieurs endroits du pays.

L'INFLUENCE SUR LE PLAN INTERNATIONAL

On estime qu'en 1970, il y avait 783 millions d'analphabètes ayant 15 ans et plus dans le monde. Tout porte à penser que, dans un avenir immédiat, ce nombre ira croissant et qu'à la fin du siècle, l'analphabétisme continuera d'être un grave problème pour de nombreux pays en voie de développement.

D'où l'importance des efforts que font les pays pour le supprimer et l'incontestable impact international de programmes qui, comme celui du MOBRAL, visent à diminuer sérieusement le nombre des illéttrés.

Cette influence par-delà les frontières a amené le MOBRAL a créer, en septembre 1972, son Département d'assistance des relations internationales. Ses fonctions principales sont : l'échange d'informations, l'assistance aux visiteurs étrangers et la préparation de réunions internationales, organisées à l'instigation du MOBRAL ou convoquées par d'autres institutions, le MOBRAL s'y faisant alors représenter.

Le MOBRAL célèbre chaque année par des cérémonies commémoratives la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre). Dans le cadre de la commémoration annuelle de cette journée, le MOBRAL a reçu en 1972 une mention d'honneur correspondant au Prix Mohammad Reza Pahlavi.

Réunions à l'étranger

Le personnel technique du MOBRAL assiste de plus en plus aux cours et aux réunions organisés dans la région latino-américaine ou en dehors de celle-ci. Certains de ses spécialistes ont pris part aux cours du Centre régional d'alphabétisation fonctionnelle dans les zones rurales d'Amérique latine (CREFAL, Mexico) et à ceux du Centre régional d'éducation des adultes (CREA, Venezuela).

Des techniciens du MOBRAL ont participé aux activités du Laboratoire appliqué d'éducation des adultes, organisées par le Département des questions d'enseignement de l'OEA et par la Direction nationale de l'éducation des adultes de la République argentine, qui ont eu lieu à Buenos Aires en avril et mai 1973.

Le mouvement a été également représenté dans plusieurs réunions et conférences internationales.

Activités internationales du MOBRAL au Brésil

En août 1973 s'est tenu un séminaire opérationnel sur l'alphabétisation fonctionnelle organisé par le CREFAL dans la région amazonienne, auquel a participé le MOBRAL.

En application de l'Accord culturel conclu entre le Brésil et le Sénégal, le MOBRAL coopérera avec le gouvernement du Sénégal en matière d'alphabétisation. Le directeur de l'alphabétisation de ce pays a fait une tournée au Brésil pour prendre connaissance du programme du MOBRAL. Il a été décidé qu'au milieu de 1973 aurait lieu au Brésil un stage de formation, d'un mois environ, destiné à des techniciens sénégalais et à des représentants d'autres pays d'Afrique. Le stage, entièrement financé par le MOBRAL, a comporté une période de travail sur le terrain.

Enfin, il y a lieu de rappeler la réunion du 9 au 18 avril 1973 du Séminaire interaméricain sur l'éducation des adultes, organisé par le MOBRAL en coopération avec l'Unesco. Y ont assisté 20 invités étrangers, pour la plupart directeurs des programmes d'alphabétisation et d'éducation des adultes des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 4 spécialistes de l'Unesco, 95 membres du MOBRAL et 27 représentants d'autres organismes.

Au cours du séminaire, les participants ont eu l'occasion de discuter des implications stratégiques que suppose la lutte massive contre l'analphabétisme, en ce qui concerne notamment l'élaboration du matériel didactique à l'échelon national, de la formation du personnel en dehors des voies traditionnelles et du caractère fonctionnel des processus d'enseignement [38]. De plus, les responsables des services ont procédé à un important échange de vues qui pourra donner lieu à des actions bilatérales de coopération.

Conclusion

Tout au long de la présente étude ont été exposés certains des problèmes les plus importants que pose l'éducation au Brésil et celui, entre autres, de l'analphabétisme ; on a présenté le Mouvement brésilien d'alphabétisation (MOBRAL), qui a été chargé, par les autorités brésiliennes, de réduire au maximum les taux d'analphabétisme qu'avait fait ressortir le recensement de 1970. Des informations ont été fournies concernant les fondements juridiques et théoriques du Mouvement, son organisation, les personnes participant au programme, les différentes tâches qu'il doit affronter et leurs caractéristiques techniques, ainsi que les résultats obtenus à ce jour.

Pour conclure la présente étude, et au risque de répéter ce qui a été indiqué dans ces différents chapitres, on présentera ci-après un résumé des aspects les plus caractéristiques de l'organisation et de l'oeuvre du MOBRAL.

Il faut d'abord rappeler que, selon les résultats du recensement démographique de 1970, le problème de l'analphabétisme était très grave au Brésil. Si les taux de l'analphabétisme ont diminué, le phénomène n'a cessé de croître en chiffres absolus. En 1970, un tiers de la population de plus de 15 ans - soit un total approximatif de 18 millions d'habitants - était analphabète. La cause directe en était la scolarisation insuffisante de la population d'âge scolaire.

C'est pour lutter massivement contre cet état de choses que le MOBRAL a été créé. Ses caractéristiques principales sont les suivantes : il bénéficie d'un appui sans réserve de la part du gouvernement brésilien, qui a décidé, au niveau le plus haut, de supprimer l'analphabétisme ; il jouit d'une autonomie technique et financière ; il dispose de financements appropriés correspondant à l'ampleur des objectifs visés ; son information est abondante et il a su mobiliser les ressources civiques en faisant en sorte, notamment, que les autorités et les communautés locales participent à la mise en oeuvre du programme ; il possède un matériel didactique abondant et de qualité ; son personnel technique est hautement qualifié.

Dans son effort pour réduire considérablement et à brève échéance l'analphabétisme, le MOBRAL a opté pour une stratégie de masse à laquelle il a adapté tous les éléments en jeu : organisation, matériel didactique, formation du personnel, sous-système de supervision globale, etc. Pour mener à bien cette stratégie, il a de plus en plus recours à des techniques de pointe, telles que la radio, la télévision et le traitement informatique des données. Le sens que le MOBRAL donne au concept d'alphabétisation fonctionnelle l'amène à essayer de résoudre un problème dont l'ampleur est énorme (d'où la stratégie de masse adoptée), tout en tenant compte des caractéristiques essentielles de l'homme et de la société brésilienne, et en se préoccupant sérieusement de donner à ses spécialistes une formation leur permettant, dans leur tâche éducative, de prendre en considération les conditions de vie locales.

Par ailleurs, convaincu que l'alphabétisation acquise après cinq à six mois de cours ne constitue pas un bagage suffisant pour l'homme contemporain, le MOBRAL a organisé, soit directement, soit par le biais d'accords passés avec d'autres institutions, les programmes d'éducation intégrée, de développement de la communauté et du MOBRAL culturel. Ils représentent pour le participant adulte des possibilités appréciables de progression culturelle, économique et sociale ; ils sont en même temps le germe, dans l'ensemble de l'éducation brésilienne, d'un système intégré d'éducation des adultes, qui répondra au concept de l'éducation permanente.

On peut constater que, dans une conjoncture générale favorable au développement de l'enseignement, le peuple brésilien a réagi de façon très positive aux possibilités d'éducation offertes par le MOBRAL. Hommes et femmes, adolescents et adultes se sont inscrits dans les centres d'alphabétisation et ont sollicité des facilités pour poursuivre leurs études, au point que la demande a dépassé la capacité du système d'enseignement dans certaines régions. C'est un résultat de bon augure, qui peut s'expliquer par le désir profond

de promotion sociale de la population brésilienne, ainsi que par le fait que les contenus, les méthodes et le matériel du MOBRAL ont été mis au point de façon appropriée, en cherchant à répondre aux besoins et aux intérêts propres à l'adulte.

Cependant, la tâche qui reste à accomplir est immense et exigera un effort constant de la part du MOBRAL et des institutions qui coopèrent avec lui, dans le cadre comme en dehors du système pédagogique. Il est indispensable de généraliser la scolarisation des enfants pour tarir la source de l'analphabétisme ; la mise en oeuvre des programmes du MOBRAL dans les zones rurales, qui a déjà été entreprise, suppose que soient adoptées des méthodes et des techniques nouvelles, et qu'il soit tenu compte des caractéristiques culturelles propres aux populations qui vivent à l'écart, pour lesquelles l'emploi de l'alphabet n'a pas signifié grand chose jusqu'à présent ; il faudra qu'un effort supplémentaire soit fourni par les Etats et les municipalités pour que les cours généralisés de l'éducation intégrée absorbent les contingents importants d'adultes alphabétisés chaque année par le MOBRAL ; en outre, les organismes spécialisés dans la formation professionnelle devront élargir leur action pour offrir le complément économique indispensable au processus d'enseignement ; enfin, une action d'une telle envergure ne manquera pas de se traduire dans le comportement de la société par d'importants changements, qui devront être étudiés en temps opportun. Pour faire face à ces tâches essentielles et pour compléter son programme d'alphabétisation proprement dite, le MOBRAL dispose à l'heure actuelle, en plus de son organisation efficace et déjà bien implantée, des nouveaux services de recherche et de supervision qui doivent être les organes permettant le mieux de percevoir les problèmes en suspens et de comprendre la signification des résultats obtenus.

Enfin, il convient de reconnaître que l'action du MOBRAL dépasse déjà les frontières du Brésil et s'inscrit, avec tous ses problèmes et toutes ses solutions, dans le cadre de l'effort latino-américain et mondial en faveur de l'éducation et du développement. Le MOBRAL n'a éprouvé ni le souci ni le besoin de mettre au point tant une doctrine originale qu'une méthode définitive pour résoudre le problème de l'analphabétisme. Il a élaboré un système institutionnel et une stratégie répondant aux caractéristiques du peuple brésilien. Une fois de plus, il est prouvé que, sous réserve de certaines conditions, la généralisation de l'alphabet et la diffusion de l'éducation dans le peuple sont chose possible, même à brève échéance. En conséquence, l'activité du MOBRAL peut être un sujet d'étude profitable pour les pays, les institutions et les éducateurs oeuvrant dans le même sens.

Annexe 1

TEXTE DE LA LOI N° 5379 DU 15 DECEMBRE 1967

relative à l'alphabétisation fonctionnelle
et à l'éducation permanente des adolescents et des adultes

Le Président de la République,

fait savoir que le Congrès national décrète et qu'il sanctionne la loi suivante :

Article 1 - L'alphabétisation fonctionnelle et, notamment, l'éducation permanente des adolescents et des adultes constituent des activités prioritaires constantes du ministère de l'Education et de la Culture.

Paragraphe unique - Ces activités, dans leur phase initiale, comprendront six périodes successives de 4 (quatre) ans, la première étant réservée aux adolescents et aux adultes analphabètes jusqu'à l'âge de 30 (trente) ans, et la deuxième aux analphabètes de plus de 30 (trente) ans. A la suite de ces deux périodes, l'éducation permanente des adultes sera poursuivie de façon constante et sans discrimination d'âge.

Article 2 - Aux programmes d'alphabétisation fonctionnelle et d'éducation permanente des adolescents et des adultes coopéreront les autorités et organismes civils et militaires de toutes les zones administratives, selon des modalités qui seront fixées par décret, ainsi que les étudiants des universités et les élèves de l'enseignement secondaire qui pourront le faire, à titre bénévole, sans porter préjudice à leur propre formation.

Article 3 - Est approuvé le plan d'alphabétisation fonctionnelle et d'éducation permanente des adolescents et des adultes qui accompagne la présente loi, et qui sera l'objet de révisions annuelles, compte tenu des moyens disponibles et des résultats obtenus.

Article 4 - Le Pouvoir exécutif a autorité pour instituer une fondation dénommée Mouvement brésilien d'alphabétisation - MOBRAL, pour une durée indéterminée, ayant son siège et son domicile légal en la ville de Rio de Janeiro, Etat de Guanabara, tant qu'il sera impossible de les transférer à Brasilia.

Article 5 - Le MOBRAL sera l'organe exécutif du plan annexe, visé à l'article 3.

Article 6 - Le MOBRAL jouira de l'autonomie administrative et financière et acquerra la personnalité juridique à compter de l'inscription au registre civil des personnes morales de son acte constitutif, auquel seront joints ses statuts et le décret portant approbation du Pouvoir exécutif.

Article 7 - Le patrimoine de la fondation sera constitué :

(a) par des allocations budgétaires et des subventions de l'Union ;

(b) par des donations et des contributions émanant d'entités de droit public et privé, nationales, internationales ou multinationales, et de particuliers ; et

(c) par des recettes éventuelles.

Article 8 - Le titulaire du Département national de l'éducation sera le président de la fondation.

Article 9 - Le président du MOBRAL demandera au service public fédéral de lui fournir du personnel.

Article 10 - Le MOBRAL pourra conclure des accords avec toute entité publique ou privée, nationale, internationale ou multinationale, aux fins d'exécution ou d'adaptation du plan approuvé.

Article 11 - Les services de radio, de télévision et de cinéma éducatif constitueront, dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle et de l'éducation permanente des adolescents et des adultes, un système général intégré au plan visé à l'article 3.

Article 12 - La dissolution du MOBRAL, pour quelque motif que ce soit, entraînera le transfert de ses biens au patrimoine de l'Union.

Article 13 - La présente loi entrera en vigueur le jour de sa publication.

Article 14 - Sont annulées les dispositions contraires à la présente loi.

Brasilia, 15 décembre 1967 ;
146e année de l'indépendance et 79e
de la République

ARTUR DA COSTA E SILVA

Tarso Dutra

Annexe 2

REGIONS, ETATS ET TERRITOIRES OU LE MOBRAL EXERCE SES ACTIVITES

Régions	Villes sièges	Etats et territoires
Nord	Manaus (Amazonas)	Acre Amapá Amazonas Pará Rondônia Roraima
Nord-est	Recife (Pernambuco)	Alagoas Bahia Ceará Fernando de Noronha Maranhão Paraíba Pernambuco Piauí Rio Grande do Norte Sergipe
Sud-ouest	Belo Horizonte (Minas Gerais)	Espiritu Santo Guanabara Minas Gerais Rio de Janeiro Saõ Paulo
Sud	Novo Hamburgo (Rio Grande do Sul)	Paraná Rio Grande do Sul Santa Catarina
Centre-ouest	Brasilia (District fédéral)	District fédéral Goais Mato Grosso

Annexe 3

ACCORD TYPE CONCLU ENTRE LE MOBRAL
ET LES COMMISSIONS MUNICIPALES

MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE

FONDATION DU MOUVEMENT BRESILIEN D'ALPHABETISATION - MOBRAL

ACCORD PASSE ENTRE LA FONDATION "MOUVEMENT BRESILIEN D'ALPHABETISATION" - MOBRAL - ET LA COMMISSION MUNICIPALE DU MOBRAL DE LA MUNICIPALITE DE ..... ET AUQUEL PARTICIPE LA PREFECTURE MUNICIPALE DE ..... AUX FINS D'EXECUTION DU PLAN D'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE ET D'EDUCATION PERMANENTE DES ADOLESCENTS ET DES ADULTES

Le ..... jour du mois de ..... de l'an 197..., la FONDATION "MOUVEMENT BRESILIEN D'ALPHABETISATION" - MOBRAL -, représentée aux présentes par son président, M. MARIO HENRIQUE SIMONSEN ou par son représentant légal ..... et la commission municipale du MOBRAL DE ..... représentée par son président, M. .....,ou par la personne habilitée à le représenter, en vertu d'une délégation de pouvoirs, la Préfecture municipale de ..... intervenant par l'intermédiaire de Son Excellence M. ..... ou de son représentant légal, ci-après dénommés, respectivement, MOBRAL CENTRAL, MOBRAL MUNICIPAL et PREFECTURE, considérant les informations existantes sur la contribution de la municipalité à la réalisation des objectifs du présent accord et notamment :

(a) le découpage en zones de la municipalité,
(b) le recensement des analphabètes,
(c) la localisation et le nombre des centres d'alphabétisation
(d) le nombre d'élèves inscrits, et
(e) celui des spécialistes de l'alphabétisation,

sont convenus de passer le présent accord dans les conditions et selon les clauses suivantes :

Clause 1 - Le présent accord a pour objet la mise en oeuvre, dans le cadre de la municipalité, du programme d'élimination de l'analphabétisme, activité prioritaire permanente, fixée par la loi 5379 du 17 décembre 1967, D.O. du 19 décembre 1972.

Clause 2 - Le présent accord se rattache au plan d'alphabétisation fonctionnelle et d'éducation permanente des adolescents et des adultes visé à l'article 3 de ladite loi n° 5379.

Clause 3 - Aux fins d'exécution du présent accord, le MOBRAL municipal, organe exécutif et principal responsable des financements afférents au présent accord, constituera un fonds spécial pour l'alphabétisation qui comprendra :

I. des ressources budgétaires qui lui seront affectées par la préfecture ;
II. des ressources provenant du MOBRAL central, fixées par le présent accord et faisant l'objet de plusieurs versements ;
III. des ressources de la communauté ;
IV. des aides, subventions, donations, legs qui lui seront consentis par des entités publiques ou privées, ainsi que par des personnes physiques ;

V. les intérêts bancaires du fonds ; et
VI. d'autres ressources.

Paragraphe unique : En cas d'impossibilité prouvée d'obtention de l'allocation budgétaire ou de la contribution de la communauté (rentrées fiscales nulles, calamité publique, absence de production, etc.), le fonds comprendra uniquement les ressources assignées par le MOBRAL central.

Clause 4 - Aux fins d'exécution du présent accord, le MOBRAL central consentira au MOBRAL municipal :

I. ..... cruzeiros par élève/programme, dans le cadre de l'alphabétisation fonctionnelle, destinés exclusivement à la rémunération des agents chargés des cours d'alphabétisation.

II. Des ensembles standards de matériel didactique d'alphabétisation, destinés exclusivement aux élèves et aux maîtres visés au présent accord.

1. On entend par élève/programme l'élève qui aura suivi le programme d'enseignement minimal établi par le MOBRAL central, conformément à ses normes opérationnelles.

2. En outre, le MOBRAL central a compétence pour :

(a) suivre la mise en oeuvre du programme dans toutes ses phases, par la participation effective de ses techniciens aux tâches de planification, de coordination, de supervision et d'évaluation ;

(b) organiser la formation des maîtres ;

(c) coordonner les activités relevant du présent accord dans le but particulier d'assurer l'intégration des travaux prévus au plan d'alphabétisation fonctionnelle et d'éducation permanente des adolescents et des adultes dans le cadre national ;

(d) procéder, à tout moment, aux vérifications des comptes et aux ajustements jugés nécessaires, et assurer un contrôle afin que les objectifs du présent accord soient exactement remplis.

Clause 5 - Le MOBRAL municipal a obligation, outre d'observer les formalités légales, de :

I. se conformer aux directives et aux normes fixées par le MOBRAL central pour l'exécution du programme ;

II. déterminer les normes d'utilisation et d'application optimales de la capacité opérationnelle de la municipalité en vue de la réalisation des objectifs du présent accord ;

III. veiller à ce que soit prévu au budget de la préfecture le poste afférent au Fonds spécial pour l'alphabétisation visé à la clause 3 ;

IV. fournir les ressources humaines nécessaires à la mise en oeuvre des objectifs fixés par le présent accord ;

V. administrer le Fonds spécial pour l'alphabétisation, par l'intermédiaire de son président et du chargé des affaires financières et/ou du secrétaire du MOBRAL municipal ;

VI. établir des rapports d'activités et rendre compte de ces dernières, conformément aux normes établies par le MOBRAL central.

Clause 6 - L'intervention de l'Etat consistera en la fourniture au MOBRAL municipal des ressources humaines et d'un appui technique, conformément aux directives du MOBRAL central.

Clause 7 - L'intervention de la PREFECTURE consistera, entre autres, à apporter son appui juridique, matériel, humain et financier.

Clause 8 - Le présent accord porte sur ..... cruzeiros ; ce montant est établi à partir de la documentation - dont il est fait mention dans le préambule - présentée par le MOBRAL municipal, selon laquelle il est prévu l'alphabétisation de ..... élèves.

1. Si le nombre des élèves venait à être modifié par suite d'abandon des cours, le MOBRAL central, pour répondre à une telle éventualité, versera, aux fins d'exécution du présent accord, des sommes dont le montant devra correspondre au nombre d'élèves ayant terminé le PROGRAMME MINIMAL D'ALPHABETISATION, multiplié par le coût élève/programme.

2. Lorsque la modification sera due à une augmentation des effectifs, le MOBRAL central acceptera de couvrir les charges supplémentaires correspondantes, sous réserve que cette augmentation intervienne pendant les deux premiers mois de cours.

Clause 9 - Le présent accord est valable pour une durée de 5 (cinq) mois à compter de la date de sa signature. Cette durée ne pourra être modifiée. Les activités éducatives commenceront le ..... du..... de l'année en cours, et l'accord pourra être annulé à tout moment par l'une des deux parties, par suite de la non-exécution de l'une des clauses ou de l'un des engagements du présent accord.

Paragraphe unique - Pour les élèves qui n'auront pas réussi à s'alphabétiser au terme du cinquième mois, il sera possible de programmer un sixième mois de cours, qui sera financé par le MOBRAL central, sur la base de ..... cruzeiros par élève assistant à ce sixième mois de cours.

Clause 10 - L'octroi des fonds par le MOBRAL central interviendra en trois (3) versements effectués comme suit :

I. le premier versement, correspondant à 30 %, dès réception du présent accord par le MOBRAL central ;

II. le deuxième versement, à la réception du relevé de présence des élèves aux cours durant le deuxième mois ; et

III. le troisième versement, à la réception du relevé de présence des élèves aux cours durant le quatrième mois.

1. Pour calculer le montant du deuxième versement, il sera tenu compte :

(a) de la diminution ou de l'augmentation des effectifs intervenue pendant la période ; et

(b) du montant du premier versement effectué.

2. Pour calculer le montant du troisième versement il sera tenu compte :

(a) de la diminution des effectifs enregistrée pendant la période ; et

(b) du montant des versements effectués.

3. Les relevés de présence des élèves aux cours, objet de la présente clause, seront les documents de base conditionnant l'octroi des fonds et le MOBRAL municipal aura l'entière responsabilité de l'authenticité des déclarations y figurant.

Clause 11 - Les certificats de fin de scolarité décernés aux élèves reçus ne seront envoyés qu'après réception du relevé de présence des élèves durant le cinquième mois.

Clause 12 - Les cas non prévus au présent accord, qui pourraient se produire pendant la durée d'application de ce dernier, seront réglés d'entente entre les parties contractantes.

Clause 13 - Il est décidé que les instances judiciaires de Rio de Janeiro, à l'exception de toutes autres, quel que puisse être leur niveau, auront compétence pour trancher tout différend résultant du présent accord.

Les deux parties étant pleinement d'accord sur toutes les clauses et conditions ci-dessus mentionnées, signent le présent accord devant les témoins ci-après, pour qu'elles produisent les effets légaux nécessaires et valables concernant les signataires et leurs successeurs.

....
POUR LE MOBRAL CENTRAL PRESIDENT DU MOBRAL MUNICIPAL

.....
PREFET MUNICIPAL

TEMOINS :

.....

.....

Annexe 4

MATERIEL DIDACTIQUE IMPRIME, UTILISE POUR
LES DIFFERENTS PROGRAMMES DU MOBRAL

Programmes d'alphabétisation

Des collections de quatre ouvrages, publiées par trois maisons d'édition, servent aux programmes d'alphabétisation.

Objet	Maisons d'édition		
	Abril S.A.	Bloch Editôres S.A.	Gráfica Editôra Primoz S.A.
Contribuer à l'apprentissage de la lecture élémentaire	LIVRO DE LEITURA (livre de lecture) 66 p.	ROTEIRO DE ALFABETIZACAO (guide d'alphabétisation) 64 p.	LEITURA (lecture) 62 p.
Enseigner la pratique de l'écriture élémentaire	LIVRO DE EXERCÍCIOS (livre d'exercices) 66 p.	ROTEIRO-EXERCÍCIOS DE LINGUAGEM (Manuel - Exercices de langue) 66 p.	EXERCÍCIOS DE ESCRITURA (exercices d'écriture) 63 p.
Contribuer à l'apprentissage du calcul élémentaire	LIVRO DE MATEMÁTICA (livre de mathématiques) 66 p.	ROTEIRO-EXERCÍCIOS DE MATEMÁTICA (Manuel - Exercices de mathématiques) 60 p.	MATEMÁTICA (mathématiques) 62 p.
Suggérer au maître des normes didactiques applicables au processus d'alphabétisation	MANUAL DO PROFESSOR (manuel du maître) 66 p.	ROTEIRO DO ALFABETIZADOR (Manuel du chargé de l'alphabétisation) 64 p.	GUIA DO PROFESSOR (Manuel du professeur) 62 p.

Tout au long du processus d'alphabétisation, l'élève reçoit, pour apprendre à lire, quatre ouvrages abondamment illustrés. Ces ouvrages tendent à mettre en valeur la dignité de l'adulte en tant qu'individu qui, ayant appris à lire et à écrire, a fait un pas important dans sa vie. En même temps, ils lui fournissent des connaissances en matière de santé, de nutrition, d'emploi, de sécurité sociale, de droits civiques et de vie familiale, ainsi que des conseils sur les travaux agricoles, les activités artisanales, la construction, le bricolage et les occupations domestiques féminines. On trouvera ci-après la liste détaillée de ces ouvrages (titres, nombre de pages, maisons d'édition) :

- Abril S.A. EU AGORA SOU MAIS EU (Maintenant, je suis davantage moi-même), 66 p.
- Bloch Editôres S.A. ROTEIRO - LEER É APRENDER (Manuel - lire et apprendre), 66 p.

- Librairie José Olympio Editôra. LEIA E FAÇA VOCE MESMO (Lisez et faites-le vous-même), 64 p.

- Ediçoes Melhoramentos. QUEM LÊ.. VAI LONGE (Qui sait lire.. va loin), 60 p.

Au cours des dernières semaines d'alphabétisation, les élèves reçoivent, en outre, le "JORNAL DO MOBRAL" (Journal du MOBRAL), publié tous les quinze jours à deux millions d'exemplaires. Il comporte 8 pages (30 x 19 cm) avec des illustrations en couleur, ou l'on trouve des notes succinctes sur le MOBRAL, le Brésil et le monde, des comptes rendus biographiques et historiques, des articles traitant de questions de santé, d'arts populaires, de curiosités et de divertissements, de sport, ainsi que la "chronique du moniteur", qui fournit des suggestions aux professeurs.

Le Programme de l'éducation intégrée

Le matériel mis à la disposition des adultes qui suivent les cours de l'éducation intégrée comprend trois séries de quatre ouvrages, chaque série étant publiée par une maison d'édition différente. Malgré quelques différences de détail, les grandes lignes, les normes et les contenus des programmes sont identiques, comme il ressort du tableau ci-après.

Objet	Maisons d'édition		
	Abril S.A.	Bloch Editôres	Livraria José Olympio Editôra
Contribuer au traitement intégré de sujets présentant un intérêt pour l'adulte, en favorisant l'usage de la lecture, le développement de la pensée logique et l'enrichissement des connaissances. Les ouvrages mettent en valeur l'effort personnel, le travail, l'étude et la participation à la vie communautaire et nationale. Parmi les grands sujets traités, on trouve les problèmes, les ressources et les réalisations du Brésil actuel, quelques notions scientifiques, les progrès de la technique universelle, certaines questions de nutrition, de santé et de logement, l'éducation civique et professionnelle, les légendes, les coutumes et les arts populaires. Le matériel, abondamment illustré avec des photographies en couleur, s'efforce d'intéresser aussi bien l'adulte de la ville que celui des zones rurales et de contribuer à l'intégration nationale.	BOA PERGUNTA (Bonne question) 176 p.	TEXTOS (Textes) 96 p.	ESCADA-LIVRO TEXTO (ESCADA - livre de textes) 123 p.
Permettre au maître et aux participants adultes d'interpréter correctement les expressions employées dans les autres textes, d'élargir le vocabulaire et stimuler l'autoapprentissage. Les textes se présentent comme des dictionnaires élémentaires, l'un d'eux est illustré de photographies.	PARA SUA INFORMAÇÂO (Pour votre information) 112 p.	CONSULTAS (Consultations) 48 p.	ESCADA - VOCABULARIO (ESCADA - Vocabulaire) 30 p.
Favoriser l'étude individuelle grâce à un texte qui reprend tous les grands sujets de BOA PERGUNTA. Ce texte comprend des questionnaires et des exercices de mathématiques.	LIVRO DE EXERCÍCIOS (Livre d'exercices) 192 p.)		
Contribuer à l'apprentissage des mathématiques, en favorisant l'étude audodirigée, grâce à de nombreux exercices, afin que le matériel serve à la fois de texte et de cahier de cours.		MATEMÁTICA I (Mathématiques I) 64 p. MATEMÁTICA II (Mathématiques 2) 64 p.	ESCADA-MATEMÁTICA (ESCADA-mathématiques) 126 p.

Objet	Maisons d'édition		
	Abril S.A.	Bloch Editôres	Livraria José Olympio Editôra
Soutenir l'action pédagogique de l'enseignant grâce à des manuels qui lui donnent des orientations, avec une présentation différente, sur les principes de l'éducation des adultes, la planification du travail en groupe, le traitement des grands sujets et les questions mathématiques figurant dans les autres textes. Les manuels permettent une approche intégrée du programme.	GUIA DO PROFESSOR (Manuel du maître) 199 p.	LIVRO DO PROFESSOR (Manuel du maître) 143 p.	ESCADA - LIVRO GUIA (ESCADA - manuel) 103 p.

Pour les cours d'éducation intégrée, l'élève adulte reçoit, en outre, quatre livres qui visent à élargir son horizon culturel, à l'aider à avoir des attitudes positives vis-à-vis de lui-même, de son pays et de la société, à se situer par rapport au passé et à l'espace le plus éloigné et à compléter sa petite bibliothèque personnelle et familiale avec des ouvrages attrayants, illustrés de photographies et de graphiques, qu'il pourra consulter éventuellement. Ces volumes, dont les principaux thèmes sont d'ordre géographique et historique, traitent également d'autres questions, telles que, par exemple, l'éducation sexuelle, la conquête de l'espace et comprennent, de surcroît, des mots croisés et des exercices conçus pour le participant adulte. Le contenu et la présentation de ces ouvrages peuvent aussi permettre à l'éducateur d'élargir et de mettre à jour sa culture générale. Les titres et les maisons qui les éditent sont les suivants :

- Abril S.A. ASSIM É NOSSA TERRA, NOSSO MUNDO (Telle est notre terre, tel est notre monde), 159 p.

- Bloch Editôres S.A. ROTEIRO DE CONHECIMIENTOS (Manuel des connaissances), 162 p.

- Livraria José Olympio Editôra. NOSSO MUNDO (Notre monde), 157 p.

- Edições Melhoramentos. COMECE A CONHECER O SEU PAIS (Commencez à connaître votre pays), 160 p.

Pour le programme d'éducation intégrée, il existe également un journal, INTEGRAÇÃO (Intégration), publié chaque mois à un million d'exemplaires. Il comprend quatre pages illustrées (36 x 28 cm.), traitant de l'actualité nationale et internationale, et une page consacrée au sport. Outre qu'il donne des informations et permet à l'adulte de pratiquer la lecture, il peut donner à ce dernier l'habitude de consulter la presse quotidienne.

Programme de développement de la communauté

Bloch Editores S.A. a publié trois manuels pour ce programme. Ces manuels, qui comprennent de nombreux graphiques et illustrations photographiques, sont les suivants :

- VOCÊ É LÍDER (Vous êtes un chef), pour les membres des commissions municipales, 34 p.

- VOCÊ É AÇÃO (Vous êtes action), pour les animateurs de la communauté, 64 p.

- VOCÊ É IMPORTANTE (Vous êtes important) pour les membres de la communauté, 50 p.

Annexe 5

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Correios. Rio de Janeiro, Ministerio das Comunicações. Empresa Brasileira de Correios e Telégrafos, 1972. 3 p.

2. Ozório de Almeida, Miguel A. Statement.Brasilian Delegation. ECLA's XV session. Quito, 27 mars, 1973, 31 p.

3. Simonsen, Mario Henrique. El modelo brasileño de desarrollo (Rio de Janeiro) Ministério da Educação e Cultura, MOBRAL, 1973. 21 p.

4. _____. Brasil 2002, 1re édition, Rio de Janeiro, Brésil, Apec Editions s.a. 1972, 178 p.

5. Brasil. Ministerio da Educação e Cultura. Secretaria Geral. Serviço de Estatística da Educação e Cultura. Estatísticas da educação nacional 1960-61. Rio de Janeiro, SEEC-MEC. 1972. 107 p.

6. _____. Ministerio do Planejamento e Coordenação Geral. Fundacão IBGE. Instituto Brasileiro de Estatística. Sinopse estatística do Brasil. Rio de Janeiro, Brésil, Fundação IBGE. Institut brésilien de statistiques, 1971. 431 p.

7. _____. Ministerio da Educação e Cultura. Plano sectorial de educação e cultura 1972-74. Brasilia, Brésil, Secrétariat général, 1971. 250 p.

8. Adult education in Brazil. Brésil, s.e., s.a., 32 p.

9. Brasil. Ministerio do Planejamento e Coordenação Geral. Fundação IBGE. Instituto Brasileiro de Estatística. Departamento de Censos. Tabulacões avançadas do censo demográfico. VIII. Recensamento Geral-1970. Résultats préliminaires. Rio de Janeiro, GB, Fundação IBGE, 1971. xxx, 131 p.

10. _____. _____. Instituto de Planejamento Ecônimico e Social (IPEA). Centro Nacional de Recursos Humanos. Estudo sobre Alfabetização de adultos no Brasil. (Versao Preliminar). Rio de Janeiro IPEA/CNRH, 1970. 20 p. anex.

11. Organización de los Estados Americanos, Instituto Interamericano de Estadística. América en cifras 1965. Situación cultural : educación y otros aspectos culturales. Washington, D.C., OEA, Departemento de Estadística, 1967, 263 p.

12. (Brasil. Unidades da Federação) População de 15 anos e mais, urbano e rural (População analfabetos) Brésil, s.ed., s.a. 1 feuille.

13. I Encontro de Secretaris Estaduais de Educação, divisões de Educaçao dos territórios, superintendências do Ministério do Interior. Visão retropectiva e prospectiva do Movimento Brasileiro de Alfabetização. Rio de Janeiro, Brésil, s.e.d. 1970. 10 p.

14. Brasil. Ministerio da Educação e Cultura. Movimento Brasileiro de Alfabetização Sistema MOBRAL (Rio de Janeiro, Brésil) MOBRAL, s.a. sans pag. Egalement édité en espagnol.

15. Lopes Corrêa, Arlindo. Educação permanente e educação de adultos no Brasil, (Rio de Janeiro, Brésil) MOBRAL, s.a. sans pag. Egalement édité en espagnol.

16. Congrès mondial des ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétisme. Téhéran, 8-19 septembre 1965. Rapport final. Paris, Unesco, 1965, 93 p. (Unesco/Ed/217).

17. Brasil. Prefeitura do Municipio de São Paulo, Secretaria de Bem Estar Social. Comissão Municipal do MOBRAL - S.P. Documento base sobre AP, AC. e HET. São Paulo - S.P., Divisao de Programaçao, s.a. 8 p.

18. Metas para o MOBRAL no período 73/79. População adulta (15 años). (Brasil, MOBRAL s.a.) 1 feuille (tableau).

19. Brasil. MEC/MOBRAL. Manual de administração. Normas internas (Rio de Janeiro, Brésil) ASSOM, 1972. Sans pag.

20. _____. Comissão Municipal do MOBRAL. MOBRAL infanto-juvenil. Porto Alegre, Estado Rio Grande do Sul, Prefeitura Municipal de Porto Alegre, 1972. 72 p.

21. (____). Fundação Mobral. Coordenação Estadual de São Paulo. Secretaría de Estado dos Negócios do Interior. A coordenação estadual do Mobral em Sao Paulo. São Paulo Fundação Mobral, 1972. 5 p.

22. _____. MEC/MOBRAL. Avalização direta do programa experimental de educação integrada. 1re étape (Rio de Janeiro, Brésil) MOBRAL, s.a. sans pag.

23. _____. Movimento brasileiro de Alfabetização. Textos para treinamento de alfabetizadores Mobral (Rio de Janeiro, Brésil) MOBRAL, s.a. Sans pag.

24. _____. _____. Programa de Educação Integrada. Textos para treinamento de profesores. (Rio de Janeiro, Brésil) MOBRAL s.a. Sans pag.

25. MOBRAL Informa. Rio de Janeiro, Brasil. Movimento Brasileiro de Alfabetização, vol. I, n° 1, mars 1972.

26. _____. Rio de Janeiro, Brasil, Movimento Brasileiro de alfabetização, vol. I, n° 2, avril 1972.

27. (Brasil, MOBRAL) Prioridades, características, estructura e funcionamento (Rio de Janeiro, Brésil, MOBRAL) s.a. 22 p.

28. Sapucaia precisa de voce para tornar- se o municipio numero um do Brasil ! ... (Bulletin d'information).

29. Brasil. MEC/MOBRAL. Coordenação Estadual do Rio Grande do Sul. Levantamento de analfabetos familiares de alunos da rede escolar. Plano de mobilização 1973. Projeto-1- AMOBE (Porto Alegre) Rio Grande do Sul, MEC/MOBRAL, 1973, Sans pag.

30. _____. _____. Gerência Pedagôgica - GEPED. Projeto : curso de educação integrada, via radiofónica s.1. MEC/MOBRAL, s.a. 21 p.

31. _____. _____. Curso de treinamento de alfabetizadores pelo rádio (Rio de Janeiro, Brasil) MOBRAL/Projeto Minerva, 1972. 64 p.

32. _____. _____. Manual de supervisão global. Rio de Janeiro, Brasil, MOBRAL, 1972. 181 p.

33. _____. _____. Problemas de supervisión y evaluación en un programa de masa/MOBRAL. s.1. MOBRAL (1971) 76 p.

34. _____. _____. Evolucão do sistema MOBRAL. s.1. MOBRAL (1971), 76 p.

35. Brasil. MEC/MOBRAL. Política de investigación y adiestramiento del MOBRAL. "MOBRAL-séminaire interaméricain sur l'éducation des adultes" s.l. MOBRAL (1973) 5 p.

36. Möller, Clari Elena. Relatorio dos meu alunos. Novo Hamburgo (Brasil) s.ed., 1972. 7 p.

37. A avalizaçao pedagogíca no sistema de supervisao de Mobral (Brasil) s.ed. s.a. 8 p.

38. MOBRAL - Séminaire interaméricain sur l'éducation des adultes. Rio de Janeiro, Brésil, 9 au 18 avril 1973. Document final. Rio de Janeiro, Brésil (MOBRAL) 1973. 93 p. (Original espagnol, traductions en anglais, français et portugais).

PUBLICATIONS DE L'UNESCO : AGENTS GÉNÉRAUX

Albanie	N. Sh. Botimeve Naim Frasheri, TIRANA.
Algérie	Institut pédagogique national, 11, rue Ali-Haddad (ex-rue Zaâtcha). ALGER. Société nationale d'édition et de diffusion (SNED), 3, boulevard Zirout Youcef, ALGER.
Allemagne (Rép. féd.)	Verlag Dokumentation, Postfach 148, Jaiserstrasse, 13, 8023 MÜNCHEN-PULLACH. « *Le Courrier* », *édition allemande seulement :* Bahrenfelder Chaussee 160, HAMBURG-BAHRENFELD. CCP : 27-66-50. *Pour les cartes scientifiques seulement :* GEO CENTER D7 STUTTGART 80, Postfach 800 830.
Rép. dém. allemande	Deutscher Buch-Export und Import GmbH, Leninstrasse 16, 701 LEIPZIG.
Antilles françaises	Librairie « Au Boul'Mich », 1, rue Perrinon et 66, avenue du Parquet, 972 FORT-DE-FRANCE (Martinique).
Argentine	Editorial Losada, S.A., Alsina 1131, BUENOS AIRES.
Autriche	Verlag Georg Fromme & Co., Arbeitergasse 1-7, 1051 WIEN.
Belgique	Jean De Lannoy, 112, rue du Trône, BRUXELLES 5, CCP 708 23.
Brésil	Fundação Getúlio Vargas, Serviço de Publicações, caixa postal 21120, Praia de Botafogo 188, RIO DE JANEIRO, GB.
Bulgarie	Hemus, Kantora Literatura, bd. Rousky 6, SOFIJA.
Cameroun	Le secrétaire général de la Commission nationale de la République fédérale du Cameroun pour l'Unesco. B. P. 1061, YAOUNDÉ.
Canada	Information Canada, OTTAWA (Ont.). *Librairies :* 640 Ouest, rue Sainte-Catherine, MONTRÉAL 111 (Qué.); 1683 Barrington St., HALIFAX (N.S.); 393 Portage Ave., WINNIPEG (Manitoba); 171, rue Slater, OTTAWA (Ont.); 221 Yonge St., TORONTO (Ont.); 800 Granville St., VANCOUVER (B.C.).
Chypre	« MAM » Archbishop Makarios 3rd Avenue, P. O. Box 1722, NICOSIA.
Congo	Librairie populaire, B. P. 577, BRAZZAVILLE.
Côte-d'Ivoire	Centre d'édition et de diffusion africaines, B. P. 4541, ABIDJAN PLATEAU.
Dahomey	Librairie nationale, B. P. 294, PORTO NOVO.
Danemark	Ejnar Munksgaard Ltd., 6 Nørregade, 1165 KØBENHAVN K.
Égypte	Librairie Kasr El Nil, 38, rue Kasr El Nil, LE CAIRE. National Centre for Unesco Publications, 1 Talaat Harb Street, Tahrir Square, CAIRO.
Espagne	*Toutes les publications :* Ediciones Iberoamericanas, S. A., calle de Oñate 15, MADRID 20. Distribución de Publicaciones del Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Vitrubio 16, MADRID 6. Librería del Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Egipcíacas 15, BARCELONA. « *Le Courrier* » *seulement :* Ediciones Liber, apartado 17, ONDÁRROA (Viscaya).
États-Unis d'Amérique	Unesco Publications Center, P. O. Box 433, NEW YORK, N. Y. 10016.
Finlande	Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, HELSINKI.
France	Librairie de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris; CCP 12598-48.
Grèce	Anglo-Hellenic Agency, 5 Koumpari Street, ATHINAI 138.
Haïti	Librairie « A la Caravelle », 36, rue Roux, B. P. 111, PORT-AU-PRINCE.
Haute-Volta	Librairie Attie, B. P. 64, OUAGADOUGOU; Librairie catholique « Jeunesse d'Afrique », OUAGADOUGOU.
Hongrie	Akadémiai Könyvesbolt, Váci u. 22, BUDAPEST V. A.K.V. Könyvtárosok Boltja, Népköztársaság utja 16. BUDAPEST VI.
Inde	Orient Longman Ltd. : Nicol Road, Ballard Estate, BOMBAY 1; 17 Chittaranjan Avenue, CALCUTTA 13; 36 A Anna Salai, Mount Road, MADRAS 2; B 3/7 Asaf Ali Road, NEW DELHI 1. *Sous-dépôts :* Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, CALCUTTA 16, *et* Scindia House, NEW DELHI; Publications Section, Ministry of Education and Social Welfare, 72 Theatre Communication Building, Connaught Place, NEW DELHI 1.
Indonésie	Indira P.T., Jl. Dr. Sam Ratulangie, JAKARTA.
Irak	McKenzie's Bookshop. Al-Rashid Street, BAGHDAD. University Bookstore, University of Baghdad, P. O. Box 75, BAGHDAD.
Iran	Commission nationale iranienne pour l'Unesco, avenue Iranchahr Chomali n° 300, B.P. 1533, TÉHÉRAN. Kharazmie Publishing and Distribution Co., 229 Daneshgahe Street, Shah Avenue, P. O. Box 14/1486, TÉHÉRAN.
Irlande	The Educational Company of Ireland Ltd., Ballymount Road, Walkinstown, DUBLIN 12.
Israël	Emanuel Brown, formerly Blumstein's Bookstores: 35 Allenby Road *et* 48 Nachlat Benjamin Street, TEL AVIV; 9 Shlomzion Hamalka Street, JERUSALEM.
Italie	LICOSA (Libreria Commissionaria Sansoni S.p.A.), via Lamarmora 45, casella postale 552, 50121 FIRENZE.
Japon	Maruzen Co. Ltd., P. O. Box 5050, TOKYO INTERNATIONAL, 100-31.
République khmère	Librairie Albert Portail, 14, avenue Boulloche, PHNOM-PENH.
Liban	Librairies Antoine A. Naufal et Frères, B. P. 656, BEYROUTH.
Rép. arabe libyenne	Agency for Development of Publication and Distribution, P. O. Box 34-35, TRIPOLI.
Luxembourg	Librairie Paul Bruck, 22, Grand-Rue, LUXEMBOURG.
Madagascar	Commission nationale de la République malgache, Ministère de l'éducation nationale, TANANARIVE.
Mali	Librairie populaire du Mali, B. P. 28, BAMAKO.
Maroc	*Toutes les publications :* Librairie « Aux Belles Images », 281, avenue Mohammed-V, RABAT (CCP 68-74). « *Le Courrier* » *seulement (pour les enseignants) :* Commission nationale marocaine pour l'Unesco, 20, Zenkat Mourabitine, RABAT (CCP 324-45).
Maurice	Nalanda Co. Ltd., 30 Bourbon Street, PORT-LOUIS.
Monaco	British Library, 30, boulevard des Moulins, MONTE-CARLO.
Mozambique	Salema & Carvalho Ltda., caixa postal 192, BEIRA.
Niger	Librairie Mauclert, B. P. 868, NIAMEY.
Norvège	*Toutes les publications :* Johan Grundt Tanum, Karl Johans gate 41-43, OSLO 1. « *Le Courrier* » *seulement :* A/S Narvesens Litteraturtjeneste, Box 6125, OSLO 6.
Nouvelle-Calédonie	Reprex, SARL, B. P. 1572, NOUMÉA.
Pays-Bas	N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-GRAVENHAGE. Systemen Keesing, Ruysdaelstraat 71-75, AMSTERDAM.
Pologne	Ośrodek Rozpowszechniania Wydawnictw Naukowych PAN, Pałac Kultury i Nauki, WARSZAWA.
Portugal	Dias & Andrade Ltda., Livraria Portugal, rua do Carmo 70, LISBOA.
Roumanie	I.C.E. Libri, calea Victoriei, nr. 126, P. O. B. 134-135. BUCUREŞTI. *Abonnements aux périodiques :* Rompresfilatelia, calea Victoriei nr. 29, BUCUREŞTI.
Royaume-Uni	H. M. Stationery Office, P. O. Box 569, LONDON SE1 9NH. Government bookshops: London, Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester.
Sénégal	La Maison du livre, 13, avenue Roume, B.P. 20-60, DAKAR. Librairie Clairafrique, B. P. 2005, DAKAR; Librairie « Le Sénégal », B. P. 1594, DAKAR.
Suède	*Toutes les publications :* A/BC. E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Box 16356, 103 27 STOCKHOLM 16 « *Le Courrier* » *seulement :* Svenska FN-Förbundet, Skolgränd 2, Box 150 50, S-104 65 STOCKHOLM.
Suisse	Europa Verlag, Rämistrasse 5, ZÜRICH. Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211 GENÈVE 11.
Rép. arabe syrienne	Librairie Sayegh, Immeuble Diab, rue du Parlement, B. P. 704, DAMAS.
Tchécoslovaquie	SNTL, Spalena 51, PRAHA 1 *(Exposition permanente)*. Zahranicni literatura, 11 Soukenicka, PRAHA 1. *Pour la Slovaquie seulement :* Alfa Verlag, Publishers, Hurbanovo nam. 6, 893 31, BRATISLAVA.
Togo	Librairie évangélique, B. P. 378, LOMÉ; Librairie du Bon Pasteur, B. P. 1164, LOMÉ; Librairie moderne, B. P. 777, LOMÉ.
Tunisie	Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, TUNIS.
Turquie	Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, ISTANBUL.
URSS	Mežhdunarodnaja Kniga, MOSKVA G-200.
République du Viêt-nam	Librairie-papeterie Xuân-Thu, 185-193, rue Tu-Do, B. P. 283, SAIGON.
Yougoslavie	Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, BEOGRAD. Drzavna Zalozba Slovenije, Mestni Trg. 26, LJUBLJANA.
Zaïre	La Librairie, Institut national d'études politiques, B. P. 2307, KINSHASA. Commission nationale de la République du Zaïre pour l'Unesco, Ministère de l'éducation nationale, KINSHASA.